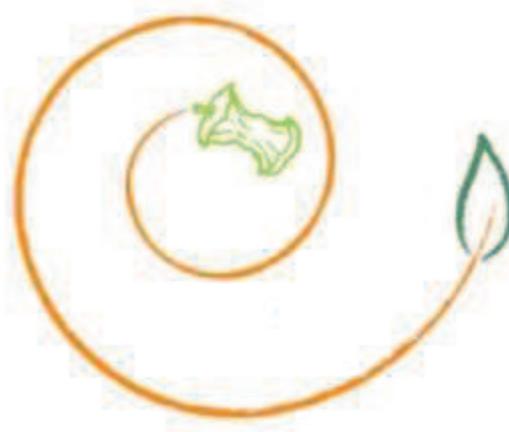


STRUCTURER, ENRICHIR et DEVELOPPER l'offre éducative d'une association

-Trivial'Compost-



Licence professionnelle

« coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable »

Promotion : 2014-2015

Organisme d'accueil : Trivial'Compost
Tuteur professionnel : Zoé VOLTA
Tuteur pédagogique : Loïc BRAÏDA
Stagiaire : Charlotte LANGLADE



Résumé

Nous sommes à Besançon, en Franche-Comté. Trivial'Compost est une jeune association d'éducation à l'environnement et au développement durable. Elle propose de nombreuses animations éco citoyennes et accompagne les habitants dans des projets éco-citoyens. Dans cette conjoncture actuelle où les temps sont durs pour les associations, elle voit son futur s'assombrir. Il lui faut réagir en innovant et développant d'autres projets ainsi qu'en prenant du recul sur son activité éducative.

C'est à ce moment là que mon apprentissage commence ...

Structurer, enrichir et développer l'offre éducative de l'association sera ma principale mission.

Comment ? Au travers de la conception d'un catalogue d'offre d'animation, de la révision du projet éducatif, d'une réflexion sur l'intérêt des analyses de pratiques professionnelles (APP), et de mon aide apporté au lancement d'un projet innovant sur les espaces verts privés.

Mots clés : Catalogue d'offre éducative ; projet éducatif ; analyses de pratiques professionnelles ; éco citoyenneté ; structurer, enrichir et développer

Summary

We are to Besancon, in Franche-Comté. Trivial Compost is a young educational association to the environment and to the sustainable development. She proposes many eco-citizens animations and assists the inhabitants in eco-public-spirited projects. In this current situation where times are hard for associations, it sees its future becoming dark. It's necessary to react by innovating and by developing other projects as well as by standing back on its educational activity.

My apprenticeship begins at this moment...

My main mission will be to enrich, to structure and to develop the educational offer of the association.

How? Through the redesign of an animated offer catalog, the revision of the educational project, a reflection on the interest analyzes professional practices (APP) and to bring my help in launching an innovative project on private green spaces.

Keywords : catalog of educational offer; educational project; analyses of professional practices; eco-citizenship; structure, enrich and develop

Sommaire

REMERCIEMENTS	1
INTRODUCTION	2
VISIONNER UN ENSEMBLE POUR MIEUX COMPRENDRE L’ACTION	3
BESANÇON	3
<i>Déchets et biodiversité : une ville qui bouge</i>	3
<i>La place de l’éducation à Besançon</i>	3
TRIVIAL’COMPOST	4
<i>Son histoire</i>	4
<i>Aujourd’hui</i>	5
<i>Et après</i>	8
MISSIONS DE STAGE.....	9
<i>Structurer, enrichir et développer l’offre d’animation EEDD</i>	9
<i>Participer à l’initiation du projet sur les espaces verts</i>	10
DE L’ENONCE D’UNE MISSION A UNE REFLEXION PROBLEMATISEE	11
REFORMULATION DE LA DEMANDE DU COMMANDITAIRE.....	11
L’ENONCE D’UNE PROBLEMATIQUE	11
UNE REFLEXION PROBLEMATISEE	12
<i>Structurer, enrichir et développer l’offre éducative</i>	12
<i>Les analyses de pratiques professionnelles</i>	12
BIBLIOGRAPHIE DE LA RECHERCHE.....	14
MISSIONS ET RESULTATS	15
STRUCTURER, ENRICHIR ET DEVELOPPER L’OFFRE D’ANIMATION EEDD	15
<i>Conception du catalogue d’animation</i>	15
<i>Revoir le cadre de l’action en réactualisant le projet éducatif</i>	17
<i>Les perspectives de l’offre éducative</i>	20
PROJET ESPACES VERTS.....	21
<i>Développer les partenariats</i>	21
<i>Mise en place d’une démarche test : verdir la cours</i>	22
<i>Perspectives du projet espaces verts</i>	23
ANALYSE ET ENSEIGNEMENTS	24
ANALYSE DE MON STAGE DANS SA GLOBALITE	24
MON ORGANISATION ET MON INTEGRATION AU SEIN DE L’EQUIPE.....	25
COMPETENCES ACQUISES ET MOBILISEE	26
CONCLUSION	28
BIBLIOGRAPHIE	29
WEBOGRAPHIE	30

Remerciements

Un grand merci à l'ensemble de l'équipe de Trivial'Compost pour son accueil, sa convivialité et pour m'avoir donné l'occasion de participer à de nombreux projets. Merci à Zoé, ma maître de stage, pour m'avoir guidé tout au long de mon stage. Merci à Aline, Jean et Florian, pour les coups de pouces et les moments de partage.

Merci à l'ensemble des services civiques et stagiaires pour leur bonne humeur et leur partage d'expérience.

Merci à Loïc BRAIDA, mon tuteur pédagogique, pour son écoute, son suivi et son aide dans mes moments de doutes.

Merci à Orane BISCHOFF, David KUMURDJIAN, Marie-Laure GIRAULT, et Abdelkader GUERDANE pour leurs aides ponctuelles sur différents sujets (problématique, agréments, réunion, plan, etc.).

Un grand merci à LANGLADE M. et C. qui me sont venues en aide pour la rédaction de ce rapport.

Et enfin je tiens à remercier l'ensemble de Supagro Florac et l'ensemble des CEEDDR 2014-2015 sans qui cette année de formation n'aurait pas été aussi riche.

Introduction

Depuis la moitié du XXIème siècle, on assiste à une prise de conscience sur l'urgence de la situation planétaire. Le Sommet de Terre de Rio en 1992 a conclu à des préoccupations environnementales alarmantes. Face à cette situation des directives ont été prises : il faut changer nos comportements ! Il s'agirait d'en adopter d'autres, plus éco-citoyens, afin de préserver notre « Maison commune »

Mais comment ? En étant mieux informé ? En comprenant mieux le monde ? Selon la psychologie sociale l'information et l'argumentation sont nécessaires à tout changement mais ne suffisent pas. « *Seuls les actes nous engagent. Nous ne sommes donc pas engagés par nos idées ou nos sentiments, mais par nos conduites effectives* » (JOULE R.V, BEAUVOIS J.L, 2003)

L'éducation semble, selon certains points de vue, un bon moyen pour tendre vers cette finalité puisque comme dit Mr Dubois « *Changer, c'est apprendre. Comme disait Sénèque, le but de l'éducation, ce n'est pas le savoir, c'est l'action. Je suis contre la « pédagogie bancaire » qui consisterait à entasser les savoirs. Le but de l'éducation, c'est d'agir sur son environnement, c'est modifier les comportements de façon socialement et écologiquement souhaitable.* » (DUBOIS C., 2006)

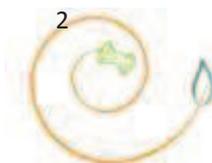
Seulement changer l'autre par l'éducation me questionne : « *Changer les comportements, est-ce aussi changer les idées, les représentations et les mentalités, changer le monde, nos rapports aux autres et à la nature ? Est-ce acquérir de nouvelles valeurs, les renforcer ? En somme : changer sa culture, « faire évoluer les normes culturelles » (Wittezaele, Symbiose) ? S'agit-il d'éduquer, d'informer, de communiquer, de dresser ou de libérer ? Et peut-être, soyons un peu provocateur, de dresser pour libérer ? S'agit-il de critiquer et de remettre en cause fondamentalement le modèle actuel d'organisation, sociale, politique, économique et éducatif, pour en construire un autre ? Tous les individus sont-ils concernés : enfants et 3ème, voire 4ème ou 5ème âge, actifs et chômeurs, chefs d'entreprise et décideurs locaux, société civile et hommes/femmes politiques, chasseurs d'éléphants et dresseurs de puces ? » (REN, 2007)*

Soyons clair sur nos pratiques, prenons le temps de la réflexion, échangeons, et réorganisons les.

Des associations, promouvant l'écocitoyenneté, comme Trivial'Compost, connaissent le besoin de prendre du recul sur leurs pratiques éducatives, afin de structurer, enrichir et développer leur offre éducative.

Je souhaite dans ce rapport questionner la pertinence de structurer, d'enrichir, et de développer l'offre éducative d'une association au travers des actions que j'ai menées en stage et d'une problématique que j'ai posée.

Après que je vous aie exposé le cadre de mon stage à Trivial'Compost, nous réfléchirons à l'intérêt de l'analyse de sa pratique pour structurer, enrichir et développer l'offre éducative. Puis je vous présenterai le travail effectué dans le cadre de ce stage de 14 semaines. Enfin on abordera l'analyse de mes actions et de mon fonctionnement avec l'équipe ainsi que les enseignements que j'en ai tirés.





Partie I

Visionner un ensemble pour mieux comprendre l'action

Besançon

Déchets et biodiversité : une ville qui bouge

Le stage se déroule en région Franche-Comté, dans le département du Doubs, à Besançon.

Lovée dans un méandre du Doubs, entourée de 7 collines vertes et protégée par les fortifications de Vauban inscrites depuis 2008 au Patrimoine mondial de l'UNESCO, Besançon est une cité où le patrimoine naturel et le patrimoine historique sont joliment imbriqués. (ANNEXE I)

La capitale comtoise compte près de 120 000 habitants. On y trouve une large majorité de logements en immeubles collectifs qui représentent environ 80% de l'ensemble du parc de logement.

Le territoire de Besançon est reconnu sur le plan national et européen pour son dynamisme et son engagement en faveur du développement durable. Depuis plusieurs décennies, il a été pilote dans de nombreux domaines (gestion intégrée des espaces verts, certification du cycle de l'eau...) et reste exemplaire pour de multiples collectivités.

La Franche-Comté étant région pilote pour la mise en place du tri des déchets, Besançon va en ce sens. C'est le SYBERT (Syndicat mixte de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets) qui gère la prévention, le traitement et la valorisation des déchets. Il mène une politique de réduction des déchets avec la mise en place d'une redevance incitative et le développement du compostage des matières organiques.

Sacrée capitale de la biodiversité pour les villes de plus de 100 000 habitants en 2010, Besançon n'a pas attendu le Grenelle de l'Environnement pour faire une gestion durable de ses espaces verts, naturels et forestiers qui couvrent 37% de son territoire.

Préservation de la biodiversité, gestion différenciée, aménagement de corridors écologiques, mise en œuvre de techniques alternatives, recommandations au citoyen sont autant d'actions menées au quotidien par la Ville de Besançon depuis de nombreuses années.

Depuis 1999, la ville mène un projet « zéro phytosanitaire » sur l'ensemble de ses espaces verts. Aujourd'hui elle s'engage dans la certification « Eco jardin » de ses nombreux parcs et jardins. « Eco jardin » est une labellisation de pratiques écologiques exemplaires en espaces verts.

En lien avec le CAGB (Communauté d'Agglomération du Grand Besançon), la ville s'est lancée dans la mise en place d'un Agenda 21. Aujourd'hui elle entame son second programme d'actions A21. L'un de ses principaux enjeux et grands axes d'orientation est « la préservation de la biodiversité et des ressources, et la valorisation de nos richesses ».

Créer de nouveaux espaces verts publics dans les quartiers, poursuivre la réintroduction d'espèces locales ou anciennes dans les vergers en lien avec des activités pédagogiques scolaires ou à destination du grand public, encourager le fleurissement des balcons au moyen d'une diversité d'espèces locales ou anciennes, promouvoir des techniques alternatives, sensibiliser les particuliers aux démarches en faveur de la biodiversité, sont autant d'actions prévues d'être réalisées d'ici 2030.

La place de l'éducation à Besançon

Il existe, depuis quelques années, en région Franche-Comté, un réseau régional d'éducation à l'environnement et au développement durable : *la plateforme franc-comtoise de l'EEDD*. Animée par un salarié,

elle est située à la Maison de l'Environnement de Besançon, constituant le pôle EEDD, l'un des trois pôles de la maison avec le pôle « patrimoine naturel » et le pôle « débat public ».

C'est seulement, l'année dernière, en Octobre 2014, qu'ont eu lieu les 1^{ière} rencontres régionales EEDD en Franche-Comté.

De nombreuses actions d'éducation à l'environnement sont réalisées sur le territoire bisontin par de nombreuses structures. On peut citer les CPIE du Haut-Doubs, du Haut Jura, de la Bresse jurassienne, et de la Vallée de l'Oignon, T.R.I (Tri Recyclage Insertion), la Maison Familiale Rurale la Roche du trésor, France Nature Environnement Doubs, les Petits Débrouillards, la Ligue de la Protection des Oiseaux de Franche-Comté, le musée des Maisons Comtoises de Nancray, la citadelle de Besançon, le Jardin Botanique de l'Université de Franche-Comté, la ville de Besançon avec la Petite Ecole dans la Forêt, le SYBERT, etc.

Besançon, siège d'académie, met en place une Education au Développement Durable (EDD) dans les programmes de l'Education Nationale. Sous la direction du recteur, la politique d'éducation au développement durable est animée et impulsée par les correspondants académiques ou coordinateurs EDD. Un comité de pilotage académique qui se réunit une fois par an propose des idées concernant la politique d'EDD. Les inspecteurs et personnels de direction sont chargés de mettre en application les priorités définies par le comité de pilotage. Trois chargés de mission EDD suivent la mise œuvre de la généralisation de l'EDD dans les établissements, notamment les projets EDD. Les priorités académiques de 2015 à 2018 sont la participation des écoles, collèges et lycées à la mise en place de la conférence 2015 à Paris, et la généralisation de la labellisation E3D dans les écoles.

Dans ce même élan la ville de Besançon soutient les projets de développement durable en finançant les écoles.

Trivial'Compost

Son histoire

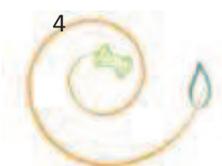
L'association est née en Mars 2010 à l'initiative d'un groupe d'amis militants dans la protection de notre environnement. Elle se nomme à l'époque Utopia & Co. Son objectif principal était de favoriser au quotidien des gestes éco-citoyen et créer de l'emploi.

En parallèle, le SYBERT lance un marché dans le cadre de sa politique de prévention des déchets. Ils souhaitent un prestataire pour réaliser une sensibilisation grand public sur les déchets. L'association Utopia & Co est retenue et reçoit des financements par le SYBERT. Un partenariat commence à s'établir.

Peu de temps après, le SYBERT lance un deuxième marché public afin de mettre en place du compostage dans la ville de Besançon. Utopia & Co se nommant désormais Trivial'Compost propose de répondre à ce marché par un partenariat collégial avec des associations œuvrant pour les mêmes objectifs et ayant plus d'expérience et donc de poids. Seulement le partenariat se déroule mal, l'une des associations s'accapare du projet et prend les décisions seules. Malgré la mise en garde de Trivial'Compost à l'égard de cette association, la réponse au marché demandait un financement trop élevé, ils n'ont donc pas été retenus.

Pour continuer à développer leurs actions de sensibilisation Trivial' Compost obtient un financement de la Fondation de France. En partenariat avec une association locale de jardins partagés, Trivial'Compost développe son côté éducatif notamment sur la thématique du compostage. Elle crée la « cabane à compost » qui est une plateforme d'échange de matières organiques. C'est un projet qui a très bien fonctionné et a pris de l'ampleur. Peu à peu Trivial'Compost commence à avoir de la reconnaissance par les bisontins.

Un an plus tard, Trivial'Compost remporte un nouveau marché lancé par le SYBERT sur l'accompagnement du compostage en pied d'immeuble. Grâce à ce financement, l'association embauche son premier salarié, Jean, l'un des fondateurs de l'association. L'accompagnement du compostage en pied





d'immeuble (CPI) sur le territoire bisontin va devenir depuis ce jour l'une des principales missions de l'association.

Trivial'Compost développe son volontariat en accueillant des services civiques. Trivial'Compost en prenant de plus en plus d'ampleur, embauche au fur et à mesure des années trois salariés.

Mais le partenariat entre Trivial'Compost et le SYBERT se dégrade peu à peu. Selon les membres de l'association, le SYBERT perdant l'emprise sur projet du CPI et voyant que les citoyens avaient de la reconnaissance seulement pour Trivial'Compost, a décidé de se réapproprier le pôle communication du projet. Lorsque Trivial'Compost initie le compostage de quartier, le projet leur est retiré pour être piloté par le SYBERT.

Aujourd'hui

Projet associatif

Trivial'Compost est une association œuvrant dans le domaine de l'éducation à l'environnement. Elle agit seulement sur le territoire bisontin et veut être au plus près des citoyens. Son mot d'ordre est « faire avec et non à la place ». Elle privilégie dans ses actions, la convivialité, la mixité sociale et générationnelle.

Son projet associatif s'oriente sur l'accompagnement des habitants de Besançon dans le développement et la participation à des actions éco-citoyennes qui permettront de changer peu à peu les consciences et amélioreront nos cadres de vie. Il a été récemment actualisé lors d'une assemblée générale extraordinaire. (ANNEXE II)

On peut souligner au travers de ses valeurs, de ses finalités, que l'association mène une éducation pour l'environnement et vise des changements de comportement des citoyens, dans le quotidien, à l'égard de l'environnement.

Elle possède l'agrément de l'ADEME « organisme de formation de gestion de proximité des bio déchets » qui permet la formation de « référents de site de compostage » et de « guide composteur ». Elle possède également l'agrément de l'éducation nationale (académie de Besançon) « Science, Technologie et Education au Développement Durable » qui permet à la structure d'intervenir en éducation à l'environnement et au développement durable dans le cadre scolaire.

Ces statuts lui confèrent une reconnaissance et montrent le sérieux de l'association. On comprend d'emblée les principaux axes d'orientation de la structure : l'accompagnement au projet de compostage, et l'éducation à l'environnement.

Missions

- **Pôle Compostage**

- * Le compostage en pied d'immeuble

Aujourd'hui la principale mission de Trivial'Compost est l'accompagnement des citoyens dans la mise en place du compostage en pied d'immeuble. Sur la demande des particuliers, habitants en immeuble, elle installe trois bacs à compostage, forme deux ou trois « guides composteurs » qui vont assurer le relais entre l'association et les habitants, et accompagne les habitants pendant un an en réalisant des visites de suivis réguliers. A ce jour elle accompagne plus de 200 sites ce qui lui confère une reconnaissance de la part de la majorité des bisontins.

Cette mission s'effectue en partenariat avec le SYBERT. Trivial'Compost est le prestataire du syndicat, ce dernier se charge seulement de la communication du projet.

Depuis quelques temps on note une tension entre les deux partenaires. En effet, le SYBERT ne mentionne jamais le nom de l'association sur ces outils de communication, pourtant Trivial'Compost est le principal interlocuteur des citoyens et joue le rôle d'intermédiaire entre ces derniers et la collectivité.

On dénote alors une principale mission de médiation et d'accompagnement.

* Le réseau des guides composteurs

Depuis 2012, l'association a créé un réseau de « guides composteurs ». Elle anime ce réseau qui a pour but d'améliorer la pratique du compostage, d'essaimer la démarche et d'encourager un soutien entre les guides composteurs afin de rendre le compostage en pied d'immeuble pérenne. Ce réseau permet également un prêt de matériel, des échanges, mais aussi l'organisation d'évènements tels que le concours de la plus grosse courge permettant d'apporter des moments de convivialités.

* Le compostage dans les écoles

Le compostage dans les restaurations scolaires est aujourd'hui mis en place dans 25 écoles de la ville de Besançon. L'association en partenariat avec la collectivité va accompagner les institutions à mettre en place le projet et va ponctuellement organiser sur le temps périscolaire des animations pour les enfants sur la thématique du compostage. L'objectif de ce projet est de le généraliser à l'ensemble de la ville et donc de mettre en place du compostage dans les 61 écoles de Besançon.

• **Pôle Education**

* Des animations avec des enfants en milieu scolaire

Ayant l'agrément de l'Education Nationale, elle assure quelques animations pour un public scolaire. Un seul projet pédagogique sur la thématique du compostage est validé

* Des animations avec des enfants en milieu périscolaire

L'association intervient régulièrement dans le cadre périscolaire sous la forme d'animations courtes et ludiques.

* Animation et sensibilisation en stand

Le but du stand est d'informer et sensibiliser petits et grands sur la thématique proposée. Il faut donc s'adapter constamment avec la variation de l'âge des participants. J'ai pu observer durant mon stage que l'association menait beaucoup d'animations sous forme de stage.

Des ateliers éco-citoyens

Des ateliers animés par des services civiques proposent une alternative à nos produits toxiques du quotidien, ou la fabrication de mobilier en carton qui enseigne l'art de la récup'.

* Les outils pédagogiques

Trivial'Compost a conçu « une valise pédagogique du compostage ». Les activités courtes et ludiques imaginées par l'association conviennent pour des animations périscolaires (ANNEXE III)

• **Pôle Eau**

* Accompagnement d'habitats collectifs vers des économies d'eau

Depuis 2013 Trivial'Compost mène un projet expérimental. Des kits d'économies d'eau ont été distribués dans dix immeubles tests. Le but étant de constater la réduction effective de la consommation d'eau par foyer afin de généraliser l'installation de ce type de matériel dans l'ensemble de la ville.

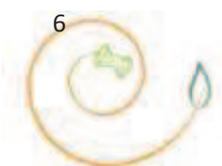
* La location de toilettes sèches

Trivial'Compost a fabriqué deux toilettes sèches à partir de matériaux recyclés qu'elle loue à des organisateurs d'évènements

Ressources humaine

* Le conseil d'administration

Le conseil d'administration (CA), récemment réélu, se compose de 7 membres. Ce CA à la particularité de compter d'une majorité de personnes jeunes a contrario d'autres CA que j'ai pu rencontrer lors de mes





anciennes expériences associatives qui sont souvent composés de personnes à la retraite. L'intérêt de cette présence est d'apporter du dynamisme à ce conseil. L'autre particularité des membres du CA est d'avoir des liens amicaux voir familiaux ce qui confère à l'association un climat convivial. L'atout de ce conseil est d'avoir en son sein des personnes ressources travaillant au CAGB dans le domaine de la gestion des déchets, au département du Doubs, à la ville de Besançon, etc.

Le CA se rencontre régulièrement tout les mois.

Tout comme le CA, le bureau récemment été modifié. La nouvelle présidence apporte à l'association un fonctionnement plus structuré. Le président a, par exemple, convié en réunion les salariés afin de réactualiser leurs fiches de poste et d'établir un ordre de priorité dans les projets menés.

* Les salariés

Quatre salariés travail dans l'association. L'un d'eux a été l'un des fondateurs de l'association. Diplômé d'un master de Sociologie dans l'Economie Sociale et Solidaire, il occupe aujourd'hui le poste de coordinateur chargé des partenariats. Il effectue, entre autres, des veilles informatives, il pense les projets, innove, élabore la stratégie de développement de l'association, gère la comptabilité, forme les futurs « référents de site de compostage », etc.

Les trois autres salariés ont été embauchés suite à leur service civique. L'un d'entre eux, diplômé d'un master de Sociologie, gère le pôle compostage. Il coordonne le compostage en pied d'immeuble, et le réseau des guides composteurs. C'est lui qui se charge de la communication à Trivial'Compost. Une autre, diplômée également d'un master de Sociologie, occupe le poste de référent pédagogique. Elle oscille entre les fonctions de coordination et d'animation, allant de la recherche de financements à l'animation d'un public en passant par la conception de programmes éducatifs. Enfin une autre salariée, diplômée d'un master en Sciences Po, récemment arrivée dans l'équipe, coordonne le projet économies d'eau, se charge de la gestion administrative et vient en renfort pour le pôle compostage et le pôle éducation.

Les postes sont bien répartis, et personne n'est cloisonné dans ses missions, tous s'entraident. Chaque semaine a lieu une réunion d'équipe. Comme il n'y a pas de directeur dans l'association, il manque, à mon sens, un encadrement de l'équipe et une gestion des ressources humaines.

Elle s'effectue déjà par tous les salariés pour certaines tâche comme suivre les plannings d'activités, animer les réunions d'équipe, gérer le recrutement de nouvelle personnes. Mais il me semble que le suivi des missions de chacun, leur coordination n'existe pas. Il manque quelqu'un qui harmonise le travail de tous.

* Les volontaires

Comme toute association, Trivial'Compost dépend de l'activité de ses bénévoles et de ses volontaires.

Depuis sa création elle accueille des services civiques qui l'aident dans ses projets et dans la vie associative. Ils lui sont indispensables pour mener à bien toutes les tâches actuellement entreprises. Ils ont l'avantage d'apporter des idées nouvelles et des compétences variées qui enrichissent l'association. L'association trouve en eux de nouveaux citoyens à éduquer et met donc en pratique sa finalité : éduquer à l'environnement.

Il aurait été bénéfique pour Trivial'Compost d'accompagner davantage les personnes en service civique, ce qu'elle fait au quotidien dans ses missions, l'accompagnement et la médiation étant une de ses fonctions première. Cela éviterait des conflits entre les salariés et les volontaires, et accroîtrait les échanges de compétences entre tous. Je pense que ce manque pourrait provenir du fait que les salariés sont très pris par leur travail et qu'il manque une personne pour gérer les ressources humaines.

* Ses partenaires et ses réseaux

Trivial'Compost adhère à deux réseaux : France Nature Environnement Doubs et la Plateforme Franc-comtoise de l'EEDD. Elle travaille avec le premier sur la réflexion collective de la gestion des déchets dans le

département, et elle mène avec le deuxième un travail de recherche et d'écriture sur le changement dans le cadre de la commission CERPE (Collectif d'expérimentation et de Recherche en Pédagogie en Environnement).

Partenaire de plusieurs petites associations bisontines elle a connu et elle connaît encore des difficultés avec d'autres structures. Par exemple et malgré toute la bonne volonté qu'elle manifeste, ses relations avec un CPIE (Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement) et le SYBERT sont en échec. Ce qui l'amène à se demander si la question du partenariat, qui est en lui-même un beau principe, n'est pas remise en cause par la course à la recherche de financement de la part de chacun des partenaires. Ils finissent par se faire une concurrence nuisible au bon climat qui devrait les lier entre eux

Ressources financières

* Partenaires financier des projets

Trivial'Compost dépend de financements extérieurs pour concevoir et réaliser ses projets :

- ⇒ Du SYBERT pour le compostage en pied d'immeuble, le réseau des guides composteurs et certains stands de sensibilisation. Ce syndicat est lui-même financé par l'ADEME et le projet européen life + « wast on diet ».
- ⇒ La ville de Besançon pour le compostage dans les écoles et des animations auprès des enfants en périscolaire.
- ⇒ Le Fond Social Européens (FSE) pour le lancement des ateliers éco-citoyens.
- ⇒ La Fondation de France qui est un partenaire financier important pour Trivial'Compost, c'est régulièrement grâce à elle que l'association a pu démarrer des projets tel que l'accompagnement d'habitats collectifs vers des économies d'eau.

* Dégradation des revenus

Le compostage en pied d'immeuble est la principale source de revenus à Trivial'Compost, sa principale dépense : les charges de personnel. Seulement depuis quelques temps son activité est en baisse. Il y a de moins en moins de demande d'accompagnement pour le compostage en pied d'immeuble. En effet, les habitants sensibles au compostage sont maintenant pourvus d'un composteur, les autres sont à convaincre. Les inquiétudes quant à l'année 2016 sont palpables. L'enjeu économique pour l'association devient aussi un enjeu personnel pour chacun des salariés. Malgré cela la majorité d'entre eux reste confiante ou ne montre pas ses inquiétudes, attitude que je juge positive pour une meilleure ambiance de travail et une bonne efficacité.

Et après

Missions

* Marc de café

L'association récupère le marc de café et le réutilise pour la culture des champignons. Elle a l'intention de les vendre par la suite à de petits restaurateurs locaux.

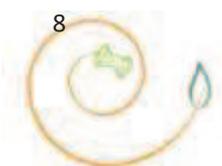
* AMAP

Trivial'Compost en partenariat avec une AMAP, monte un projet de conserverie. Il s'agirait de venir en aide à l'AMAP en mobilisant des bénévoles qui aideraient à cueillir et ramasser fruits et légumes qui pourraient se perdre pour ensuite en faire des conserves. Les bénévoles pourront repartir avec une partie des conserves effectuée.

* Pack éco événement

L'association a pour projet futur de se lancer dans la location d'un « pack éco-événements ». Il s'agirait à l'occasion d'un événement de louer des toilettes sèches, de la vaisselle, et composter les bio-déchets produits.

* Compostage de gros producteur





Trivial'Compost souhaite étendre sa mission d'accompagnement de projet de compostage aux gros producteurs du territoire.

* Catalogue d'offre d'animation

Pour répertorier et structurer l'offre éducative, la rédaction d'un catalogue a été prévue.

* Un projet sur les espaces verts privées

Trivial'Compost a actuellement pour projet, sous le même déroulé que le compostage en pied d'immeuble, d'accompagner les habitants vivant en habitats collectifs à gérer et aménager de manière écologique leurs espaces verts.

Une SCIC

Compte tenu de la conjoncture actuelle, et les restrictions économiques, les associations voient leurs subventions diminuer et leur avenir s'assombrir.

Pour Trivial'Compost, la FDF qui les a toujours aidé à « mettre le pied à l'étrier » va sans doute arrêter ses financements.

Le SYBERT, principal partenaire financier, qui dépend lui-même d'autres financements pourrait lui aussi diminuer considérablement ses financements. Son plan local de prévention des déchets (PLP) et le projet « waste on diet » touche à leur fin cette année. Cela signifie qu'il n'y aura plus de financement. D'après l'ADEME, les PLP laisseront la place à des « territoires économes en ressources » (TER) Il s'agira de contrats d'objectifs basés sur un niveau d'excellence et des objectifs plus contraignants. L'enveloppe budgétaire sera plus restreinte. Ainsi, l'ensemble des PLP ne deviendra pas nécessairement des TER ou, dans le cas contraire, les aides seront moins élevées qu'actuellement. C'est pourquoi, le SYBERT réfléchit actuellement à de nouveaux projets plus innovants, ambitieux et économes.

L'association arrive donc à un tournant de son existence : soit elle disparaît, soit malgré une période d'inconfort elle innove et se développe grâce à d'autres projets.

Afin d'anticiper le pire elle souhaite se transformer en une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) qui lui permettrait de ne plus dépendre financièrement d'autres structures.

Missions de stage

Structurer, enrichir et développer l'offre d'animation EEDD

Contexte

Trivial'Compost répond individuellement à des demandes d'animations. Pour chacune elle rédige son offre d'animation EEDD. C'est un travail qui prend du temps. Le besoin s'est fait sentir d'organiser tout ce qui touche à l'offre éducative.

N'ayant pas de formation dans le milieu de l'éducation, et occupant depuis maintenant 5 ans le poste à la fois de responsable pédagogique et d'éducatrice à l'environnement, l'animatrice ressent le besoin de réflexion sur l'offre éducative de la structure.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'association est à un tournant de son existence qui l'oblige à trouver des fonds. C'est donc un enjeu pour elle d'accroître sa clientèle et d'être reconnue comme structure d'éducation à l'environnement.

Pour ces raisons elle envisage de structurer, enrichir et développer son offre éducative.

Objectifs

Les objectifs du projet (ANNEXE IV)

Début du projet et ce que je dois faire

L'idée de la publication d'un catalogue est depuis quelques temps émise. La responsable du pôle éducation a commencé à rechercher d'autres modèles de catalogues, elle a établi une liste de tâches nécessaires à sa création.

Trivial'Compost a fait appel à ma personne pour « *Structurer et enrichir l'offre d'animation EEDD de l'association (conception et diffusion d'un « catalogue » d'animation, conception de séquences et d'outils pédagogiques ; communication ; identification des financeurs potentiels et appels à projet, etc.)* ».

Participer à l'initiation du projet sur les espaces verts

Contexte

Avec le projet de compostage en pied d'immeuble, les salariés de Trivial'Compost ont constaté la non utilisation des espaces verts privés en pied d'immeuble. Les demandes de la part des habitants pour être accompagnés dans l'aménagement ou la gestion des espaces verts existaient pourtant, mais ces derniers n'osaient pas se les approprier.

D'autre part, la ville de Besançon gère et aménage écologiquement les espaces verts publics.

Suite à ces deux constatations, l'association aimerait monter un nouveau projet d'accompagnement des habitants dans la gestion et l'aménagement écologique de leurs espaces verts en pied d'immeuble.

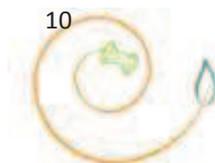
Ce nouveau projet lui permettrait par la même occasion d'obtenir une nouvelle source de financement, d'une envergure égale au projet de compostage en pied d'immeuble. Il serait plus attirant que le compostage puisqu'on parle de jardinage et non de déchets, tout en permettant d'englober le projet du compostage en pied d'immeuble.

Objectifs

En concertation avec le conseil d'administration les salariés ont établis les objectifs et les étapes de ce nouveau projet (ANNEXE V)

Début du projet et ce que je dois faire

Une fois le cadre du projet construit, Trivial'Compost répond à l'appel à projet de la Fondation de France « gérons ensemble notre environnement » afin de faire financer le lancement de ce projet. Suite à cette action ils font appel à une personne extérieure, en l'occurrence moi-même, pour « *Participer à l'initiation d'un projet participatif sur l'appropriation et la gestion des espaces verts urbains par les habitants (en fonction de l'avancement du projet)* ».





Partie II

De l'énoncé d'une mission à une réflexion problématisée

Reformulation de la demande du commanditaire

Avant de commencer le stage il a fallu reformuler la demande, en accord avec la structure, le stagiaire et les attentes de la licence professionnelle.

Ce travail contribue à définir les objectifs et les attentes de la mission.

Dans le cadre de la mission « Structurer et enrichir l'offre d'animation EEDD de l'association : conception et diffusion d'un « catalogue » d'animation », un premier travail de reformulation m'avait amenée à faire ressortir les attentes du commanditaire et à élaborer un rétro planning prévisionnel. (ANNEXE VI)

Il était question dans un premier temps de rédiger les fiches animations pour ensuite concevoir un catalogue d'offre d'animations. Puis de s'ouvrir à un public scolaire après avoir obtenu les agréments.

Suite à un état des lieux de l'offre éducative, suite aux attentes de la licence et à mes attentes, j'ai proposé de :

- ⇒ prendre en charge la conception du catalogue
- ⇒ de confier à un animateur celle des animations, mission relevant plus d'un travail d'animateur
- ⇒ de revoir le projet éducatif de la structure
- ⇒ de réactualiser le pôle éducation du site internet

En revanche il ne me semblait pas indispensable de proposer des animations à destination des écoles, d'autres structures comme le SYBERT s'en chargeaient déjà. Etait-il utile de rentrer en compétition, pour le même but ? J'ai tout de même accepté de chercher les agréments de l'EN, et j'ai conseillé à ma tutrice professionnelle, d'ouvrir l'association au public scolaire en ne proposant qu'un seul projet pédagogique.

Dans le cadre de ma mission « Participer à l'initiation d'un projet participatif sur l'appropriation et la gestion des espaces verts urbains par les habitants », la reformulation de la demande a conduit à la définition de ces actions à réaliser et d'un planning prévisionnel (ANNEXE VII)

- ⇒ aider à répondre à l'appel à projet de la FDF
- ⇒ rédiger un document à destination de la ville de Besançon résumant le projet
- ⇒ rechercher des partenariats
- ⇒ tester la démarche en verdissant les locaux de l'association en concertation avec les habitants

L'énoncé d'une problématique

Je me suis rendu compte tout au long de mon stage que l'équipe de Trivial'Compost avait du mal à prendre du recul sur sa pratique et son offre éducative. J'ai donc voulu dans ce rapport, au travers de cette partie « réflexion », leur donner des clefs et des pistes pour le faire. Je réponds par la même occasion à ma commande qui est d'enrichir l'offre éducative.

Ma problématique est donc la suivante :

En quoi les analyses de pratiques professionnelles participent-elle à structurer, enrichir et développer l'offre éducative.

Une réflexion problématisée

Structurer, enrichir et développer l'offre éducative

- **L'offre éducative**

Tout d'abord intéressons-nous à la formulation « offre éducative ».

Le mot « offre » a deux sens dans la langue française. Il signifie soit l'action d'offrir, de donner en cadeau ou de proposer, soit, dans un langage plus économique: « sur un marché déterminé, quantité maximale de biens ou de services qu'un agent économique ou ensemble d'agents souhaitent vendre pour un prix donné.

Il est intéressant de noter que ces deux définitions ont une finalité opposée. L'une propose, donne, dans le sens de la gratuité et l'autre vend pour un prix donné.

Le terme « éducative » signifie qui a pour but de l'éducation. Son verbe dérivé « éduquer » signifiait en latin la formation intellectuelle, morale et physique d'un individu, lequel individu se compose d'un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être. Eduquer c'est permettre à quelqu'un de se construire, de s'ouvrir au monde, d'accéder à sa propre pensée critique.

L'éducation est souvent associée à l'Education Nationale. Seulement comme le dit Lutopik « Loin de développer des Hommes libres, autonomes, et désireux de construire une société meilleure, l'école se contente bien souvent de former de futurs professionnels ».

- **Structurer, enrichir et développer**

Structurer, enrichir et développer ... que se cache t-il derrière ces trois mots ?

Le mot « structurer » traduit la notion d'organiser pour mieux s'y retrouver. Cela consiste à donner une structure, organiser les différentes parties. Son nom dérivé « structure » signifie la manière dont un édifice est construit. C'est la manière dont un ensemble concret, spatial, est envisagé dans ses parties, son organisation.

Le terme « enrichir » a pour sens premier de rendre plus riche, d'ajouter de la valeur. Son deuxième sens est d'apporter des éléments fertilisant, d'augmenter la teneur.

Enfin « développer » signifie défaire, déplier, dérouler, faire croître et donner de l'ampleur. En un sens plus « végétal » il traduit les termes pousser, fleurir et fructifier

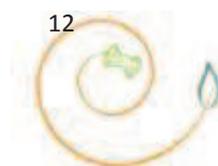
Pour illustrer ces termes je parlerai d'un jardin où l'on organiserait des rangées de semis et de plants, où l'on veillerait à agencer des plantes qui s'associent entre elles (structurer) et ensuite on apporterait un peu de compost pour rendre notre terre plus riche, un peu d'eau, et quelques soins à ce jardin (enrichir) afin que les graines semées poussent, fleurissent, et fructifient (développer).

Les analyses de pratiques professionnelles

- **Les analyses de pratiques professionnelles**

Une analyse de pratiques professionnelles comme son nom l'indique est une démarche d'analyse de « ce qui engage un sujet, investi d'une fonction socialement définie, dans une action mettant en jeu des savoirs, des compétences, finalisées par des valeurs » (KUMURDJIAN D. 2007), en d'autres termes une pratique professionnelle.

C'est, comme l'a mentionné l'un de mes formateurs en licence professionnelle CEEDDR, « Un cheminement : analyser à présent pour comprendre du passé afin de discerner pour décider puis agir dans l'à-venir » (KUMURDJIAN D., 2015)





Ses objectifs sont nombreux : élucidation, connaissance, remédiation, approfondissement, résolution de problème, aide au changement personnel, formation, recherche, transformation, intervention, évaluation, etc.

C'est une démarche qui permet de prendre du recul sur sa pratique. Il existe à ce jour plusieurs outils permettant de la mettre en application tel que le GEASE, l'écriture, l'histoire de vie, les jeux de rôles, etc.

- **Pourquoi analyser sa pratique professionnelle ?**

Concernant l'individu en tant que personne, elle permet de parler de soi, de se donner une vision globale, de faire face à une activité solitaire pour trouver une solution solidaire, c'est l'occasion de rencontrer ses pairs, de travailler en équipe et se préparer à changer

Concernant l'individu en tant que professionnel, elle permet de clarification une identité professionnelle, de distinguer le style du genre, d'intégrer les changements, de visionner la complexité de son métier aujourd'hui, de passer de la routine à l'invention de sa pratique

Cette analyse permet aussi d'échanger des pratiques, des questionnements pédagogiques, de produire des connaissances, de résoudre des problèmes.

- **Le groupe : une force**

Souvent l'analyse de pratiques professionnelles se fait par l'individu lui-même, aidé par un groupe d'autres individus. En effet, le collectif est une force. Ne dit-on pas que l'équipe permet de contrer les difficultés et d'avancer ?

Le groupe joue un rôle clef : « Ce sont des rencontres et des confrontations permanentes entre formateurs de mondes différents qui nous font basculer, modifier nos pratiques et nos postures. J'en suis persuadé. S'émanciper de ses propres habitudes professionnelles, on n'y arrive pas tout seul. Paradoxalement, c'est dans la composition que l'on évolue, et que l'on devient libre et émancipé. » (KUMURDJIAN D, 2007)

Cependant cela demande un cadre et une posture qui vont permettre l'analyse de pratiques.

Le cadre est l'ensemble d'organisations et de règles délimitant et donnant le sens de l'analyse. Comme points d'organisations, sont à expliciter, l'objectif, la méthode, la constitution du groupe, les champs de questionnement et comme règles, les principes nécessaires: réfléchir à égalité sans porter de jugement de valeur sur autrui, débattre sans complaisance mais avec bienveillance, s'écouter mutuellement et respecter les prises de paroles et les points de vue des autres, ne pas s'engager dans un questionnement sur la personne, ne pas diffuser les informations identifiant des personnes et des lieux affirmant en cela la spécificité du récit et du travail réflexif qui n'est pas à confondre avec un jugement pouvant être porté sur des faits avérés.

- **Ca se pratique en entreprise**

Dans l'industrie, les premières analyses de pratiques ne portaient pas ce nom. Elles étaient surtout observées dans les cercles de qualité. Il était demandé aux salariés au moyen d'outils très précis de description et d'analyse puis de résolution de problème, de décrire leurs façons de faire lorsqu'un problème de qualité était détecté. L'objectif était d'augmenter la qualité ou l'efficacité du travail.

Dans le secteur social, l'objectif d'une analyse de pratique professionnelle est la régulation psychologique. Employée depuis les années 70, elle permet de résoudre des problèmes de travail en équipe, de surmonter des vécus professionnels difficiles.

- **APP et analyse du travail**

Il faut différencier l'analyse de pratiques professionnelles et l'analyse du travail.

L'APP relève du champ de la formation d'adulte alors que l'analyse du travail relève de l'ergonomie, de la psychologie au travail.

Lors d'une APP, l'analyse est faite par nous même, aidé d'un animateur et d'un groupe, ce qui soulève un enjeu de « conscientisation » et un enjeu d'amélioration du travail en équipe.

L'analyse du travail se fait par le biais d'un expert extérieur qui observe le travail réalisé par nous. Il y a, ici, des enjeux de la psychologie du travail : adaptation d'un système de travail aux salariés, analyses des besoins en formation, etc.

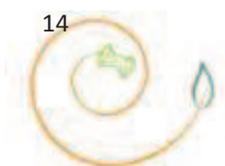
- **En quoi l'APP est-elle nécessaire ?**

Elle est nécessaire parce qu'elle accompagne profondément la transformation du travail, son organisation et ses activités.

La réflexion sur sa pratique est une position métacognitive (Métacognition) En psychologie, la métacognition est la « cognition sur la cognition ». Autrement dit, la métacognition consiste à avoir une activité mentale sur ses propres processus mentaux, c'est-à-dire « penser sur ses propres pensées ».

Bibliographie de la recherche

- Réseau Ecole et Nature, 2007. *Chemins de Formateurs : Histoire et pratiques de formateurs en éducation à l'environnement*. Montpellier : éditions Réseau Ecole et Nature.
- Fumat Y. Vincens C. Etienne R., 2006. *Analyser les situations éducatives*. Issy-les-Moulineaux : éditions ESF, 126 p.
- Beillerot J., 2003. *Dossier : Analysons nos pratiques 2*. Cahiers pédagogiques n°416.
- Wittorski R., 2007. *Analyses de pratiques et professionnalisation*. HAL archives ouvertes
- Kumurdjian D., 2014. *Diaporama : L'analyse de pratiques professionnelle*.
- Ardoino J., 1993. *L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives*. Pratiques de Formation-Analyses, Université Paris 8, Formation Permanente, n° 25-26.
- Robert P., *Le nouveau petit le robert : dictionnaire de la langue française*. Paris : édition dictionnaires le robert.
- Echaudemaison C.D., 2011. *Dictionnaire d'économie et de sciences sociales*. Nathan



Missions et résultats

Afin d'assurer les deux missions qui m'ont été confié j'ai réalisé un planning des tâches à effectuer (ANNEXE VIII)

Structurer, enrichir et développer l'offre d'animation EEDD

Améliorer la lisibilité sur l'offre d'animation de Trivial'Compost envers les partenaires et clients ainsi qu'envers les membres de l'association, semble nécessaire. Pour cela la structure propose de créer un catalogue répertoriant son offre éducative.

Conception du catalogue d'animation

La conception du catalogue s'est effectuée en deux étapes. Dans un premier temps, un état des lieux de l'offre éducative, puis dans deuxième temps, la réalisation du premier jet.

L'état des lieux de l'offre éducative

Afin de mieux appréhender mon travail, visualiser les animations que je vais retranscrire et faire émerger les particularités éducatives de Trivial'Compost j'ai réalisé un état des lieux.

- **La démarche pour réaliser l'état des lieux**

Consulter et classer les fiches pédagogiques (Annexe IX), participer à quelques animations, mener un entretien avec l'animatrice sur sa pratique professionnelle (Annexe X) en s'inspirant de la méthode du JTM (ANNEXE XI), sont tout autant d'actions réalisées qui m'ont permis de cerner les animations et les pédagogies mises en œuvre à Trivial'Compost.

- **Les résultats de l'état des lieux**

Trivial'Compost propose six thématiques d'animation : le compostage, le jardinage, l'alimentation durable, les toxiques, l'eau et la récupération. Le public à qui elle s'adresse se compose d'enfants en milieu scolaire, d'enfants en dehors du milieu scolaire, et d'adultes.

La particularité de Trivial'Compost est de proposer des animations sous forme de stand. Le nombre de participants y est rarement prévu et le temps de leurs passages sur le stand est très variable. Afin de s'adapter à ces facteurs l'association mène des activités courtes et ludiques.

Les finalités éducatives de l'association tendent vers de l'éducation pour l'environnement (en vue de le protéger). Elle aspire à faire changer les comportements de chacun vis-à-vis de son environnement en adoptant au quotidien des éco-gestes.

De manière globale le déroulé d'animation se présente souvent sous le même schéma : Tout d'abord les enfants observent, découvrent, le but étant de capter la curiosité et de faire ressurgir les représentations initiales. Ensuite l'animateur, qui se place comme « celui qui sait », apporte une explication. Puis, les enfants mettent en pratique et apprennent par le « faire ». En fin d'animation il y a une séquence d'évaluation des connaissances (mise à part lors des animations en stand).

Les approches employées sont : scientifiques, ludiques, pragmatiques, sensorielles, et créatives.

Dans toutes ses animations, l'association s'appuie sur des outils pédagogiques, notamment celui qu'elle a créé : « la valise pédagogique du compostage ». (Annexe III)

Selon le résultat d'entretien, pour l'animatrice le dynamisme de l'animateur et le fait de donner envie aux participants est la part la plus importante dans sa pratique professionnelle. Avec des moyens

supplémentaires elle choisirait de construire plus d'outils pour appuyer ses animations, et créer davantage d'animations. Elle aimerait aussi élargir ses connaissances afin de les partager.

Par cette synthèse des résultats de l'état des lieux de l'offre d'animation je vais pouvoir retranscrire au mieux les animations et les outils pédagogiques proposés tout en étant en accord avec les pratiques éducatives

L'élaboration du contenu du catalogue

Une fois l'état des lieux terminé, j'ai pu élaborer le catalogue. L'objectif était d'être synthétique, de donner envie, de s'adapter au lecteur et de faire transparaître la particularité, les finalités éducatives, et les pédagogies mises en place par Trivial'Compost.

• La démarche effectuée pour définir le contenu

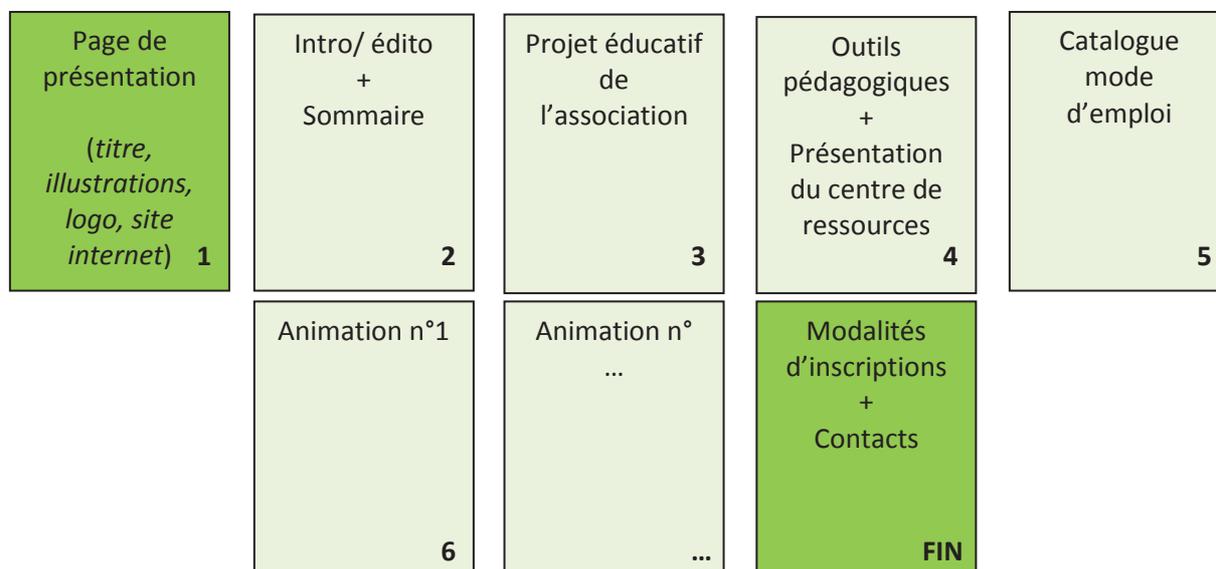
J'ai dans un premier temps effectué l'ébauche du catalogue en m'inspirant d'autres publications d'association d'EEDD. J'ai ensuite synthétisé chaque fiche pédagogique afin de présenter l'animation succinctement. Il a fallu bien distinguer la spécificité de chacune des animations afin que les présentations ne soient pas redondantes. En effet, celles qui appartiennent à la même thématique ont quasiment le même déroulé.

J'ai parallèlement analysé les programmes scolaires des cycles 1, 2 et 3 (Annexe XII). Il me paraissait intéressant d'établir un lien entre les animations proposées et le programme suivi par les enfants scolarisés et ainsi répondre aux besoins de l'Education Nationale.

La mise en page s'est effectuée en lien avec une personne en service civique chargé de la communication.

• Le contenu du catalogue

La structure du catalogue :



Les animations sont en premier lieu classées par thématique et ensuite par type de public et type d'animation : scolaire, périscolaire, et le stand.

Toutes les fiches résumant les animations comportent : une illustration, un titre accrocheur, une présentation, le lieu d'animation, la durée, le type de public, le thème, le matériel fourni et les objectifs pédagogiques. (Annexe XIII)



Pour la catégorie « public d'enfants dans un cadre scolaire » la correspondance avec le programme scolaire est mise en évidence. Pour la catégorie « public d'enfants en dehors du cadre scolaire » c'est le côté ludique de l'animation qui apparait.

Le catalogue est toujours en cours de réalisation à ce jour.

Analyse de la conception du catalogue

Le catalogue apporte à Trivial'Compost une plus grande lisibilité sur ce qu'elle propose en terme d'animations, à la fois à l'ensemble de l'équipe, à la fois à ses partenaires et à sa clientèle.

La phase d'état des lieux et notamment l'entretien sur la pratique professionnelle de l'animatrice, ont permis d'éclaircir les finalités éducatives mais aussi de soulever une demande de sa part sur une analyse plus approfondie de sa pratique professionnelle, ainsi qu'un apport de conseils.

Je pense que la mise en page du catalogue aurait été plus productive si j'avais mis en place des temps de concertation formels entre les personnes concernées par cette tâche. En effet, les échanges se sont fait par intermittences et il n'y a pas eu de co-construction du projet avec la personne chargée de la communication.

Suite à de nombreux aléas et une mauvaise gestion de mon temps de travail suite à une estimation incorrecte, je n'ai pas achevé la réalisation du catalogue. Les salariés auraient aimé que celui-ci soit publié pour la rentrée Septembre 2015.

Revoir le cadre de l'action en réactualisant le projet éducatif

Lors de la conception du catalogue d'animation me rendant compte que le projet éducatif (Annexe XIV) n'était plus à jour, car rédigé au début de la création de Trivial'Compost, soit il y a 5 ans, j'ai proposé sa réactualisation. En effet, nous l'avons vu dans la première partie, l'association a évolué depuis, elle a même récemment modifié son projet associatif.

Se former au projet éducatif

Novice sur le sujet du projet éducatif, il a fallu que je me forme, que je comprenne le sens de ce terme, avant d'élaborer toute démarche de réactualisation du projet éducatif de la structure.

• **La démarche de formation**

Dans un premier temps, je me suis documentée à son sujet : à quoi servait-il réellement ? Et comment celui-ci se construisait ?

En comparant plusieurs projets éducatifs des autres structures d'EEDD, j'ai pu faire apparaitre un « squelette » commun. Grâce auquel je pouvais élaborer le contenu du projet.

• **Résultats de mes recherches**

Mes recherches m'ont apportées les réponses à ces questions :

* Qu'est ce qu'un projet éducatif ?

C'est ce qui traduit la culture éducative de la structure. Il présente et développe les intentions, les valeurs et les priorités de l'association.

* A quoi sert-il ?

C'est un document de référence pour tous les acteurs de la structure. Il garantit une cohérence des actions et des projets.

* Comment il se compose ?

Le document se décompose généralement trois parties : les finalités, les objectifs et les méthodes et principes éducatifs. (Annexe XV)

Une réactualisation collective du projet éducatif

J'ai jugé primordial de réactualiser le projet éducatif avec l'ensemble des membres de Trivial'Compost. Dans un premier temps lors d'une réunion avec les salariés et les services civiques puis ensuite avec le conseil d'administration.

- **La démarche de mise en place d'une réunion participative**

L'objectif est de faire émerger les valeurs, les finalités, les objectifs et les principes et méthodes éducatives, mais également de montrer à l'équipe de Trivial'Compost des techniques de réunion participative.

J'ai fixé la date de la réunion avec la responsable de pôle animation au 18 Mai 2015 à 14h00. J'aurais le rôle de l'animatrice et serais garante du temps. La responsable du pôle animation sera la secrétaire. J'ai veillé à ce que cette dernière ne soit pas impliquée dans la construction de la réunion. La connaissance des méthodes aurait pu influencer sa participation et ses propositions au cours de la réunion.

Pour permettre à chacun de participer, j'ai mis un point d'honneur à débiter chaque séquence par un temps de réflexion individuelle qui abouti à une expression écrite anonyme. Ce qui m'apporte en même temps un moyen de récolter des données qui peuvent être personnelles.

J'ai donc envisagé le déroulé de la réunion. (Annexe XVI)

1

L'accueil :

L'objectif de cette séquence est de laisser le temps aux participants de s'installer, d'anticiper des retards et de créer une ambiance conviviale.

Pour cela du thé et du café seront servis, des dessins humoristiques sur les réunions « classiques » seront disposés afin de faire patienter les participants.

La réunion se déroulant dans les locaux de Trivial'Compost je changerai volontairement l'agencement de la pièce pour sortir de l'univers du travail quotidien.

L'introduction :

2

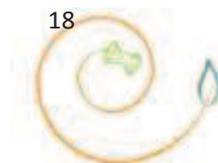
On débutera la séance par l'énoncé de l'ordre du jour (ANNEXE XVII), et le temps prévu pour son déroulement. Sans oublié l'intention de la réunion qui est de faire émerger des idées.

3

Qu'est ce que le projet éducatif ? :

L'objectif étant à la fois de susciter l'intérêt des participants sur le sujet et de les mettre tous sur le même niveau d'information, j'ai mis en place la méthode « boule de neige Suivra un récapitulatif des notions sur le projet éducatif permettant à tous d'avoir un socle commun de connaissance sur le sujet. Pour ce faire je m'appuierai sur des supports papiers qui illustreront mes propos.

Une précision concernant la distinction entre finalités, objectifs, principes et méthodes éducatives permettra d'anticiper la suite de la réunion ci-après.



**4**

Définir les valeurs de Trivial'Compost :

Pour cela j'ai choisi d'employer deux méthodes.

Dans un premier temps, sur les conseils de mon tuteur pédagogique, il sera demandé à chacun de décrire sur papier un moment de la journée qu'il apprécie dans son travail. Dans un deuxième temps, il sera distribué à chacun une illustration d'un vélo (ANNEXE XVIII) qu'il faudra remplir par rapport à son travail à Trivial'Compost. Cela leur permettra de faire ressortir les fondamentaux pour être cohérent avec eux-mêmes, donc leurs valeurs, qui en règle générale sont en corrélation avec les valeurs de Trivial'Compost. Pour ce faire, chacun pourra s'isoler où il le souhaite dans les locaux de l'association.

Les participants ne sont pas dans l'obligation de faire part de leur écrit du fait du caractère personnel et intime de l'exercice. Ils resteront anonymes et seront récoltés par l'animateur à la fin de la réunion dans le but de traiter les données.

7

Et après qu'est ce qu'on fait ?

Il s'agit ici de prendre une décision sur la suite du projet. A savoir : qui va écrire le projet éducatif ? Est ce qu'on le soumet au conseil d'administration ? Etc. C'est un temps où on échange tous ensemble, et la prise de décision sera actée par le compte rendu.

8

Conclusion :

La réunion se terminera par un tour de table où chacun s'exprimera sur son ressenti.

Après la réunion l'animateur pratiquera une auto-évaluation de la réunion, par la méthode du « scénario catastrophe »

- **Résultats de la réunion**

La réunion a été pour moi une réussite. D'une part, elle atteint ses objectifs, à savoir l'émergence collective des valeurs, finalités, objectifs et méthodes éducatives, ainsi que la démonstration de méthodes participatives. (ANNEXE :XX)

D'autre part les participants ont apprécié son coté collectif et participatif. Les retours informels en fin de réunion le démontrent : « content de cette méthode participative » « c'est bien de faire ça tous ensemble ».

Le projet éducatif sera rédigé par la responsable du pôle animation, les autres membres de l'équipe lui viendront en aide ponctuellement. Une autre réunion sera organisée pour finaliser et valider ensemble le projet éducatif une fois qu'il aura été rédigé. Il sera également présenté au conseil d'administration. Il pourra également servir d'introduction au catalogue d'animation

5

Temps de pause

Définir ensemble les grandes lignes du contenu

Chacun réfléchira et remplira individuellement une feuille sur laquelle figure trois questions sur les finalités, les objectifs et principes et méthodes éducatives. (ANNEXE XIX)

Volontairement je n'ai pas utilisé les termes « finalité », « objectifs éducatifs » et « principes et méthodes éducatifs » pour ne pas influencer leurs réponses et expliciter au mieux la question sous-jacente.

Tour à tour chacun sera invité à faire part de sa réponse à l'ensemble du groupe. L'animateur notera sur des feuilles de paper board toutes les réponses émises pour que les participants visualisent l'ensemble des réponses.

Il sera ensuite proposé d'échanger en groupe sur ce qui vient d'être dit, de regrouper les réponses et de faire ressortir les points les plus importants qui reflètent au mieux l'association. Cela permettra de faciliter l'écriture du projet éducatif.

6

Analyse de la démarche de réunion

Je pense qu'on aurait pu améliorer les démarches utilisées pour convoquer les personnes de l'équipe. Afin que l'esprit participatif existe dès le début de la réactualisation du projet éducatif il aurait été positif de se décider ensemble de la date et de l'ordre du jour de cette réunion. Ajouté à cela un rappel la veille de la réunion, aurait pu éviter les retards.

Je me suis rendu compte que pour chaque activité proposée, il existait une répétition dans l'approche: un temps de réflexion individuelle avec écriture, suivi d'un temps d'échange en groupe. Il aurait sans doute été intéressant de casser cette linéarité par des approches différentes, pour apporter du dynamisme à la réunion.

Insérer un temps individuel entre chaque séquence s'est avéré positif, puisque chacun a pu s'exprimer au moins par l'écrit, se sentant ainsi actif et pris en compte.

Même si une distinction a été faite entre les finalités, les objectifs et les méthodes et principes éducatifs, cela n'a pas évité aux participants et à moi-même l'animatrice, de rencontrer des difficultés pour classer les réponses. Il aurait peut-être été judicieux de passer plus de temps sur la différenciation de ces termes et de garder visible le schéma récapitulatif.

Suite à cette réunion j'ai connu des difficultés à traiter les données (ANNEXE XXI) permettant de faire émerger les valeurs.

Je pense que qu'il aurait été intéressant d'insérer une question sur l'EEDD : *C'est quoi pour vous l'EEDD ? Selon vous, pratiquez-vous de l'EEDD ?* Je pense que par ces questions le sujet aurait été davantage centré sur l'aspect éducatif. De plus cela aurait permis que chacun s'interroge sur son travail.

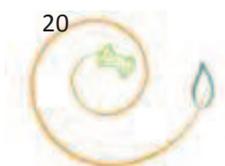
L'aspect collectif de cette réunion a été très riche. Elle a permis de gommer en partie, quelques instants de hiérarchisation inconsciente qui s'établit entre les personnes, notamment entre une personne en service civique et une personne salariée de l'association. D'après des discussions informelles, la plupart se sont sentis pris en considération et ont ressenti un esprit d'équipe.

De plus la réunion a permis de visualiser les aspirations de Trivial'Compost et de voir que l'ensemble de l'équipe est en cohérence, qu'il n'y a pas de décalage dans la vision des uns et des autres. Cela paraît rassurant et donne une nouvelle dynamique à l'équipe.

Les perspectives de l'offre éducative

Je pense qu'il serait intéressant de faire de la particularité de Trivial'Compost un atout et le développer. Développer son offre d'animation envers un public d'enfants en dehors du milieu scolaire semble pour moi une bonne perspective. Continuer à proposer des animations courtes et ludiques et intervenir dans le cadre périscolaire, en accueil de loisir, et pendant les vacances scolaires sont, selon moi, des activités à privilégier.

Afin de structurer et d'enrichir l'offre éducative de Trivial'Compost je préconise que l'ensemble de l'équipe se réunisse plus souvent pour les projets (au moins les personnes en charge du même projet). En effet, hormis les réunions d'équipe, il est rare que les membres prennent l'initiative de mettre place une réunion pour échanger sur le projet. Les échanges se font de façon informelle, pendant une pause, ou autre, ce qui occulte parfois certaines personnes, et les informations, les idées ou les prises de décisions émises ne sont pas actées par un compte rendu et risquent d'être perdues ou de générer un conflit. Dans le but de garder une ambiance conviviale, amicale, voir familiale au sein du groupe, les réunions peuvent se faire de façon participative, plus détendue. Il ne faut pas que le terme « réunion » fasse peur et devienne négatif. De plus d'après les résultats de la réunion de réactualisation du projet éducatif, il en est ressorti des valeurs et des envies de partage, d'esprit d'équipe, de collectif pour l'ensemble des membres. C'est donc bien une volonté commune.





En vue d'enrichir et développer l'action éducative de Trivial'Compost, je préconise à l'ensemble de l'équipe de mener des analyses de pratiques professionnelles ou de situations éducatives. Cela leur permettra de prendre du recul sur leur action, de dénouer d'éventuels problèmes, et de renforcer l'esprit d'équipe.

Projet espaces verts

Développer les partenariats

- **Démarche employée pour développer des partenariats**

Lors de mon arrivée en stage, les salariés s'affairaient à répondre à l'appel à projet de la Fondation de France : « gérons ensemble notre environnement » (ANNEXE XXII) en proposant leur projet : « accompagner les habitants de Besançon dans la gestion et l'aménagement écologique de leurs espaces verts en pied d'immeuble ». Partenaire financier de longue date, cette dernière a permis à Trivial'Compost de mettre en place ses nouveaux projets. J'ai aidé à la rédaction de la partie évaluation du projet et à sa la relecture.(ANNEXE XXIII)

En accord avec la démarche politique de Besançon sur les espaces verts, Trivial'Compost souhaite établir un partenariat avec la ville. Afin de présenter le projet à la collectivité j'ai réalisé un document résumant le projet en question. (ANNEXE : XXIV) Il se structure en plusieurs parties : La présentation de Trivial'Compost ; Une présentation succincte du projet comportant la mise en évidence de sa continuité avec celui de la collectivité ; Une présentation de ses objectifs ; Une présentation des grandes étapes qui le compose ; Le calendrier prévisionnel ; Les besoins et les attentes de l'association pour le mener à bien ; Une mise en avant de son potentiel ; Et enfin, un répertoire de partenariats envisagés.

- **Résultats des partenariats effectués**

Suite à la candidature de Trivial'Compost à l'appel à projet « gérons ensemble notre environnement », une personne de la fondation de France est venue rencontrer les salariés afin d'éclaircir certains aspect du projet, notamment sur le « faire ensemble ». D'après elle, l'esprit de concertation ne ressortait pas suffisamment dans la réponse à l'appel à projet. La Fondation de France, soutenant depuis plusieurs années les projets de Trivial 'Compost, elle a souligné que ce soutien serait peut être l'un des dernier sous le motif que la fondation doit donner sa chance à d'autres structures.

Nous avons appris, début Juillet, que nous n'avons pas été retenus pour l'appel à projet. Cependant, les critères convenant mieux aux objectifs de la fondation de France « habitat », la fondation de France « environnement » lui a transmis le dossier. Nous attendons toujours une réponse. (ANNEXE XXV)

Au cours de la rencontre, dans laquelle, la ville de Besançon nous a donné son soutien au projet, les échanges ont porté sur les besoins et les attentes des deux partenaires. La ville a proposé d'apporter un soutien matériel et pour la formation. Elle a proposé également des pistes à Trivial'Compost pour mener son projet (contrat de ville)

- **Analyse de la démarche réalisée pour obtenir ce partenariat**

La réalisation du document résumant le projet, a été appréciée par l'ensemble de l'équipe. Le fait que je sois une personne extérieure me parait être un plus. En effet, j'ai pu avoir le recul nécessaire pour discerner les points important à mettre en avant.

Néanmoins, il a été dommage que le dossier ne soit pas envoyé à d'autres structures, elles auraient pu devenir des partenaires.

Ce projet étant coordonné par trois salariés il était difficile de prendre des décisions sans se concerter. Et je pense que, comme ils n'ont pas l'habitude de se réunir en dehors des réunions d'équipe hebdomadaires, la concertation n'a pu se faire. Au début je me suis adaptée à ce fonctionnement, discutant du projet de façon

informelle sans pour autant prendre de décision. Cependant j'avais besoin d'un cadre et j'étais convaincue que le projet méritait un suivi plus rigoureux. J'ai donc proposé une réunion afin d'élaborer un plan pour la suite.

Mise en place d'une démarche test : verdir la cours

Dans le cadre du projet « accompagner les habitants de Besançon vers un aménagement et une gestion écologique de leurs espaces verts en pied d'immeuble », Trivial'Compost souhaite montrer l'exemple en verdissant la cours de ses locaux en lien avec les copropriétaires. Le but est de tester une démarche de concertation et de médiation ainsi que de se former sur la gestion écologique des espaces verts. J'ai coordonné cette démarche et l'ai réalisée avec une collègue en service civique.

• Méthodologie de la mise en place de la démarche test

En concertation avec ma collègue en service civique nous avons établi l'objectif de ce projet, élaboré notre démarche méthodologique et conçu un planning prévisionnel .

Novices sur le sujet, nous nous sommes formées sur la gestion différenciée. Recherches, visites des éco-jardins de la ville, renseignements auprès de professionnels, nous ont permis d'avoir une base de connaissances.

Nous nous sommes répartis le travail : ma collègue se charge du choix et de l'agencement des plantes pour verdir la cours, et en parallèle, j'établis un budget prévisionnel (ANNEXE XXVI) pour son aménagement et conçois des panneaux pédagogiques (ANNEXE XXVII). Ils permettront de donner des informations sur les propriétés et bienfaits de chacune des plantes, justifiant ainsi leur plantation.

Toujours en concertation avec ma collègue, nous avons élaboré un « apéro convivial » (ANNEXE XXVIII) afin de rencontrer nos voisins et leur proposer ce projet de verdissement. Le but était en premier lieu de se présenter, de susciter chez eux l'envie de s'approprier leur cour et d'éveiller leur intérêt pour une démarche écologique. Nous les avons conviés par le biais d'affiches et flyers (ANNEXE : XXIX). Le conseil d'administration a également été invité. Etait prévu en début de soirée un jeu de présentation qui permettait de se plonger dans l'ambiance et de mieux se connaître. Viendrait ensuite une présentation de l'association ainsi que du projet portant sur la gestion des espaces verts. Trivial'Compost y ferait part de sa volonté de verdir la cours avec l'ensemble des habitants. Si ceux-ci semblaient intéressés par le projet on leur proposerait au cours de la soirée d'émettre leurs idées sur l'aménagement, le système d'arrosage, le type de plantes, etc. Ces idées auraient été suspendues sur un arbre pour rester dans la thématique.

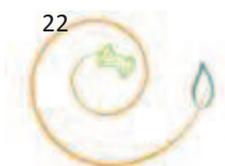
• Résultats de la démarche test verdissement

Suite à ce projet Trivial'Compost a verdi la devanture de ses locaux à l'aide de jardinières garnies de plantes hôtes, mellifères, utiles au jardin, d'essences locale et vivaces, etc. et mises en valeur par des panneaux pédagogiques.

N'ayant pu être présente pour animer « l'apéro convivial », j'ai délégué le rôle d'animatrice à ma collègue. Ne se sentant pas prête à animer une démarche participative, elle a du modifier le déroulé de la réunion. Les quatre habitants venus au rendez-vous ont donc pris connaissance du projet par des échanges avec l'animatrice et le coordinateur de l'association. Favorables au projet, ils ont proposé une nouvelle réunion en Septembre afin de poursuivre le verdissement de la cour.

• Analyses de la démarche test verdissement

Au début, il était question de tester une démarche de concertation et de médiation avec un collectif d'habitants pour décider de verdir ensemble la cour. Il était aussi question de créer un outil pédagogique qui aiderait à prendre une décision collective concernant l'agencement de l'espace. Cet outil aurait été réutilisé dans le cadre du projet sur les espaces verts. Seulement faute de concertation entre tous les membres de ce





projet, le verdissement de la cour à ensuite eu pour objectif de montrer, notamment à la Fondation de France, que Trivial'Compost s'initie aussi à l'aménagement et la gestion écologique de sa cour. Une personne de la fondation venant discuter du projet dans les locaux de l'association, il fallait commencer le projet rapidement. Mais, dans le laps de temps qui nous était imparti, il nous était impossible d'aménager l'espace en concertation avec les habitants avant la venue de cette personne. Nous avons donc aménagé la devanture des locaux sans consulter les habitants. Puis, lors d'une réunion d'équipe, l'un des membres du projet à rappelé le fait que l'objectif premier était de faire ce projet en concertation avec les habitants. Nous avons, suite à cette remarque, proposé une réunion participative déguisée en « apéro convivial » en vue de décider avec eux de la possibilité de verdir la cour et en même temps de se rencontrer.

Je pense que tout ces changements d'objectifs auraient pu être évités si j'avais proposé des réunions régulières avec les référents du projet afin d'en acter l'objectif et les étapes. Chose que je n'ai fait seulement qu'à la fin du projet.

Perspectives du projet espaces verts

Je pense que des réunions devraient être menées régulièrement entre les membres du projet espaces verts afin de mettre par écrit les nouvelles idées qui émergent et définir collectivement les prochaines étapes.

Pour la suite je préconise de :

- ⇒ Chercher d'autres financeurs et partenaires techniques. De leur présenter le projet à l'aide du document résumé, et de voir ce que ce futur partenaire peut apporter, échanger ensemble sur ce projet et peut être faire émerger de nouvelles idées, et voir comment l'éventuel partenaire et Trivial'Compost peuvent travailler ensemble.
- ⇒ Rencontrer l'association Pirouette Cacahuète et échanger sur le déroulé du projet.
- ⇒ Poursuivre le verdissement de la cour en proposant en Septembre une réunion avec les copropriétaires.

Analyse de mon stage dans sa globalité

Mon stage a été ponctué de hauts et de bas, de coup de stress et de moment calme, des périodes où mon avancé était rapide et d'autres non. Tout cela est dû à des difficultés rencontrées et aux facilités.

Mes difficultés

- **S'adapter face aux imprévus**

L'évolution des missions a été une difficulté pour moi. En effet de nombreux facteurs ont concouru à la modification des résultats que je devais produire. On peut citer plusieurs exemples de missions qui ont été modifiées :

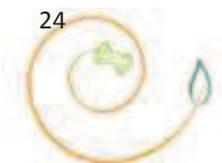
- ⇒ La mission de réactualisation du projet éducatif n'était pas prévue initialement. En effet, pour les besoins de la conception du catalogue et suite au constat que, malgré la modification du projet associatif, le projet éducatif n'avait pas évolué depuis 5 ans, c'est au cours de mon stage qu'il a été décidé de le réactualiser.
- ⇒ La mission qui m'a été confiée au début de mon stage à savoir la réalisation des fiches pédagogiques n'a pas été exécutée. Elle relevait davantage du métier d'animateur.
- ⇒ Dans le cadre du projet « structurer, enrichir et développer l'offre éducative », j'ai proposé de développer des animations auprès d'un public d'enfants en milieu scolaire en créant un partenariat avec des écoles et en obtenant des agréments de l'éducation nationale. Cette mission n'a pas été poursuivie du fait que de nombreuses autres associations, certaines même partenaires de Trivial'Compost, proposaient déjà des animations sur les mêmes thématiques dans les écoles bisontines. Il n'était donc pas pertinent de poursuivre cette initiative.
- ⇒ La mission qui m'a été confiée de « verdissement de la cours de Trivial'Compost en lien avec les copropriétaires » a évolué dans ses objectifs. Ce qui a été pour moi déstabilisant.

Je pense que l'évolution d'une mission est normale dans tout projet. Cependant il me semble qu'en ayant pris le temps, en début de mon stage, d'échanger avec toutes les personnes travaillant sur ces deux projets, en établissant avec eux un planning prévisionnel ainsi qu'en exposant les objectifs du projet et de ma mission, j'aurais pu éviter certains rebondissements, et un sentiment de doute. Pour que ces imprévus ne deviennent pas un évènement paralysant, j'ai dû m'adapter aux situations et faire preuve de réactivité.

- **S'autoriser à prendre du recul**

J'ai connu beaucoup de difficultés à prendre du recul sur mon travail. J'ai pu le faire surtout durant la semaine d'échange et d'accompagnement du stage en Juin à Florac, et pendant la rédaction de se rapport. Je pense que les éléments qui ont contribué à ce recul sont la distance avec mon lieu de travail, le temps que je me suis accordée pour avoir une vision plus objective, et les échanges avec d'autres personnes.

J'ai remarqué que l'évaluation et l'analyse d'un projet n'étaient pas encore systématiques en situation professionnelle. Privilégiant l'action et le résultat, elles sont souvent perçues comme non indispensable. J'ai compris leur importance lors de mon stage. J'ai également compris qu'il faut oser prendre un temps de réflexion considéré souvent comme un temps non productif, et provoquer des réunions d'échanges sur les projets, les pratiques professionnelles pour enrichir son travail.





- **L'estimation du temps de travail**

La difficulté que j'ai eue à estimer de manière la plus exacte possible le temps nécessaire à effectuer mes tâches, a entraîné chez moi une sensation d'inefficacité dans mon travail. Je pense que cette mauvaise estimation provient à la fois d'un manque d'expérience, et d'une tendance à me fixer des objectifs un peu trop ambitieux

- **Provoquer des temps formels**

J'ai apprécié l'ambiance conviviale et détendue qui règne dans l'association cependant l'aspect formel dans le travail, m'a manqué pour réaliser mes objectifs. J'ai par conséquent provoqué des moments de réunions.

- **La connaissance du territoire**

La connaissance du territoire, de ses acteurs, et de sa politique est importante à identifier pour la réalisation d'un projet. J'ai passé plusieurs jours à étudier le territoire, mais je ne le maîtrise pas autant que les salariés qui travaillent et vivent ici depuis maintenant quelques années. Ce manque a rendu difficile la compréhension entre certains échanges, notamment sur la recherche de partenariat concernant le projet « accompagner les habitants de Besançon dans l'aménagement et la gestion écologique des espaces verts ». Je me suis alors appuyée sur la connaissance de mes collègues pour atteindre mes objectifs.

Mes facilités

L'intérêt que j'ai porté à mes missions durant ce stage a joué le rôle de levier pour travailler à leur réalisation. Des missions relevant de deux fonctions distinctes : l'une de responsable pédagogique et l'autre de médiateur et accompagnateur. Au moment de les réaliser j'ai apprécié d'avoir une grande autonomie dans mon travail.

Les missions qui m'ont été confiées revêtaient de forts enjeux, sachant que l'association n'était pas sûre de son avenir proche. Il était donc très important qu'elles aboutissent avec succès. J'avais de ce fait des responsabilités dans cette réussite, élément important qui m'a portée tout au long de mon stage.

Pour m'aider à l'accomplissement de mes missions, je me suis servie de mon expérience dans l'animation de réunions participatives, dans la conception des outils de communication et d'outils pédagogiques, trois pratiques dans lesquelles je me suis impliquée avec beaucoup de plaisir.

Pour concevoir et mettre en œuvre mes deux missions, il me fallait utiliser les compétences en montage de projet, acquises tout au long de ma licence professionnelle en CEEDDR. Elles m'ont facilité ce travail et ont participé à me sentir à l'aise au cours de ce stage.

Mon organisation et mon intégration au sein de l'équipe

En arrivant à Trivial'Compost je voulais m'entretenir avec chaque salarié et chaque service civique pour pratiquer un entretien au sosie afin de bien cerner leur travail au sein de la structure. Mon plan était de prendre 1 à 2 semaines de mon stage pour comprendre le contexte de ce dernier. A la fin de ce temps, je souhaitais remettre la synthèse de mes recherches aux salariés afin qu'ils le corrigent et valident. Cette synthèse aurait pu être réinvestie lors de l'écriture de mon rapport de stage et aurait pu servir à l'association pour l'accueil de nouveaux membres.

Seulement, lors de mon arrivée, les salariés avaient une semaine pour répondre à l'appel à projet « gérons ensemble notre environnement » ainsi que pour préparer l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Cela ne laissait pas le temps à des entretiens et je ne voulais pas leur rajouter du travail en leur faisant corriger ma synthèse de l'association. De plus j'ai compris que mener un entretien était peut être un peu trop solennel. Ils ne fonctionnent pas comme ça. Je me suis donc adaptée. J'ai mené un entretien avec la

responsable pédagogique et le coordinateur de l'association. Pour rendre cet entretien plus « détendu » je n'ai préparé que deux ou trois grandes questions pour guider la discussion. Il a eu lieu à l'extérieur des pour sortir du cadre du travail.

Tout au long de mon stage j'avais envisagé de faire des points réguliers avec ma tutrice professionnelle. Comme une réunion d'équipe se déroulait chaque semaine, on a décidé ensemble que ces points se feraient dans ce même temps. Cependant le format de la réunion d'équipe ne me convenait pas. En effet, je ne pouvais pas me permettre de mobiliser le temps de toute l'équipe pour parler de mon avancée dans le stage et émettre mes idées ou mes questions sur des missions qui ne concernaient pas tout le monde. Le fonctionnement entre moi et ma tutrice c'est alors établi tout seul : quand j'avais besoin de faire un point je la sollicitais et elle se rendait disponible.

Mon bureau se trouvant dans la pièce centrale des locaux de Trivial'Compost, cela me permettait d'entendre toutes les conversations et de suivre le fil de ce qui se passait. Malgré mon appréhension à être sans cesse dérangée, en grande autonomie, cela me permettait de ne pas me sentir isolée.

L'ambiance conviviale de l'association m'a mise à l'aise dès le début. Je me suis sentie intégrée à l'équipe à tel point qu'à une période j'en ai oublié mon statut de stagiaire. Je me suis impliquée tant dans mes missions que dans la vie associative, j'ai dû veiller à freiner mes activités afin de rester dans le cadre de mon stage.

Compétences acquises et mobilisée

Au cours des missions réalisées dans le cadre de mon stage j'ai pu acquérir et développer des compétences professionnelles relevant de la coordination de projet en EEDD.

L'animation de réunion est un savoir faire qui demande une capacité d'écoute, une aisance relationnelle, de l'enthousiasme, une bonne organisation et des aptitudes à s'adapter. Ce sont toutes ces compétences et qualités que j'ai pu développer lors de mes missions au sein de Trivial'Compost.

Novice dans certains domaines j'ai pu m'enrichir en découvrant par exemple la gestion différenciée. J'ai également accru mes connaissances sur le projet éducatif, les programmes scolaires, les agréments de l'Education Nationale, et la connaissance du territoire bisontin.

Afin de concevoir le catalogue d'offre d'animation EEDD et le document résumant le projet d'accompagnement des habitants de Besançon sur la gestion écologique des espaces verts, j'ai développé mes capacités d'écriture, de synthèse et d'analyse. Ce travail a fait appel à mon sens de l'organisation, et ma créativité.

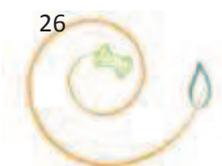
Pour chacune de mes missions j'ai dû travailler en concertation avec d'autres membre de Trivial'Compost. J'ai compris l'importance de prévoir régulièrement, avec les personnes travaillant sur le même projet, des moments d'échanges officiels afin de faire part de l'avancée et des difficultés de chacun dans son travail, et afin de discuter de la suite du projet.

J'ai perfectionné ma compétence à créer des supports de communication et des outils pédagogiques. Pour cela j'ai pu m'initier à l'utilisation du logiciel libre Inkscape. Afin de concevoir au mieux l'outil pédagogique, j'ai vulgarisé mes connaissances nouvellement acquises et mobilisé mon esprit créatif.

Par le biais du projet de verdissement collectif de la cours de Trivial'Compost, j'ai pu m'expérimenter dans la conception de son budget prévisionnel.

Les animations effectuées lors de mon état des lieux de l'offre éducative de l'association, m'ont permis d'enrichir mon expérience de l'animation utile à la fonction de responsable pédagogique.

Dans le cadre de ma mission « structurer, enrichir et développer l'offre éducative » j'ai appris à utiliser l'outil Wordpress pour ré-agencer le site internet de l'association.





En participant à la vie associative de la structure et à d'autres projets, j'ai acquis des connaissances et des compétences sur le compostage et sur la fabrication naturelle de produits cosmétiques et ménagers.

De manière générale tout au long de mon stage, j'ai développé ma capacité d'adaptation, et de polyvalence. J'ai mobilisé mon sens de l'écoute, mon sens de l'organisation et celui des responsabilités, ainsi que ma capacité d'autonomie dans le travail.

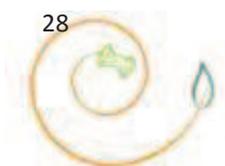
Conclusion

Trois mois de stage à Trivial'Compost se sont écoulés. Cette phase d'apprentissage m'a beaucoup enrichie. J'ai pu m'initier à de chouette actions, rencontrer de belles personnes, alimenter ma réflexion, et développer mon esprit critique.

Selon moi les actions de structurer, enrichir et développer sont importantes, elles permettent de donner davantage de pertinence et d'efficacité à nos interventions, elles posent les fondements de notre action éducative et apporte une valeur ajoutée à notre intervention.

Organiser en définissant le contenu et les modalités de mises en œuvre de projets, améliorer la lisibilité en assurant la communication interne et externe sur les projets, élever les réflexions du projet et des pratiques en animant des réunions participatives, des instances de pilotage, en assurant une veille, en construisant des méthodologies d'évaluation, en animant des analyses de pratiques, relèvent de la fonction de coordinateur de projet en EEDD. Structurer, enrichir et développer résumant donc en partie les missions d'un coordinateur de projet.

Auparavant je n'avais jamais pratiqué d'animation sous forme de stand. Aujourd'hui on parle beaucoup de l'EEDD avec un public scolaire ou lors de séjours de vacances. Je me questionne sur la pertinence d'animations courtes, parfois même très courtes. Peut-on vraiment permettre à quelqu'un de se construire, de s'ouvrir au monde, et d'accéder à sa propre pensée critique dans un laps de temps si court ?





Bibliographie

Biodiversité / Jardins

- Réseau Ecole et Nature, 2013. Nature biodiversité, tous concernés ! Guide méthodologique : impliquer les citoyens dans la préservation de la biodiversité. Montpellier : Réseau Ecole et Nature.
- Réseau Ecole et Nature, 2013. *Le jardin des possibles : guide méthodologique pour accompagner les projets de jardins partagés, éducatifs et écologiques*. Montpellier : Réseau Ecole et Nature
- GRAINE L.R. (coordination), 2011. *Eduquer à la biodiversité*. Collection éducation à l'environnement n°5.
- CREE Auvergne (coordination), 2013. *Cuisiner les jardins. Du jardin à l'assiette : de l'importance des ateliers pédagogiques pour une alimentation durable*. Edition CREE Auvergne.
- WWF, 2013. *Biodiversité dans ma cour d'école*. France : éditions WWF.

Participation/ Animation de réunion

- McCurdy R., 2013. *Faire ensemble : Outils Participatifs pour le Collectif*. La Chapelle-sous-Uchon : éditions Passerelle Eco.
- Poncin B., 2010. *Plaisir d'être en réunion : animer et participer*. Bellecombe-en-Bauges : éditions du Croquant
- Réseau Ecole et Nature, 2003. Les jeux coopératifs : la compétition mise hors jeu. Montpellier : Réseau Ecole et Nature

Monter un projet

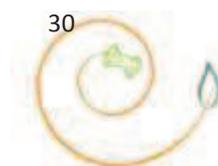
- Réseau Ecole et Nature, 2001. *Guide pratique d'éducation à l'environnement : Monter son projet*. Lyon : éditions revue et augmentée Chronique Sociale.
- Réseau Ecole et nature, 2010. *Guide pratique d'éducation à l'environnement : entre humanisme et écologie*. Montpellier : éditions Réseau Ecole et Nature.
- Parc national des Cévennes, 2014. *Réussir un projet durable*. Florac : édition Parc National des Cévennes.

EEDD / Eco-citoyenneté / Education

- Vidal M. (Coordination), 2010. *L'éducation au développement durable dans tous ses états : histoire, épistémologie, courants éducatifs, approches didactiques*. Florac : SupAgro Florac.
- Réseau Ecole et Nature, 2007. *Actes de la journée de réflexion « L'éco-citoyenneté : éduquer pour s'engager au quotidien ? »*. Montpellier : Réseau Ecole et Nature
- Villaumé G., 2007. *Le dossier : les pédagogies de l'EEDD, le sens de nos pratiques*. Lyon : Graine Rhône Alpes.
- Symbioses, 2006. *Dossier : « comment changer les comportements ? »*. Bruxelles : réseau Idée
- Réseau Ecole et Nature, 2008. *L'encre verte n°47. Cohérence en éducation à l'environnement : de la parole aux actes*. Montpellier : Réseau Ecole et Nature.
- Lutopik n°3, 2014. Pour une école émancipatrice : pédagogies nouvelles, écoles alternatives, éducation populaire

Webographie

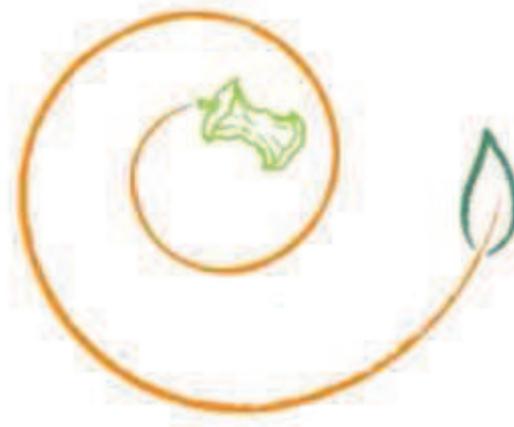
- Le site de l'éducation au développement durable de l'académie de Besançon : <http://www.edd.ac-besancon.fr/>
- Le site de la ville de Besançon : <http://www.besancon.fr/>
- Le site du SYBERT : <http://www.sybert.fr/>
- Le site de Trivial'Compost : <http://trivialcompost.org/>
- Portail nationale des professionnels de l'éducation : <http://eduscol.education.fr/>



STRUCTURER, ENRICHIR et DEVELOPPER l'offre éducative d'une association

-Trivial'Compost-

ANNEXES



Licence professionnelle

« coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable »

Promotion : 2014-2015

Organisme d'accueil : Trivial'Compost
Tuteur professionnel : Zoé VOLTA
Tuteur pédagogique : Loïc BRAÏDA
Stagiaire : Charlotte LANGLADE



Sommaire

ANNEXE I : PHOTOS DE BESANCON BESANCON
ANNEXE II : PROJET ASSOCIATIF
ANNEXE III : VALISE PEDAGOGIQUE
ANNEXE IV : OBJECTIFS MISSION 1
ANNEXE V : OBJECTIFS MISSION 2
ANNEXE VI : RETROPLANNING MISSION 1
ANNEXE VII : RETROPLANNING MISSION 2
ANNEXE VIII : PLANNING DES ACTIONS
ANNEXE IX : EXEMPLE DE FICHE PEDAGOGIQUE
ANNEXE X : FICHE ENTRETIEN ANIMATRICE
ANNEXE XI : LE JTM
ANNEXE XII : SYNTHESE DES PROGRAMMES SCOLAIRES
ANNEXE XIII : CATALOGUE
ANNEXE XIV : ANCIEN PROJET PEDAGOGIQUE
ANNEXE XV : VALEURS, FINALITES, OBJECTIFS EDUCATIFS ET PEDAGOGIQUES
ANNEXE XVI : DEROULE DE LA REUNION PROJET EDUCATIF
ANNEXE XVII : ORDRE DU JOUR DE LA REUNION PROJET EDUCATIF
ANNEXE XVIII : LE VELO
ANNEXE XIX : LES QUESTIONS DE LA REUNION
ANNEXE XX : LE COMPTE RENDU DE LA REUNION
ANNEXE XXI : SYNTHESE DES DONNEES DE LA REUNION : VALEURS
ANNEXE XXII : APPEL A PROJET FDF
ANNEXE XXIII : REPONSE A L'APPEL A PROJET
ANNEXE XXIV : DOCUMENT RESUME POUR PARTENAIRE
ANNEXE XXV : MAILS DE LA FDF
ANNEXE XXVI : BUDGET PREVISIONNEL
ANNEXE XXVII : PANNEAUX PEDAGOGIQUES
ANNEXE XXVIII : DEROULE DE LA REUNION POUR LE VERDISSEMENT
ANNEXE XIX : AFFICHE POUR LE VERDISSEMENT

ANNEXE I :
Photos de Besançon



Figure 2 : Bellet J. Vue depuis la citadelle CC



Figure 1 : Bellet J. Vue aérienne CC

ANNEXE II :

Projet associatif

Statuts de l'association *Trivial'compost*

TITRE I : PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Constitution et dénomination

Il est fondé entre les adhérents, une association régie par la loi 1901 et les dispositions des présents statuts, ayant pour titre : *Trivial'compost*

Article 2 : Finalité de l'association

Les objectifs fondamentaux de l'association *Trivial'compost* sont les suivants :

- Etre force de proposition et promouvoir l'innovation sociale et environnementale ;
- Co-construire des réponses aux besoins individuels et collectifs non satisfaits à ce jour par les acteurs de l'économie de marché ou les institutions publiques ;
- Développer et promouvoir des alternatives liées à l'écologie urbaine (et péri-urbaine) et à la citoyenneté responsable ;
- Créer des emplois solidaires, à forte utilité sociale et environnementale ;
- Se doter d'outils de sensibilisation actifs et concrets afin d'accompagner les citoyens dans la réalisation d'actions socialement et écologiquement responsables ;
- Créer un espace des possibles favorisant l'émergence de projets collectifs, puis donner l'impulsion de départ et épauler les acteurs locaux dans leurs initiatives, jusqu'à ce qu'elles soient pérennes et réalisées en autonomie ;
- Générer du lien social, valoriser sans distinction la convivialité, l'écoute et l'entraide dans une démarche intergénérationnelle et participative, afin que s'épanouissent les capacités humaines ;
- Participer à la construction des temps à venir.

Article 3 : Objets

Promouvoir localement la pratique du compostage sous toutes ses formes afin de réduire la production de déchets organiques des particuliers et des restaurations collectives ;

- Elaborer une ingénierie de projets avec une inscription territoriale forte, via le déploiement d'actions ciblées et complémentaires sur un périmètre déterminé ;
- Mener des actions de sensibilisation variées, proposer des animations et des formations, suivies de l'installation de solutions de compostage ;
- Favoriser et valoriser les démarches éco-citoyennes, en collaboration avec les associations intervenant dans les champs de l'environnement, de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire, et les collectivités locales.

Cet objet cadre l'investissement initial de l'association. Par la suite, et sur délibération de l'Assemblée générale, les objectifs pourront être modifiés et déposés à nouveau en Préfecture.

Article 4 : Siège social

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : 31 rue Battant, 25000 Besançon.

Il peut être transféré par simple décision du Conseil d'Administration.

Article 5 : Moyens d'action

Les moyens d'action de l'association sont notamment :

- Les publications, les cours, les conférences, les réunions de travail,
- Micros-trottoirs, porteurs de parole, mallette pédagogique,
- L'organisation de manifestations et toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association,
- La vente permanente ou occasionnelle de tous produits ou services entrant dans le cadre de son objet ou susceptible de contribuer à sa réalisation,
- Tout autre moyen d'action approprié et légal.

Article 6 : Durée de l'association

La durée de l'association est illimitée.

Article 7 : Affiliation

L'association peut être affiliée à d'autres organisations par décision du conseil d'administration.

La démarche de l'association est libre de toute référence idéologique, confessionnelle, politique et de toute autorité spirituelle ou laïque.

TITRE II : COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 8 : Composition de l'association

L'association est composée de trois collèges comme suit :

- Le collège des **membres actifs** (adhérents actifs) est constitué de toutes les personnes physiques à jour de cotisation qui s'engagent dans les actions menées par l'association (gestion de l'association, sensibilisation, animation, installation de bacs à compost, etc.),
- Le collège des **usagers** est constitué des personnes physiques qui bénéficient des services de l'association, moyennant une cotisation annuelle,
- Le collège des **membres associés** est constitué des personnes morales représentées chacune par une personne physique déclarée à l'association. Ils apportent un soutien dans la réalisation des projets de l'association.

Sont déclarés membres bienfaiteurs sont des membres actifs, usagers ou membres associés qui ont fait un don financier ou en nature à l'association. Il ne s'agit que d'un titre honorifique.

Article 9 : Adhésion

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et s'acquitter de la cotisation. Le Conseil d'Administration pourra refuser des adhésions avec avis motivé aux intéressés.

A la création de l'association, le montant des cotisations est fixé comme suit :

- Membre actifs et Usagers : 1 €
- Membres Associés : 10 € minimum

Le paiement de la cotisation s'accompagne d'un coupon d'adhésion à remplir et à retourner à l'association.

Article 10 : Perte de la qualité de membre

La qualité de membre se perd par :

- démission adressée par écrit au président ou au coordinateur de l'association ;
- l'exclusion prononcée par le conseil d'administration pour infraction aux présents statuts ou pour tout autre motif portant préjudice aux intérêts moraux et matériels de l'association ;

Dans ce cas, une convocation sera proposée pour expliquer la situation entre les parties et tenter de résoudre le problème d'une manière amiable.

- la radiation prononcée par le conseil d'administration, pour motif grave (les motifs graves sont définis dans le règlement intérieur) ;
- le décès ou la disparition.

Article 11 : Responsabilité des membres

Aucun des membres de l'association n'est personnellement responsable des engagements contractés par elle. Seul le patrimoine de l'association répond de ses engagements. En matière de gestion, la responsabilité incombe, sous réserve d'appréciation souveraine des tribunaux, aux membres du conseil d'administration et aux membres de son bureau.

TITRE III : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

Article 12 : Assemblée Générale Ordinaire (AGO)

L'assemblée générale ordinaire se réunit au moins une fois par an dans les trois mois suivant la clôture de comptes et comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. Les personnes présentes non à jour de cotisation ont une voix consultative.

Quinze jours au moins avant la date fixée, le coordinateur ou le secrétaire convoque les membres de l'association, par écrit ou par courrier électronique ; l'ordre du jour est inscrit sur les convocations.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, se prononce sur le rapport moral ou d'activité et sur les comptes de l'exercice financier.

Elle délibère sur les orientations à venir. Elle pourvoit à la nomination ou au renouvellement des membres du conseil d'administration.

En cas d'indisponibilité lors d'une AGO, un membre peut se faire représenter par un autre en lui délivrant une procuration écrite ou en envoyant un courrier électronique précisant qui le représentera. Chaque membre peut détenir un mandat en plus du sien.

Le coordinateur propose un vote à main levée pour valider l'ordre du jour. Celui-ci peut être modifié en début de séance sur proposition et validation de l'assemblée à main levée.

L'assemblée délibère à la majorité simple sur les questions prévues à l'ordre du jour. En cas d'ex-æquo, un second vote à lieu après un débat rapide. En cas d'égalité des voix à nouveau, la décision est reportée après un délai de réflexion complémentaire.

Les votes se déroulent à main levée, sauf demande du scrutin secret d'un des membres présents.

Les membres actifs votent sur le principe d'une voix par personne. Un quorum d'un-quart des membres actifs est requis.

Si le quorum n'est pas atteint, une seconde AG sera convoquée avec le même ordre du jour à six jours au moins d'intervalle. Celle-ci délibère alors valablement, quel que soit le nombre de présents.

Les membres usagers et associés sont présents à titre de conseils et d'information, ils ne prennent pas part au vote.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au remplacement à main levée des membres sortant du CA.

Article 13 : Conseil d'Administration

L'association est administrée par un Conseil d'Administration (CA) de 4 à 13 membres dont un représentant des salariés, s'il y en a, chaque membre du CA disposant d'une voix.

Les membres du CA sont élus pour une année. Est éligible au CA tout membre majeur et à jour de cotisation. Pour le premier exercice, le CA est composé des membres fondateurs volontaires.

Des commissions thématiques peuvent être mises en place au sein du CA. En particulier la commission prospective qui envisage les orientations de l'association à moyen-long terme.

Le CA se réunit au moins tous les six mois sur convocation du secrétaire ou du coordinateur ou sur demande du quart de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité qualifiée des deux tiers (2/3).

Chaque membre du CA peut représenter au plus un autre membre du CA absent qui l'aura mandaté par écrit ou courrier électronique. La présence ou la représentation de la moitié au moins des membres du CA est nécessaire pour qu'il puisse délibérer valablement.

Tout membre du CA absent à trois réunions consécutives sans excuses écrites, pourra être considéré comme démissionnaire et remplacé dans les conditions précisées ci-dessus.

En cas de vacance de poste, le conseil d'administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres, par cooptation. Il est procédé à leur remplacement définitif à la prochaine assemblée générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Article 14 : Pouvoir du conseil d'administration

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus dans les limites de l'objet de l'association et dans le cadre des résolutions adoptées par l'assemblée générale. Il peut

autoriser tous actes ou opérations qui ne sont pas statutairement de la compétence de l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire.

Il est chargé de :

- la mise en œuvre des orientations décidées par l'assemblée générale,
- la préparation des bilans, de l'ordre du jour et des propositions de modification du règlement intérieur présentés à l'assemblée générale,
- la préparation des propositions de modifications des statuts présentés à l'assemblée générale extraordinaire.

Il autorise le président à ester en justice par vote à la majorité des 2/3 des membres composants le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tel ou tel de ses pouvoirs, pour une durée déterminée, à un ou plusieurs de ses membres, en conformité avec le règlement intérieur.

Article 15 : Le bureau

Le Bureau est élu parmi les membres du CA, au scrutin secret, pour une durée d'un an. Il est composé de :

- Un président et s'il y a lieu un vice président. Ils assurent la représentation externe de l'association.
- Un coordinateur, et s'il y a lieu un coordinateur adjoint. Il assure l'organisation et le fonctionnement en interne, notamment en matière de ressources humaines.
- Un Secrétaire et s'il y a lieu un secrétaire adjoint.
- Un trésorier et s'il y a lieu un trésorier adjoint.

Le bureau prépare les réunions du conseil d'administration dont il exécute les décisions et traite les affaires courantes dans l'intervalle des réunions du conseil d'administration

Article 16 : Rémunération :

Cet article affirme le bénévolat des administrateurs et fixe les modalités de remboursement de leurs frais. L'instruction fiscale du 15 septembre 1999 évoque la possibilité pour les administrateurs de percevoir jusqu'aux 3/4 du SMIC sans remettre en cause le caractère désintéressé de l'association.

Les fonctions de membres du conseil d'administrations sont bénévoles ; seuls les frais et débours occasionnés pour l'accomplissement du mandat d'administrateur sont remboursés au vu des pièces justificatives. Le rapport financier présenté à l'assemblée générale ordinaire doit faire mention des remboursements de frais de mission, de déplacement ou de représentation payés à des membres du conseil d'administration.

Article 17 : Assemblée Générale Extraordinaire

Si besoin est, ou sur la demande d'un tiers ou plus des membres, le coordinateur ou le secrétaire peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire, suivant les modalités prévues par l'article 12. Les voix des membres s'établissent comme lors de l'AGO. Son ordre du jour ne comporte qu'un point (ex : modification des statuts, dissolution de l'association, etc.).

Article 18 : Règlement intérieur

Un règlement intérieur (RI) peut être établi par le CA qui le fait approuver par l'AG. Il est destiné à fixer les divers points de fonctionnement non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'association.

Article 19 : Charte

Une Charte est rédigée par le CA et validée en AG. Sa signature devra accompagner toute demande d'adhésion. Dans l'attente de la rédaction de cette charte (la première année d'exercice notamment), les adhésions se font sans la signature de celle-ci.

TITRE IV : LES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

Article 20 : Ressources de l'association

La loi n°87-571 du 23 Juillet 1987 sur le développement du mécénat précise que désormais, le don manuel (c'est-à-dire sans acte notarié) est légalement autorisé pour toutes les associations déclarées. D'autre part, la circulaire du 12 août 1987 pour la lutte contre la paracommercialité demande que les activités commerciales habituelles, qu'elles soient ou non réservées aux membres doivent être impérativement prévues dans les statuts. Les associations ne peuvent donc exercer une activité commerciale que si leurs statuts le prévoient expressément (ceci ne soustrait pas pour autant l'association aux obligations fiscales).

Les ressources de l'association se composent

- des cotisations
- des subventions de l'état, des collectivités territoriales et des établissements publics
- du produit des manifestations qu'elle organise
- des intérêts et redevances des biens et valeurs qu'elle peut posséder
- des rétributions des services rendus ou des prestations fournies par l'association
- de dons manuels
- de toutes autres ressources autorisées par la loi, notamment, le recours en cas de nécessité, à un ou plusieurs emprunts bancaires ou privés.

TITRE V : LA DISSOLUTION DE L'ASSOCIATION

Article 21 : Dissolution

La dissolution de l'association ne peut être votée qu'en Assemblée Générale Extraordinaire. En cas de dissolution, l'actif éventuel est transféré par les soins du Commissaire désigné à cet effet lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, à une ou plusieurs associations reconnues comme poursuivant un objet similaire.

ANNEXE III :

Valise pédagogique

POUR SE PROCURER - LA VALISE -

Les associations et collectivités peuvent commander une valise, celle-ci sera fabriquée en respectant les délais de 15 jours après la date de la commande. Il est possible de la retirer directement au local associatif de l'association ou de se la faire livrer (les frais de port restant à la charge du consomm'acteur).

De plus, une formation vous est proposée afin de mieux vous approprier la valise pédagogique.

- LES TARIFS (HORS TAXE) -

- 350 euros pour les associations
- 500 euros pour les collectivités
- 150 euros pour la formation

- CONTACTEZ-NOUS - POUR PLUS D'INFORMATIONS



31 RUE BATTANT, 25000 BESANCON
09.5181.35.63
CONTACT@TRIVIALCOMPOST.ORG

L'ASSOCIATION TRIVIAL' COMPOST DES PRATIQUES TRIVIALES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

Depuis 2010, l'association bisontine Trivial'Compost concourt au développement d'un cadre de vie respectueux de l'environnement et de valeurs humanistes.

L'ACTIVITÉ PREMIÈRE ?

La réduction des déchets et le développement du compostage en milieu urbain par et pour ses habitants. L'association accompagne de nombreux sites de compostage collectifs et anime un réseau de 500 « guides composteurs » !

AUJOURD'HUI ?

L'association, en plus des actions déjà concrétisées, développe de nouvelles initiatives « éco-citoyennes » telles que les économies d'eau, la lutte contre les produits toxiques et la promotion du fait-maison et du réemploi.

NOS AMBITIONS ?

- Initier des projets collectifs ;
- Co-développer l'innovation sociale et environnementale ;
- Co-construire des réponses aux besoins individuels et collectifs ;
- Proposer des alternatives liées à l'écologie urbaine
- Animer et participer à différents réseaux citoyens
- Sensibiliser et soutenir les acteurs locaux dans la réalisation d'actions et les accompagner vers l'autonomie ;

POUR LES PETITS ET GRANDS, DÉCOUVRIR
LE COMPOSTAGE, LE TRI ET LE GASPILLAGE
DEVIENT CAPTIVANT ET AMUSANT !

LA VALISE PÉDAGOGIQUE DU COMPOSTAGE

Trivial' Compost

- COMPOSITION DE LA VALISE PÉDAGOGIQUE DU COMPOSTAGE -



DES ACTIVITÉS LUDIQUES

- 7 PROPOSITIONS D'ACTIVITÉS COURTES ET LUDIQUES**, pour aborder le compostage, le tri et le gaspillage avec des groupes d'enfants âgés de 4 à 10 ans (cycle 1 à 3).
- 1 À LA DÉCOUVERTE DU COMPOSTAGE**, une activité d'extérieur pour découvrir les secrets du compostage ; un processus naturel de décomposition de la matière organique. Cette activité requiert la proximité d'un composteur en activité et/ou celle d'un vermicomposteur.
 - 2 À LA DÉCOUVERTE DES PETITS ANIMAUX DU SOL ET DU COMPOST**, une expédition dans les espaces verts pour capturer, observer et découvrir la faune du sol et du compost : les décomposeurs.
 - 3 LE JEU DE LA FEUILLE**, un jeu de rôle original pour comprendre l'action des petits décomposeurs de la matière organique.
 - 4 LES DOMINOS DU TRI**, une réplique du célèbre jeu des dominos pour apprendre à trier correctement ses déchets.
 - 5 HALTE AU GASPILLAGE ET VIVE LE COMPOSTAGE**, un jeu de l'oie grandeur nature pour tester ses connaissances éco-citoyennes.

6 LE CYCLE DU COMPOST, une histoire à reconstruire pour illustrer le cycle naturel du compostage en ordonnant différentes images sur un plateau de jeu.

7 LA FRISE DE LA BIODÉGRADABILITÉ, une activité à décliner selon le niveau de compréhension pour aborder le tri, le recyclage, le compostage et la thématique environnementale en général, avec le support de la frise et de ses vignettes.



DU MATÉRIEL PRATIQUE

SE TROUVE DANS LA VALISE TOUT LE MATÉRIEL POUR MENER CHACUNE DES ACTIVITÉS : binoculaire, boîtes loupe, brumisateur, plateau de jeu et cartes à jouer.



DES EXPLICATIONS

UN LIVRET PÉDAGOGIQUE

Ce livret présente une fiche explicative pour chacune des activités proposées et différentes annexes permettant d'approfondir des connaissances relatives aux différents thèmes abordés.

UNE ANNEXE SUR LE VERMICOMPOSTAGE

Cette annexe explicative permet de comprendre comment fonctionne un vermicomposteur .

- DES ACTIVITÉS VARIÉES - POUR LES ÉCO-CITOYENS DE DEMAIN

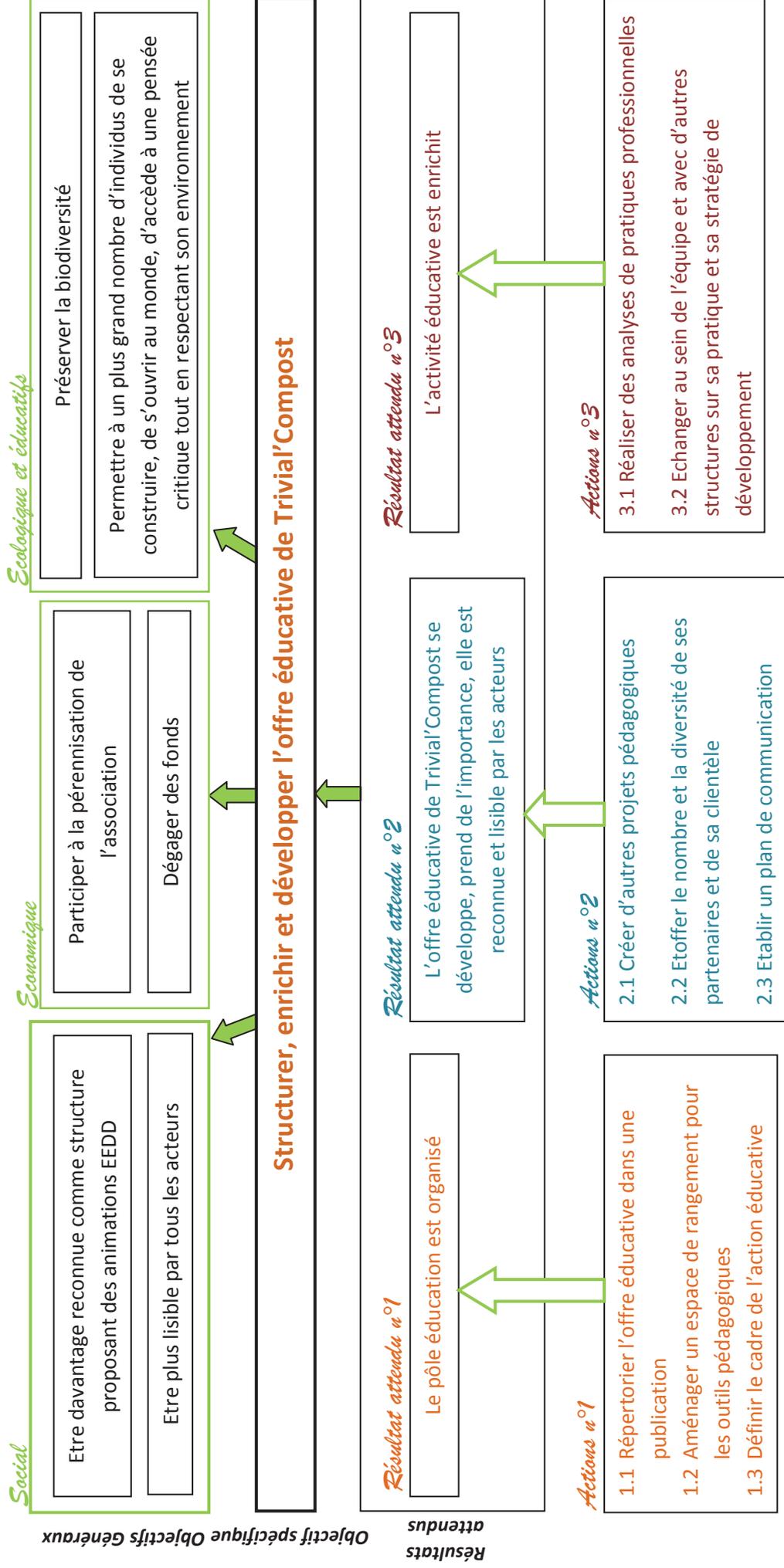
Conçus et réalisés par nos soins, les outils d'animations présentés dans cette brochure sont ceux que nous avons utilisés et développés au cours des animations « jeune public » de notre association. Les voici compilés dans la valise pédagogique que la ville de Besançon nous a commandé pour accompagner le projet de compostage de la restauration scolaire en école primaire et élémentaire. Aujourd'hui testée et approuvée, cette valise est à la disposition des professionnels comme des particuliers pour éveiller petits et grands à l'éco-citoyenneté!



ANNEXE IV :

Objectif mission 1

ARBRE A OBJECTIFS



ANNEXE V :
Objectif mission 2

ARBRE A OBJECTIFS

Écologique

- Garantir une cohérence avec la démarche de la ville de Besançon sur la gestion durable des espaces verts
- Assurer une continuité écologique (Trame verte)
- Préserver la biodiversité et les ressources en eau et en sol en limitant les polluants
- Valoriser les déchets verts sur place (compostage et paillage)

Économique

- Economies sur les frais d'entretien des espaces verts à moyen et long terme
- Economies sur les frais de transport à la déchèterie et les frais de traitement

Social

- Favoriser le lien social entre les habitants de Besançon
- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Recréer du lien entre l'Homme et la Nature

Objets Généraux

Objet spécifique

Accompagner la population bisontine vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble

Résultats attendus

Résultat attendu n°1

Une dizaine d'habitats collectifs participent au projet

Actions n°1

- 1.1 Créer une brochure d'information à destination du grand public
- 1.2 Diffuser la brochure dans le réseau des « guides composteurs »
- 1.3 Identifier les immeubles volontaires
- 1.4 Valider le projet en assemblée générale de copropriété

Résultat attendu n°2

Les habitants sont acteurs du projet, ils s'impliquent et gèrent écologiquement leurs espaces verts en autonomie

Actions n°2

- 2.1 Identifier les référents « guides jardiniers » pour chaque site
- 2.2 Etablir une réflexion collective avec les habitants sur l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces verts
- 2.3 Réaliser les aménagements et les animations avec les habitants

Résultat attendu n°3

Des aménagements écologiques, des pratiques alternatives et des animations sont mises en place sur les espaces verts

Actions n°3

- 3.1 S'entourer de partenaires ...
- 3.2 Former les salariés de Trivial'Compost sur la gestion différenciée des espaces verts et le jardinage biologique
- 3.3 Effectuer une étude de terrain sur chaque espace vert pour les aménager au mieux.

ANNEXE VI :
Rétro planning mission 1

Rétroplanning projet "Catalogue d'animation"																
	Avril				Mai				Juin				Juillet			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Renseignement + analyse des programmes scolaires																
Identifier autres asso proposant animations scolaires																
Recherche sur le financement des animations																
Renseignement sur les agréments																
Partenariat avec les écoles (questionnaire ?)																
Réalisation des fiches pédagogiques																
Mise en forme du catalogue																

ANNEXE VI :
Rétroplanning
mission 2

Rétroplanning projet "Espaces verts urbains"																
	Avril				Mai				Juin				Juillet			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Appel à projet Fondation de France																
Fiche synthétique FDF																
Recherches fonctionnement co-propriété																
Recherche partenariats																
Immeuble test ?																

ANNEXE VIII :

Planning

	Actions réalisée	AVRIL				MAI				JUN				JUIL ET	
		S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S	S
		1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2
RAPPO RT DE STAGE	Contexte														
	Clarification de la commande														
	Points zoé														
CATALO GUE ANIMA TION	Recherches et analyses des programmes scolaires														
	Recherches sur les agréments														
	Restructure le site internet (pôle animation)														
	Relecture du projet éducatif + analyse														
	Mise en page (retouche) fly valise péda														
	E-mailing valise péda														
	Recherches d'autres catalogue de promotion d'animation														
	Ebauche du catalogue d'animation														
	Préparation + animation petit deb Alimentation														
	Rédaction des fiches anims scolaire compost sous le meme format														
	Préparation animation maison de quartier 408														
	Animation Toxiques														
	Compte rendu des animations réalisées														
	Animation petites bêtes Montrapon														
	Analyse de pratique professionnelle (Zoé)														
	Recherches + comparaison d'autres projet éducatifs et pédagogiques														
	Recherches différenciation finalités, objectifs, etc.														
	Préparation de la réunion projet éducatif														
	Réunion "projet éducatif"														
	Auto évaluation de la réunion														
Ecriture catalogue animation															
Mise en page catalogue animation (avec brice)															
ESPACE S VERTS	Appel à projet fondation de France relecture + co-écriture de la partie évaluation du projet														
	Recherches de partenariats éventuels														
	Recherches sur la gestion différenciée														
	Recherches sur la gestion des espaces verts publics														

ANNEXE IX :
Fiche pédagogique

Le compostage – stand d'animation enfant

Public visé : enfant (stand) Durée : 1 heure Objectifs : - Découvrir ce qu'est le compostage et comment il se pratique			
Déroulement	Objectifs	Activités	Durée
Séquence 1 « qu'est ce que le compostage »	<ul style="list-style-type: none"> - découvrir le compostage - susciter la curiosité des enfants - découvrir le fonctionnement du sol 	<ul style="list-style-type: none"> - observation du composteur et du vermicomposteur - explication orale + petits jeux : jeux de l'oie ; quizz (pour compléter les explications de façon ludique) 	20'
Séquence 2 « les petits animaux du sol et du compost »	<ul style="list-style-type: none"> - découvrir le sol comme milieu vivant - découvrir les organismes décomposeurs ; savoir en reconnaître quelques - faire le lien entre le compostage et la vie du sol 	<ul style="list-style-type: none"> - observation du composteur et du vermicomposteur - explication orale - observation de décomposeurs ? 	20'
Séquence 3 « à quoi sert le compost ? »	<ul style="list-style-type: none"> - comprendre à quoi sert le compost 	<ul style="list-style-type: none"> - atelier plantation ou bombes à graines ou têts à cresson 	20'

ANNEXE X :
Fiche entretien Zoé

Analyse de pratique professionnelle avec Zoé

Enumère les étapes de la conception d'une animation jusqu'à sa réalisation

- Regarde avant tout ce qui se fait ailleurs, dans d'autres structures
- Définit les grands objectifs, qu'est ce qu'on veut faire passer ? Cela permet d'ouvrir des portes d'entrées
- Sous thématise quand le sujet est trop large
- S'inspire du document du PNR pour faire ses fiches animation (durée, contexte, ...)
- Réalise des grandes parties (souvent 2)
- Séquence l'animation en plusieurs activités, et définir un objectif spécifique par activité
- Réalise toujours une introduction avec une représentation initiale des participants sur le sujet, ce qui permet de capter l'attention, attirer la curiosité, et d'adapter son discours.
- Réalise souvent une conclusion/ évaluation sous forme de jeux ou de questions pour évaluer les connaissances

Remarque : La difficulté avec ces anims (périscolaire ou stand) c'est que l'on vient qu'une seule fois, et que cela va très vite. On ne sait pas quel groupe on va avoir, ni la réelle durée.

Il faut que la grille soit souple pour pouvoir s'adapter au maximum.

Est-ce que tu effectue des repérages avant d'aller sur le terrain ?

Pas le temps pour ça, mais fait un échange téléphonique avec la personne organisatrice, pour l'organisation logistique et pour savoir ce qu'elle attend. Ensuite l'asso s'adapte à la demande, c'est une co-construction.

Comment tu transmets tes animations aux autres animateurs ?

La fiche animation est faite pour que chacun s'approprie les animations. L'idéal est de faire une animation avec Zoé pour voir comment s'y prendre.

Comment évalue tu tes animations ?

Avec l'évaluation en fin d'animation, et part des bilans avec les organisateurs et les financeurs. Souvent il est difficile d'avoir des retours, et cela manque à l'animatrice.

Essai de faire des animations plutôt pratico-pratique. C'est en faisant que les participants s'approprient mieux les pratiques et c'est la meilleure méthode pour sensibiliser les participants, ce n'est pas avec des phrases, des mots qu'on va les toucher

C'est la pratique par le FAIRE

Quelle posture penses-tu avoir ?

« planteuse de graine ». Pense qu'inconsciemment se positionne en tant que détenteur du savoir. Elle souvent dans une démarche de questionnement. Le plus important est de susciter la curiosité, que les gens se questionne.

Remarque : Les dénominateurs « animés » et « apprenant » la questionne, voir la choc. Le terme participant est le plus approprié.

Il faut que ce soit un échange, l'important est d'être honnête, et essaye de se mettre à la place des participants. Donne des éléments de choix aux participants.

Si tu devais garder 5% de ta pratique ?

Le dynamisme d'un animateur, et donner envie.

Si tu devais garder 200% de ta pratique ?

+ d'outils pédagogiques

+ de fiches anims (avoir du temps)

+ de savoir pour pouvoir les retranscrire

+ d'énergie

ANNEXE XI :

Le JTM

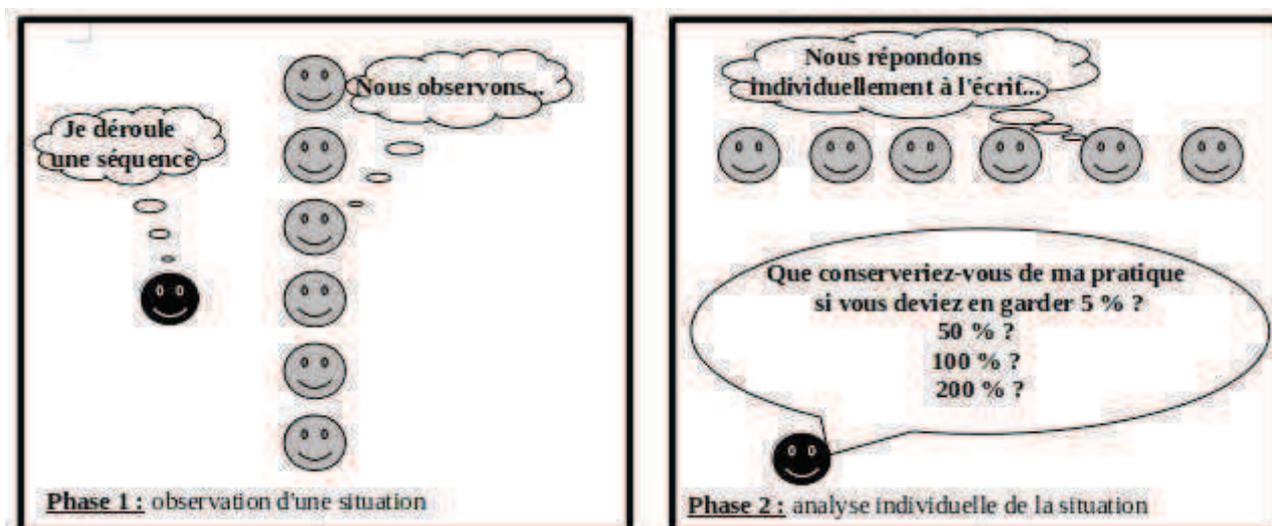
Jeu Méthodologique de Transposition (JMT)

Objectifs :

1. Faciliter l'écoute attentive d'une pratique exposée par une personne.
2. Exercer chaque individu à imaginer une exploitation partielle (ou dérivée) d'une démarche déterminée.
3. Soutenir les recherches d'innovation.
4. Accroître l'ingénierie de formation et d'enseignement.
5. Favoriser la prise de recul, de hauteur par rapport à une pratique.

Description de la démarche :

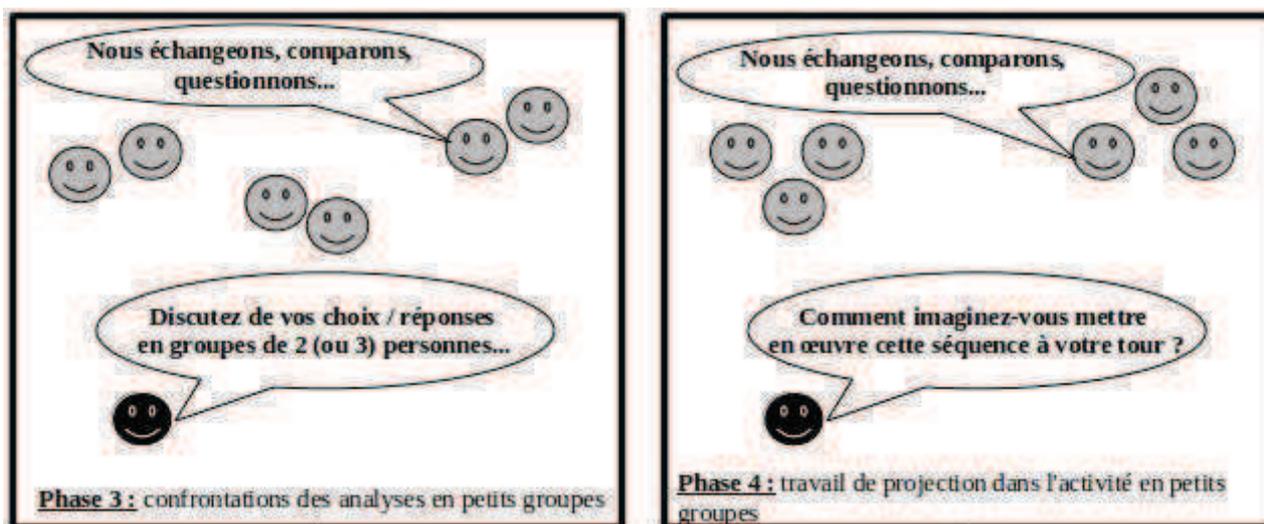
Elle peut se dérouler selon 5 phases.



Au cours de la **phase 1**, les stagiaires (en gris) suivent la séquence d'enseignement-apprentissage déroulée par l'accompagnateur (en noir) en réalisant une activité double : ils observent l'activité tout en restant attentif au fond.

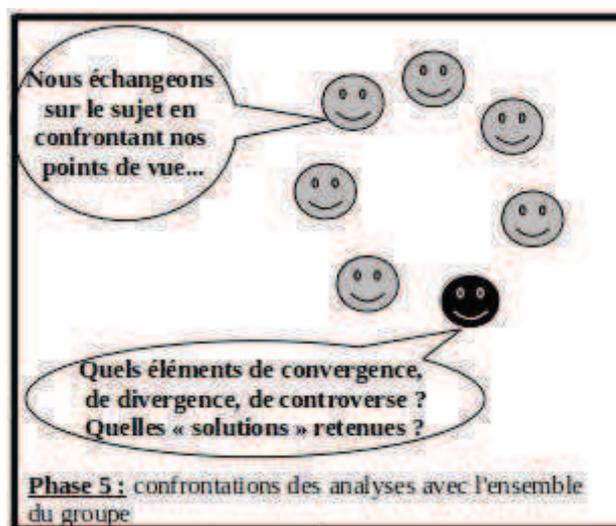
La **phase 2** débute à la fin de la séquence d'enseignement-apprentissage. Les stagiaires sont invités, individuellement et par écrit pour répondre aux questions posées en prenant quelques minutes pour chacune (3 à 5). Il faut donc compter 4 temps distincts pour les amener à réfléchir successivement aux questions posées.

Les réponses proposées peuvent être très diverses et concerner les supports, les modalités, la posture... Mais également des éléments de fond...



Au cours de la **phase 3**, les stagiaires travaillent en binômes (ou trinômes). Par l'échange concernant leur choix, leur positionnement, ils perçoivent la diversité des angles de vue. En particulier, ils auront l'opportunité de mesurer les écarts existants en ce qui concerne les « priorités » des uns et des autres (comparaisons des 5 %. Des 50 %... etc). L'accompagnateur les invite à questionner ces écarts, ces différences, ces convergences....

Au cours de la **phase 4**, les stagiaires travaillent également en petits groupes (de 2 ou 3). Ils sont invités à expliciter de quelle manière ils se projetteraient dans une activité similaire en apportant et partageant leur savoir-faire en la matière (modifications, améliorations)



La **phase 5** est un temps d'échange collectif au cours duquel sont présentés les éléments de réflexion sur l'activité de l'accompagnateur. A ce stade de la démarche, sont particulièrement recherchées les expressions de controverses vécues par la présentations des points de convergences et/ou divergences entre les participants. Sont-ils arrivés à des formes de consensus ? Quelles « solutions » ont émergé ?

Le focus est mis ici non plus sur l'activité de l'accompagnateur, mais plutôt sur la dynamique et les réflexions générées par la démarche d'analyse.

ANNEXE XII :

**Synthèse des programmes
scolaires**

Programme scolaire petite, moyenne, et grande section

1. S'approprier le langage

L'enfant doit être capable à la fin de la maternelle de :

- comprendre un message (*distinguer les questions, ordre, ...*) et agir ou répondre de façon pertinente (*apprendre un nouveau vocabulaire adéquat et savoir formuler une phrase avec une bonne syntaxe*) ;
- nommer avec exactitude un objet, une personne ou une action ressortissant à la vie quotidienne ;
- formuler, en se faisant comprendre, une description ou une question ;
- raconter, en se faisant comprendre, un épisode vécu inconnu de son interlocuteur, ou une histoire inventée ; (*Reformuler dans les grandes lignes un énoncé*)
- prendre l'initiative de poser des questions ou d'exprimer son point de vue. (*Echanger en travaux de groupe*)

2. Découvrir l'écrit

Se familiariser avec l'écrit

- identifier les principales fonctions de l'écrit ;
- écouter et comprendre un texte lu par l'adulte ;
- connaître quelques textes du patrimoine, principalement des contes ; (*manipulation et observation des livres*)
- produire un énoncé oral dans une forme adaptée pour qu'il puisse être écrit par un adulte.

Se préparer à apprendre à lire et à écrire

- différencier les sons ; (*jouer avec les mots, les syllabes, etc.*)
- distinguer les syllabes d'un mot prononcé, reconnaître une même syllabe dans plusieurs énoncés ;
- faire correspondre les mots d'un énoncé court à l'oral et à l'écrit ;
- reconnaître et écrire la plupart des lettres de l'alphabet ;
- mettre en relation des sons et des lettres ;
- copier en écriture cursive, sous la conduite de l'enseignant, de petits mots simples dont les correspondances en lettres et sons ont été étudiées ;
- écrire en écriture cursive son prénom.

3. Devenir élève

- respecter les autres et respecter les règles de la vie commune (*mettre en forme des règles de vie communes*)

- écouter, aider, coopérer ; demander de l'aide ; (*via des activités collectives et de coopération*)
- éprouver de la confiance en soi ; contrôler ses émotions ;
- identifier les adultes et leur rôle ;
- exécuter en autonomie des tâches simples et jouer son rôle dans des activités scolaires
- dire ce qu'il apprend.

4. Agir et s'exprimer avec son corps

- adapter ses déplacements à des environnements ou contraintes variés ;
- coopérer et s'opposer individuellement ou collectivement ; accepter les contraintes collectives ;
- s'exprimer sur un rythme musical ou non, avec un engin ou non ; exprimer des
- sentiments et des émotions par le geste et le déplacement ;
- se repérer et se déplacer dans l'espace ;
- décrire ou représenter un parcours simple.

5. Découvrir le monde

- reconnaître, nommer, décrire, comparer, ranger et classer des matières, des objets selon leurs qualités et leurs usages ;
- connaître la matière (carton, bois, etc.) *Ils prennent aussi conscience de réalités moins visibles comme l'existence de l'air et commencent à percevoir les changements d'état de l'eau.*
- connaître des manifestations de la vie animale et végétale, les relier à de grandes fonctions : croissance, nutrition, locomotion, reproduction ; *Ils sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.*
- nommer les principales parties du corps humain et leur fonction, distinguer les cinq sens et leur fonction ;
- connaître et appliquer quelques règles d'hygiène du corps, des locaux, de l'alimentation ;
- repérer un danger et le prendre en compte ;
- utiliser des repères dans la journée, la semaine et l'année (*via calendrier horloge sabliers*). *Aspects cyclique de certains phénomènes (saisons)*
- situer des événements les uns par rapport aux autres ; (*distinguer l'immédiat et le passé proche*)
- dessiner un rond, un carré, un triangle ;
- comparer des quantités, résoudre des problèmes portant sur les quantités ;
- mémoriser la suite des nombres au moins jusqu'à 30 ;
- dénombrer une quantité en utilisant la suite orale des nombres connus ;
- associer le nom de nombres connus avec leur écriture chiffrée ;
- se situer dans l'espace et situer les objets par rapport à soi ;

- se repérer dans l'espace d'une page ;
- comprendre et utiliser à bon escient le vocabulaire du repérage et des relations dans le temps et dans l'espace.

6. Percevoir sentir imaginer créer

- adapter son geste aux contraintes matérielles (instruments, supports, matériels) ;
- utiliser le dessin comme moyen d'expression et de représentation ; (*dessin et compositions plastiques (fabrication d'objet)*) → *moyens d'expression privilégiés*
- réaliser une composition en plan ou en volume selon un désir exprimé ;
- observer et décrire des œuvres du patrimoine, construire des collections ;
- avoir mémorisé et savoir interpréter des chants, des comptines ;
- écouter un extrait musical ou une production, puis s'exprimer et dialoguer avec les autres pour donner ses impressions.

Synthèse des apprentissages fondamentaux : CP CE1

1. La maîtrise de la langue française

- s'exprimer clairement à l'oral en utilisant un vocabulaire approprié ;
- lire seul, à haute voix, un texte comprenant des mots connus et inconnus ;
- lire seul et écouter lire des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne simples ;
- dégager le thème d'un paragraphe ou d'un texte court ;
- copier un texte court sans erreur dans une écriture cursive lisible et avec une présentation soignée ;
- écrire sans erreur sous la dictée un texte de 5 lignes en utilisant ses connaissances lexicales, orthographiques et grammaticales ;
- utiliser ses connaissances pour mieux écrire un texte court ;
- écrire de manière autonome un texte de 5 à 10 lignes.

2. La pratique d'une langue vivante étrangère

- comprendre et utiliser des énoncés simples de la vie quotidienne.

3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

- écrire, nommer, comparer, ranger les nombres entiers naturels inférieurs à 1 000 ;
- calculer : addition, soustraction, multiplication ;
- diviser par 2 et par 5 des nombres entiers inférieurs à 100 (dans le cas où le quotient exact est entier) ;
- restituer et utiliser les tables d'addition et de multiplication par 2, 3, 4 et 5 ;
- calculer mentalement en utilisant des additions, des soustractions et des multiplications simples ;
- situer un objet par rapport à soi ou à un autre objet, donner sa position et décrire son déplacement ;
- reconnaître, nommer et décrire les figures planes et les solides usuels ;
- utiliser la règle et l'équerre pour tracer avec soin et précision un carré, un rectangle, un triangle rectangle ;
- utiliser les unités usuelles de mesure ; estimer une mesure ;
- être précis et soigneux dans les tracés, les mesures et les calculs ;
- résoudre des problèmes très simples ;
- observer et décrire pour mener des investigations ;
- appliquer des règles élémentaires de sécurité pour prévenir les risques d'accidents domestiques.

4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

- commencer à s'approprier un environnement numérique.

5. La culture humaniste

- dire de mémoire quelques textes en prose ou poèmes courts ;
- découvrir quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- distinguer le passé récent du passé plus éloigné ;
- s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (modelage, assemblage) ;
- distinguer certaines grandes catégories de la création artistique (musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture) ;
- reconnaître des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées ;
- fournir une définition très simple de différents métiers artistiques (compositeur, réalisateur, comédien, musicien, danseur).

6. Les compétences sociales et civiques

- reconnaître les emblèmes et les symboles de la République française ;
- respecter les autres et les règles de la vie collective ;
- pratiquer un jeu ou un sport collectif en respectant les règles ;
- appliquer les codes de la politesse dans ses relations avec ses camarades, avec les adultes à l'école et hors de l'école, avec le maître au sein de la classe ;
- participer en classe à un échange verbal en respectant les règles de la communication
- appeler les secours ; aller chercher de l'aide auprès d'un adulte.

7. L'autonomie et l'initiative

- écouter pour comprendre, interroger, répéter, réaliser un travail ou une activité ;
- échanger, questionner, justifier un point de vue ;
- travailler en groupe, s'engager dans un projet ;
- maîtriser quelques conduites motrices comme courir, sauter, lancer ;
- se représenter son environnement proche, s'y repérer, s'y déplacer de façon adaptée ;
- appliquer des règles élémentaires d'hygiène.

Synthèse programmes scolaires cycles approfondissement CE2 CM1 CM2

1. La maîtrise de la langue française

- s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un vocabulaire approprié et précis ;
- prendre la parole en respectant le niveau de langue adapté ;
- lire avec aisance (à haute voix, silencieusement) un texte ;
- lire seul des textes du patrimoine et des œuvres intégrales de la littérature de jeunesse, adaptés à son âge ;
- lire seul et comprendre un énoncé, une consigne ;
- comprendre des mots nouveaux et les utiliser à bon escient ;
- dégager le thème d'un texte ;
- utiliser ses connaissances pour réfléchir sur un texte (mieux le comprendre, ou mieux l'écrire) ;
- répondre à une question par une phrase complète à l'oral comme à l'écrit ;
- rédiger un texte d'une quinzaine de lignes (récit, description, dialogue, texte poétique, compte rendu) en utilisant ses connaissances en vocabulaire et en grammaire ;
- orthographier correctement un texte simple de dix lignes - lors de sa rédaction ou de sa dictée - en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire ;
- savoir utiliser un dictionnaire.

2. La pratique d'une langue vivante étrangère

- communiquer : se présenter, répondre à des questions et en poser ;
- comprendre des consignes, des mots familiers et des expressions très courantes.

3. Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique

A) Les principaux éléments de mathématiques

- écrire, nommer, comparer et utiliser les nombres entiers, les nombres décimaux (jusqu'au centième) et quelques fractions simples ;
- restituer les tables d'addition et de multiplication de 2 à 9 ;
- utiliser les techniques opératoires des quatre opérations sur les nombres entiers et décimaux (pour la division, le diviseur est un nombre entier) ;
- calculer mentalement en utilisant les quatre opérations ;
- estimer l'ordre de grandeur d'un résultat ;
- utiliser une calculatrice ;
- reconnaître, décrire et nommer les figures et solides usuels ;
- utiliser la règle, l'équerre et le compas pour vérifier la nature de figures planes usuelles et les construire avec soin et précision ;
- utiliser les unités de mesure usuelles ; utiliser des instruments de mesure ; effectuer des conversions ;
- résoudre des problèmes relevant des quatre opérations, de la proportionnalité, et faisant intervenir différents objets mathématiques : nombres, mesures, "règle de trois", figures géométriques, schémas ;
- savoir organiser des informations numériques ou géométriques, justifier et apprécier la vraisemblance d'un résultat ;
- lire, interpréter et construire quelques représentations simples : tableaux, graphiques.

B) La culture scientifique et technologique

- pratiquer une démarche d'investigation : savoir observer, questionner ;
- manipuler et expérimenter, formuler une hypothèse et la tester, argumenter ;
- mettre à l'essai plusieurs pistes de solutions ;
- exprimer et exploiter les résultats d'une mesure ou d'une recherche en utilisant un vocabulaire scientifique à l'écrit et à l'oral ;
- maîtriser des connaissances dans divers domaines scientifiques ;
- mobiliser ses connaissances dans des contextes scientifiques différents et dans des activités de la vie courante (par exemple, apprécier l'équilibre d'un repas) ;
- exercer des habiletés manuelles, réaliser certains gestes techniques.

4. La maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication

- utiliser l'outil informatique pour s'informer, se documenter, présenter un travail ;
- utiliser l'outil informatique pour communiquer ;
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement.

5. La culture humaniste

- dire de mémoire, de façon expressive une dizaine de poèmes et de textes en prose ;
- interpréter de mémoire une chanson, participer avec exactitude à un jeu rythmique ; repérer des éléments musicaux caractéristiques simples ;
- identifier les principales périodes de l'histoire étudiée, mémoriser quelques repères chronologiques pour les situer les uns par rapport aux autres en connaissant une ou deux de leurs caractéristiques majeures ;
- identifier sur une carte et connaître quelques caractères principaux des grands ensembles physiques et humains de l'échelle locale à celle du monde ;
- connaître quelques éléments culturels d'un autre pays ;
- lire et utiliser différents langages : cartes, croquis, graphiques, chronologie, iconographie ;
- distinguer les grandes catégories de la création artistique (littérature, musique, danse, théâtre, cinéma, dessin, peinture, sculpture, architecture) ;
- reconnaître et décrire des œuvres visuelles ou musicales préalablement étudiées : savoir les situer dans le temps et dans l'espace, identifier le domaine artistique dont elles relèvent, en détailler certains éléments constitutifs en utilisant quelques termes d'un vocabulaire spécifique ;
- exprimer ses émotions et préférences face à une œuvre d'art, en utilisant ses connaissances ;
- pratiquer le dessin et diverses formes d'expressions visuelles et plastiques (formes abstraites ou images) en se servant de différents matériaux, supports, instruments et techniques ;
- inventer et réaliser des textes, des œuvres plastiques, des chorégraphies ou des enchaînements, à visée artistique ou expressive.

6. Les compétences sociales et civiques

- reconnaître les symboles de l'Union européenne ;
- respecter les autres, et notamment appliquer les principes de l'égalité des filles et des garçons ;
- avoir conscience de la dignité de la personne humaine et en tirer les conséquences au quotidien ;
- respecter les règles de la vie collective, notamment dans les pratiques sportives ;
- comprendre les notions de droits et de devoirs, les accepter et les mettre en application
- prendre part à un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et justifier un point de vue ;
- coopérer avec un ou plusieurs camarades ;
- faire quelques gestes de premier secours ;
- obtenir l'attestation de première éducation à la route ; savoir si une activité, un jeu ou un geste de la vie courante présente un danger vital.

7. L'autonomie et l'initiative

- respecter des consignes simples en autonomie ;
- montrer une certaine persévérance dans toutes les activités ;
- commencer à savoir s'auto-évaluer dans des situations simples ;
- s'impliquer dans un projet individuel ou collectif ;
- se respecter en respectant les principales règles d'hygiène de vie ; accomplir les gestes quotidiens sans risquer de se faire mal ;
- se déplacer en s'adaptant à l'environnement ;
- réaliser une performance mesurée dans les activités athlétiques et en natation ;
- utiliser un plan ;
- soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).

ANNEXE XIII :
Catalogue

Enseignants



LES TOXIQUES



Il s'agit, ici, de connaître les déchets considérés comme toxiques et connaître des alternatives écologiques, notamment via la fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques fait maison.

Ces ateliers pratiques permettront à chacun de s'approprier des recettes simples et écologiques de produits du quotidien.



Matériel fourni :

- Pe veillapt aquisquunt, venis -ne certitatur autsem volorec -ullabo.
- On pratinvendem utem -hicil illorest eumquam
- Molorem assum fugit entu

Objectifs pédagogiques :

- Pe veillapt aquisquunt, venis -necertitatur autsem volorec

Lien avec le programme scolaire :

- On pratinvendem utem -hicil illorest eumquam

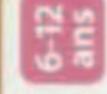
Enseignants



LE COMPOSTAGE



Qu'est ce que le compostage ? A quoi sert-il ? Comment le pratiquer ? Les enfants partiront à la découverte de la vie du sol et des principaux artisans du compostage, les animaux décomposeurs. Qui sont ces petites bêtes ? Comment les reconnaître ? A quoi servent-elles ? Les enfants pourront ainsi observer le monde minuscule qui vit sous nos pieds, découvrir le cycle de la matière et l'importance de la biodiversité.



Matériel fourni :

- Pe veillapt aquisquunt, venis -necertitatur autsem volorec -ullabo.
- On pratinvendem utem -hicil illorest eumquam
- Molorem assum fugit ettu

Objectifs pédagogiques :

- Pe veillapt aquisquunt, venis -necertitatur autsem volorec

Lien avec le programme scolaire :

- On pratinvendem utem -hicil illorest eumquam

ANNEXE XIV :
Ancien projet éducatif

PROJET EDUCATIF

Introduction

Présentation de l'asso (les valeurs)

L'association *Trivial'Compost* a été créée en 2010 dans le but de développer et promouvoir l'innovation sociale et environnementale. Notre activité principale est la promotion du compostage sous toutes ses formes afin de réduire la production de déchets organiques des particuliers et des restaurations collectives.

Ainsi, nous menons des actions de sensibilisation variées, proposons des animations et des formations et suivons l'installation de solutions de compostage. Mais, plus largement, notre objectif fondamental est de se doter d'outils de sensibilisation actifs et concrets afin d'accompagner les citoyens dans la réalisation d'actions socialement et écologiquement responsables. Cela consiste à créer un espace des possibles favorisant l'émergence de projets collectifs, puis donner l'impulsion de départ et épauler les acteurs locaux dans leurs initiatives, jusqu'à ce qu'elles soient pérennes et réalisées en autonomie.

Article 2 : Finalité de l'association

Les objectifs fondamentaux de l'association *Trivial'compost* sont les suivants :

- Etre force de proposition et promouvoir l'innovation sociale et environnementale ;
- Co-construire des réponses aux besoins individuels et collectifs non satisfaits à ce jour par les acteurs de l'économie de marché ou les institutions publiques ;
- Développer et promouvoir des alternatives liées à l'écologie urbaine (et péri-urbaine) et à la citoyenneté responsable ;
- Créer des emplois solidaires, à forte utilité sociale et environnementale ;
- Se doter d'outils de sensibilisation actifs et concrets afin d'accompagner les citoyens dans la réalisation d'actions socialement et écologiquement responsables ;
- Créer un espace des possibles favorisant l'émergence de projets collectifs, puis donner l'impulsion de départ et épauler les acteurs locaux dans leurs initiatives, jusqu'à ce qu'elles soient pérennes et réalisées en autonomie ;
- Générer du lien social, valoriser sans distinction la convivialité, l'écoute et l'entraide dans une démarche intergénérationnelle et participative, afin que s'épanouissent les capacités humaines ;
- Participer à la construction des temps à venir.

Article 3 : Objets

- Promouvoir « globalement »¹ la pratique du compostage de proximité sous toutes ses formes afin de réduire la production de déchets et de valoriser la matière organique. Par extension, nous chercherons à concrétiser toutes autres pratiques de préservation de nos ressources et d'amélioration du cadre de vie.
- Elaborer une ingénierie de projets avec une inscription territoriale forte.

¹ Néologisme anglo-saxon né de la contraction des mots globalisation et local qui traduit la notion de « penser global, agir local ».

- Sensibiliser à l'émergence d'une conscience éco-citoyenne en proposant des animations et des formations.
- Accompagner et favoriser les pratiques éco-citoyennes.
- Travailler en collaboration / partenariat avec les structures partageant nos finalités.

Finalités éducatives

Objectifs

Principes et méthodes

Portés par l'ensemble du tissu associatif, tous ces apprentissages sont l'occasion de développer ses capacités à vivre en société : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique, bref ouvrir son champ de conscience tout en devenant un citoyen co-constructeur de son environnement. Selon le CNAJEP, Comité pour les relations nationales et internationales des associations de jeunesse et d'éducation populaire (coordination créée en 1968 et regroupant des associations, unions, fédérations et mouvements d'éducation populaire), l'éducation populaire concourt à la constante transformation de la société en contribuant à construire des alternatives éducatives, économiques, sociales et politiques dans lesquelles les individus soient co-auteurs de leur devenir. La charte de l'éducation populaire (élaborée par le collectif Education populaire 40, avec le soutien de la direction départementale de la jeunesse et des sports des Landes en 2001)

Préambule : L'Éducation Populaire selon Condorcet est l'art de s'éduquer par soi-même avec d'autres. Elle est à la fois une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donnent du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale et sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de condition sociales.

- Article 1 : L'Éducation est un principe fondamental de la République.
- Article 2 : L'Éducation Populaire est une démarche éducative, collective et globale qui s'effectue dans le respect de la personne humaine et participe à l'éducation des ses choix.
- Article 3 : L'Éducation Populaire est une démarche citoyenne participative qui a pour but l'amélioration de la société et l'émancipation de la personne humaine.
- Article 4 : La culture dans une démarche d'éducation populaire doit permettre de favoriser l'accès à une meilleure compréhension de l'environnement social.
- Article 5 : L'Éducation Populaire contribue à favoriser l'éducation de chaque individu par un processus évolutif se développant tout au long de la vie.
- Article 6 : L'Éducation Populaire contribue à favoriser l'expression de l'individu. Elle lui donne les moyens de penser par lui-même et de développer son esprit critique au sein de son environnement.

- Article 7 : L'Éducation Populaire contribue à favoriser la reconnaissance des différences et leur confrontation comme un moyen de développement du lien social.
- Article 8 : L'Éducation Populaire contribue à favoriser l'établissement d'organisations sociales démocratiques.

ANNEXE XV :

Valeurs, finalités, objectifs éducatifs et pédagogiques



LES FINALITES

C'est les valeurs et les principes vers lesquels je veux tendre

Les finalités ne sont pas atteignables

Par exemple : instituer un nouveau rapport au monde

LES BUTS

C'est ce qu'on désire atteindre concrètement

Ce que je veux faire et qui est atteignable à +/- long terme

Par exemple : Permettre aux individus de s'approprier leur territoire

LES OBJECTIFS GENERAUX

C'est ce que l'on veut ou l'on peut à court terme

Ils s'obtiennent par des actions concrètes

Par exemple : développer les capacités de chacun à imaginer

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

C'est ce que les participants vont faire

Ce à quoi ils vont parvenir

Par exemple : comprendre le cycle de l'eau

ANNEXE XVI :
Déroulé de la réunion du
projet éducatif

Séquences	Objectifs	Contenus	Durée	Organisation spatiale	Matériel	Documents	Remarques
14h00 - 17h30							
14h00 - 14h15	Laisser le temps aux participants de s'installer Anticiper les retards	Accueil convivial avec un café, des dessins humoristiques sur les réunions sont affichées	15 min	Libre	Verres/ tasses Café/ thé / sucre affiches de réunion par Gab		Préparer le café avant la réunion, préparer la salle à 13h
14h15 - 14h25	Présenter l'ODJ Présenter l'objectif de cette réunion (on n'attend pas une prise de décision mais on veut faire émerger des choses)	L'animatrice introduit, et présente l'objectif de cette réunion, le pk on est là. Elle présente par la suite l'ODJ	10 min	Assis en U	ODJ		
14h25 - 14h45	Qu'est ce qu'un projet éducatif ? A quoi ça sert ?	Chaque participant prend un temps pour réfléchir sur ce qu'est pour lui un projet éducatif, il liste ce qu'il sait d'un coté et les questions que ça soulève chez lui de l'autre Au bout de 5 min, les participants se regroupent par 2 ou 3 et échangent sur ce qu'ils pensent savoir sur le P.E et font part de leurs questions Ensemble ils reformulent leurs affirmes et leurs questions communes (3) Au bout de 5 min on échange tous ensemble Apport éventuel d'éléments de réponse de la part de l'animatrice de réunion	20 min	Assis répartis ou ils souhaitent échange assis en U	Feuilles stylos	Récapitulatif du projet éducatif + visuel schéma	
14h45 - 15h30	Quels sont les valeurs portées par les membres de TC	Chacun écrit/ ou dessine un moment de la journée qu'il apprécie dans son travail Au bout de 10 min on accroche les récits ou dessins échange en groupe sur ce que chacun a mis Le vélo : une fiche vélo est donnée à l'ensemble des participants, chacun prend 10 min pour la compléter et ensuite on fait un retour en groupe	45min	Répartis où ils veulent échange debout ficelle vélo assis où ils veulent	Stylos feuilles corde pinces/ scotch	Schéma du vélo	
PAUSE							
15h45 - 17h	Faire émerger les finalités éducatives Faire émerger les objectifs de l'action éducative Faire émerger les méthodes pédagogiques à privilégier	Chaque participant doit remplir une fiche de questions les finalités, les objectifs et les méthodes éducatives de l'association Au bout de 10-15 min on fait un échange en groupe sur ce que chacun a mis. Puis on leur demande individuellement de garder 5% des réponses collectives données et ensuite d'en garder 200% (pour chacune des questions)	1h 15	Assis où ils veulent Echange assis en U	Stylos Paper board Feutres	Prévoir les statuts de l'association Fiche questions	
17h - 17h15	Prendre ensemble une décision sur la poursuite du projet	Discussion/ échange entre l'ensemble des participants	15 min	Assis en U	Baton de la parole		
17h15 - 17h30	Evaluer la réunion Evaluer la pertinence des outils participatifs	Tour de table chacun s'exprime sur son ressenti (baton de la parole) OU / Chacun prend 5 minute pour écrire comment il a vécu cette réunion, s'il s'est senti acteur et propose des piste d'amélioration	15 min	Assis en U	Baton de la parole		

ANNEXE XVII :
Ordre du jour

Ordre du jour

Réunion du projet « réactualisation du projet éducatif »

Réunion du 18/06/2015

14h à 17h30

Objectifs :

- ❖ Faire émerger les valeurs, les finalités, les objectifs et les principes de l'action éducative de Trivial'Compost dans le but de réactualiser son projet éducatif
- ❖ Faire découvrir des méthodes dites « actives » de réunion

Animée par : C. LANGLADE

Secrétaire : Z. VOLTA

Participants : les salariés et les services civiques de Trivial'Compost

15 min	Accueil Café/ Thé
10 min	Introduction Ordre du jour Intensions de la réunion
20 min	Mais qu'est ce qu'un projet éducatif ? Culture commune Réflexion collective et échanges
45 min	Définir ensemble les valeurs de Trivial'Compost Le moment de la journée que j'apprécie Mon vélo
15 min	Pause
1h15	Définir ensemble les finalités et les objectifs de l'action éducative de Trivial'Compost Réflexion individuelle et échange collectif
15 min	Et après qu'est ce qu'on fait ? Prise de décision sur la suite du projet
15 min	Conclusion Retours

ANNEXE XVIII :

Vélo

Mon vélo

Un support métaphorique misant sur la familiarité et la puissance d'évocation des situations qui s'y attachent.

Une technique parmi d'autres pour inciter à la réflexion, au retour sur ses propres points d'appui, ses buts.

Le vélo est intéressant comme métaphore en ce qu'il suppose une dynamique nécessaire et un équilibre stable dans le mouvement uniquement.

On peut le proposer en exercice individuel, et solliciter en groupe quelques présentations volontaires. Mais aussi ne retenir ensemble que quelques items pour faire le point en groupe sur un point plus précis.

Variante: un photolangage, technique d'expression des représentations dont le thème est aussi le vélo



ANNEXE XIX :

Feuille questions réunion

projet éducatif

Quel est le but de notre action éducative ? Quel est l'idéal/ ou quels sont les idéaux que l'on voudrait atteindre si on en avait les moyens ?

.....
.....
.....
.....

Qu'est ce que Trivial'Compost pourrait privilégier comme objectifs concrets pour atteindre cet idéal / ou ces idéaux ?

.....
.....
.....
.....

Qu'est ce que Trivial'Compost pourrait privilégier comme et principes ou méthodes pour atteindre cet idéal / ou ces idéaux ?

.....
.....
.....
.....

Quel est le but de notre action éducative ? Quel est l'idéal/ ou quels sont les idéaux que l'on voudrait atteindre si on en avait les moyens ?

.....
.....
.....
.....

Qu'est ce que Trivial'Compost pourrait privilégier comme objectifs concrets pour atteindre cet idéal / ou ces idéaux ?

.....
.....
.....
.....

Qu'est ce que Trivial'Compost pourrait privilégier comme et principes ou méthodes pour atteindre cet idéal / ou ces idéaux ?

.....
.....
.....
.....

ANNEXE XX :

Compte rendu de la réunion du projet éducatif

Réunion « Réactualisons le projet éducatif »

Ordre du jour :

- Mais en fait c'est quoi un projet éducatif ? 20 minutes
- Définir les valeurs de travail compost 45 minutes
- Pause (15 minutes)
- Définir ensemble les finalités, les objectifs et les principes de l'action éducative de travail compost
- Et après qu'est ce qu'on fait ?
- Conclusion

-
- **Présentation de l'ordre du jour et du but de la réunion par Charlotte**
Co-construire ensemble le projet éducatif, le but n'étant pas de rédiger le projet
 - **Mais en fait c'est quoi un projet éducatif ?**

Exercice individuel pendant 5 à 10 minutes : chacun écrit ses idées sur ce qu'est un projet éducatif : Qu'est ce que ça nous évoque ? Quelles questions on se pose ? + mise en commun à deux, puis à quatre.

A quatre, l'objectif est de se mettre d'accord sur 3 grandes questions

Groupe Milena, Laurence, Aline, Amaël :

- A partir du moment où une structure a une action éducative, est-il obligé d'avoir un projet éducatif
- A qui il s'adresse ?
- Et qu'est ce qu'un projet éducatif ?

Groupe Jean, Florian, Zoé, Brice :

- Où s'arrête le projet éducatif ? (par rapport au projet pédagogique ?)
- Comment le projet éducatif et projet pédagogique se nourrissent l'un l'autre ?

Après cette mise en commun, Charlotte présente ce qu'est un projet éducatif

Le projet associatif (composé des statuts)



Le projet éducatif



Le projet pédagogique (projette tout ce qu'on veut faire apprendre et comment y arriver)

- A quoi sert le projet éducatif ?

- il traduit la **culture éducative** de la structure
- C'est un **document de référence** pour les acteurs de la structure
- il garantit une **cohérence** des actions et des projets
- Il présente et développe **les intentions, les valeurs, et les priorités éducatives** de l'association
- C'est un outil de **communication et d'orientation**
- Il permet à toutes les composantes de TC de disposer d'un **socle commun de valeurs, de pratiques et d'orientations**
- il fixe nos **règles de cohérence** interne et harmonise nos **déclinaisons pédagogiques**

- Bien souvent il se compose de :

Des valeurs portées par l'association. *Par exemple le respect d'autrui, la solidarité...*

Les finalités éducatives : C'est le rêve, l'idéal en termes d'éducation que l'on peut voudrait atteindre

Ex : instituer un rapport au monde, Favoriser la construction de l'individu

Les objectifs éducatifs : Atteignables pour tendre vers la finalité (concrets)

Ex : favoriser l'intégration d'une personne au sein d'un groupe

Partager les savoirs

Les principes et les méthodes éducatives (comment on s'y prend, qu'est ce qu'on privilégie ?)

Ex : l'écoute et le dialogue ; le travail en groupe

- Un moment qui nous fait kiffer dans notre journée de travail :

Chacun écrit sur un papier puis l'accroche sur la corde à linge.

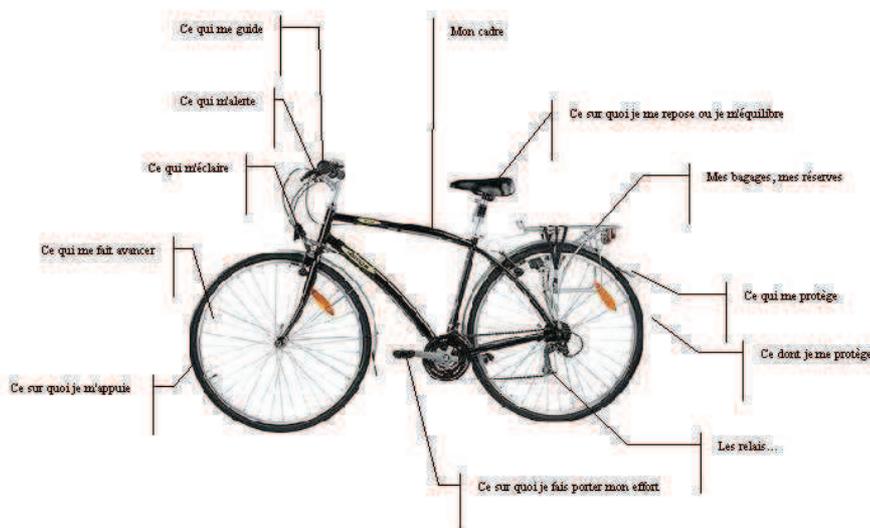
« *Quand on arrive à faire se parler des gens entre eux lors de l'inauguration* »

« *Quand on crée le buzz sur internet* »

« *Quand un projet pas gagné d'avance voit le jour* »

« *Quand on se sent utile, quand on a l'impression d'avoir allumer une petite étincelle chez les gens* »

- Le jeu du vélo :



Partage de vélo : Lili, Flo, Jean, Zoé

Pause

- Définition des buts, objectifs principes et méthodes éducatives : chacun rempli sa feuille et répond aux questions suivantes

1) Quel est le but de notre action éducative ? Quel est l'idéal que l'on voudrait atteindre si on en avait les moyens ?

Que tout le monde soit conscient de ses capacités, de celle de ses voisins, de son environnement et de mettre en pratique celles-ci pour rendre celui-ci meilleur.

Prise de conscience et actions individuelles se nourrissent, se construisent, sinon une société alternative, au moins un nouveau rapport à l'autre et son environnement. Qu'il n'y est nul besoin de nous.

Rendre autonomes et conscients l'individu, les pousser à s'impliquer dans la vie collective (autogestion, valeur du DD), ouvrir le champ des possibles

Eduquer la population aux bons gestes pour une société plus en harmonie avec son environnement au sens large

Créer de l'emploi par ses différentes initiatives

Mettre fin à la consommation de produits polluants

Préservez nos ressources naturelles et notre cadre de vie

2) Qu'est ce Trivial'Compost pourrait privilégier comme objectifs concrets pour atteindre cet idéal ?

Créer un tissu interactif de personnes motivées et respectueux de l'environnement et de la communauté œuvrant ensemble à l'élaboration d'un mode de vie alternatif propre et intelligent

Faire prendre conscience des urgences environnementales et accompagner les habitants dans des actions concrètes et des démarches en accord avec les valeurs DD.

Faire les choses ensemble dans le bon sens.

Inculquer cette conscience dès le plus jeune âge

Vulgariser les techniques

Favoriser l'éco citoyenneté et le vivre ensemble sous toutes ces formes

Partager les savoirs

Public adopte de nouveaux ecogestes durablement et qu'il devienne lui-même ambassadeur de ces éco-gestes

Articler le CPI avec l'activité maraichère en pied d'immeuble

Sensibilisation et ouverture

Apprentissage et accompagnement dans l'écocitoyenneté

Médiation entre information et habitant

Convivialité, lien social, entraide

Accompagner par l'éducation, sensibilisation et formations des initiatives citoyennes

Sensibiliser petits et grands ...

3) Qu'est ce Trivial'Compost pourrait privilégier comme principes ou méthodes pour atteindre cet idéal ?

Privilégier le partage la pratique se mettre tous au même niveau de citoyen

Diffuser en expérimentant ensemble

Partir de l'existant pour voir un futur idéal/désirable

Faire avec et non à la place de

Favoriser l'action, le concret la pratique

Varié les approches

Bienveillance

Travail en groupe

Participatif

Lettre d'info

Varié les approches

Bienveillances

Organiser une manifestation, montrer des gestes concrets

Informé puis sensibiliser par la pratique (pourquoi et comment)

La concertation, le travail en groupe

Participatif

Lettre d'info

Ressources humaines jeunes et motivées

- Discussion collective pour prioriser les propositions formulées par chacun. Il en ressort que les points suivant semblent les plus importants pour l'équipe
 - 1) Prise de conscience DD ; autonomie ; capacité ; collectif ; interaction ; solidarité ; vivre ensemble ; pas besoin d'être expert pour agir ; égalité ; horizontalité ; indépendance
 - 2) Favoriser l'écocitoyenneté et que le public devienne lui-même l'ambassadeur de ces éco-gestes ; apprentissage et accompagnement dans l'écocitoyenneté ; convivialité et lien social ; entraide ; accompagner par l'éducation et la sensibilisation
 - 3) Le partage ; la pratique ; partir de l'existant pour voir, aller vers un futur idéal ; faire avec et non à la place de ; pourquoi et comment ; ressources humaines jeunes et motivées

- **Et après qu'est ce qu'on fait ?**

Il est convenu que Zoé rédige le projet éducatif et que les autres seront sollicités pour faire leurs remarques. Une autre réunion sera organisée pour finaliser et valider ensemble le projet éducatif une fois qu'il aura été rédigé. Il sera également présenté au conseil d'administration. Il pourra également servir d'introduction au catalogue d'animation.

ANNEXE XXI :

**Synthèse des données sur les
valeurs**

Synthèse des résultats concernant les valeurs

- Humanité/ humain
- Changement/ Faire bouger les choses
- Inspirations/ valeurs/ idéaux
- Libre/ autonome/ autonomie/ calme
- Educatif/ transmettre/ accompagner
- Convivialité/ amical/ membres/ bénévoles/ CA/ Equipe/ familial/ content/ lien social
- Objectifs à suivre/ sens de l'action
- Passion/ métier utile/ motivation/ se sentir utile
- Le FAIRE/ le manuel/ l'action/ le concret
- Organisé
- Urgence/ le nouvel ordre mondial
- Equipe/ ensemble/ solidarité/ soutenir/ échange/ réunions/ partages/ conseils/ discussions/ communication
- Bien être de chacun
- Valorisation / reconnaissance/ retours positifs
- Compétence/ connaissances/ études
- Les CONS
- Tirer des leçons de nos erreurs/ Ne pas se décourager/ aller jusqu'au bout/ Réussite

ANNEXE XXII :
Appel à projet

Appel à projets 2015

Gérons ensemble notre environnement

Préserver l'environnement local
et concilier les usages d'un territoire

Date limite de dépôt des dossiers: 7 avril 2015 inclus

Contexte

L'environnement, qu'il soit naturel, construit ou social, est menacé par les activités humaines qui se développent sans toujours tenir compte du contexte local.

Usagers d'un même territoire, agriculteurs, forestiers, pêcheurs, chasseurs, touristes, entrepreneurs, défenseurs de l'environnement, professionnels du tourisme ou simples habitants risquent de voir leurs intérêts ou leurs sensibilités s'opposer et devenir sources de conflits, alors que les revendications de chacun peuvent être légitimes.

L'enjeu est à la fois de parvenir à concilier divers usages sur un même territoire et d'assurer une gestion durable de ses richesses naturelles.

Objectifs

L'appel à projets porte sur les territoires urbains, ruraux ou littoraux. Il permet à des acteurs locaux d'agir ensemble pour la préservation de leur environnement par la mise en place d'une démarche adaptée de concertation ou de médiation.

Qui peut répondre ?

Cet appel à projets s'adresse aux organismes sans but lucratif sur l'ensemble du territoire national, départements et territoires d'outre-mer compris: associations, groupements d'habitants, groupements professionnels, éventuellement petites collectivités territoriales.

Les modalités de soutien

Les aides sont accordées sous la forme d'une subvention annuelle ou pluriannuelle (2 à 3 ans), déterminée en fonction des besoins du projet et de son caractère novateur. Elles portent sur les dépenses de fonctionnement, hors fonctionnement régulier et missions finançables par les politiques publiques ou relevant d'obligations légales. La Fondation de France peut également financer l'intervention d'un consultant pour une meilleure structuration des actions.

Axe 1

Les territoires urbains et ruraux

Quelle que soit la densité de la population, les espaces aménagés par l'homme (urbains, périurbains, ruraux) ou les espaces naturels (montagnes, forêts, zones humides) sont soumis à de multiples usages, parfois contradictoires ou sources de tensions environnementales.

↳ Exemples de projets soutenus

Protection et valorisation d'arbres remarquables situés dans une zone d'exploitation forestière.

Cohabitation entre noctambules et riverains en milieu urbain.

Implantation de la pratique du compostage collectif en pied d'immeuble.

Création d'un outil participatif de gestion concertée du foncier agricole et péri-urbain.

Axe 2

Les territoires littoraux

Par littoral, on entend aussi bien les estrans que les zones terrestres en amont et directement sous influence des éléments marins. Leurs biotopes très fragiles et la forte concentration d'activités humaines imposent une approche et une implication spécifiques des usagers.

↳ Exemples de projets soutenus

Mobilisation de tous les acteurs côtiers pour recenser les tortues et mettre en place des pratiques moins dommageables pour les espèces.

Mise en place d'une filière de gestion de navires en fin de vie.

Critères de sélection

Critères impératifs

- **Le projet doit avoir pour objectif principal la protection de l'environnement, par exemple :**
 - restaurer un site sensible, préserver un espace, une ressource naturelle ;
 - protéger une espèce, animale ou végétale et maintenir la biodiversité ;
 - protéger contre les risques naturels (érosion, inondations, chutes de pierres...);
 - réguler les nuisances sonores ou lumineuses ;
 - etc.
- **Le projet doit aussi engager un processus de concertation, c'est-à-dire :**
 - impliquer l'ensemble des usagers du territoire ;
 - faciliter le dialogue entre les groupes sociaux ou les professionnels ;
 - garantir les conditions de la co-construction du projet.

Critères complémentaires

- **Faire cohabiter, sur un même territoire, différents usages (professionnels, résidentiels, récréatifs) tout en assurant la protection de l'environnement.**
- **Favoriser les initiatives locales et citoyennes :**
 - être initiés et portés par les parties prenantes ;
 - enrichir le savoir-faire des acteurs locaux en matière de préservation de l'environnement.

Ne pourront pas être soutenus :

- les initiatives à caractère individuel ;
- les opérations limitées à la communication ou à l'information ;
- les procédures de consultation de la population telles que prévues par la loi (sauf si elles sont l'occasion de pratiques innovantes et si elles s'inscrivent dans la durée, afin de renforcer la participation du public depuis la phase d'élaboration d'un projet jusqu'à la phase de décision) ;
- la construction ou la rénovation de bâtiments et la protection du patrimoine bâti ;
- le fonctionnement régulier des organismes.

La concertation

Le projet doit clairement montrer les différentes phases de la concertation et permettre de situer la demande dans cet itinéraire. Le projet peut se situer à différents moments :

- en amont, afin de mettre en place les conditions qui favoriseront le bon déroulement du processus, notamment par la formation des parties prenantes ;
- lors du déroulement du processus, depuis le diagnostic partagé jusqu'à la co-construction de la décision ;
- en aval, pour la mise en œuvre des décisions et le suivi des projets dont les phases précédentes auront été soutenues.

Informations utiles sur la concertation

Comedie.org est une plate-forme d'information et d'échanges sur la concertation et la médiation environnementale, soutenue par la Fondation de France. Elle propose une actualité, des fiches exemples, des outils pratiques et des formations à l'attention des porteurs de projets intéressés (documentation, formations, références, liens, etc).

Aides complémentaires

Aide à la méthodologie de la concertation

La Fondation de France peut apporter un financement complémentaire aux porteurs de projets souhaitant renforcer la méthodologie qu'ils mettent en œuvre en matière de concertation. Il peut prendre différentes formes :

- l'intervention d'un consultant pour :
 - l'aide à la mise au point d'une méthode de concertation adaptée ;
 - l'animation de réunions de concertation ;
 - la conduite d'une médiation en cas de conflit.
- la formation des parties prenantes, y compris lorsqu'elle se situe en amont du processus, afin de garantir à chacune des connaissances et compétences équivalentes.

- une visite d'étude, pour un échange de pratiques avec une structure ayant mené des actions similaires et dont l'expérience pourrait être mise à profit par les porteurs du projet.

La demande doit être formulée et détaillée dans le dossier de candidature, en complétant la rubrique 2.4.3. « Moyens méthodologiques ». Elle sera étudiée et fera l'objet d'une décision en même temps que la demande principale.

Aide méthodologique complémentaire



Comment agir pour l'environnement ?

Afin d'encourager le développement de méthodologies adaptées, la Fondation de France pourra accorder une aide complémentaire au financement du projet retenu dans le cadre de cet appel à projets. Destinée à mesurer les impacts environnementaux du projet et à rechercher des solutions pour en réduire les nuisances, elle pourra financer un accompagnement externe (diagnostic, adaptation du projet, plan d'action), des actions de formation ou d'échange de pratiques.

Comment répondre ?

Le dossier de candidature est téléchargeable sur fondationdefrance.org (rubrique *Trouver un financement*) ou disponible en contactant le siège ou les délégations régionales concernées (voir carte).

Le dossier complet accompagné des annexes sera adressé avant le **7 avril 2015 minuit** (cachet de la poste faisant foi) en deux exemplaires par voie postale, ainsi que par mail aux délégations régionales ou au siège de la Fondation de France pour les projets des territoires non couverts par les délégations.

Les projets reçus feront l'objet d'une présélection. Après instruction, les dossiers seront examinés par des comités d'experts entre juin et septembre 2015. Les décisions seront uniquement communiquées par voie postale.

Une logique de proximité

La Fondation de France a implanté sept délégations régionales à Lille-Roubaix, Strasbourg, Lyon, Marseille, Bordeaux, Nantes et Rennes. Elles fonctionnent très largement grâce au bénévolat. Toutes travaillent en réseau avec le siège et traitent au niveau local et régional plusieurs appels à projets. Cette proximité permet un contact direct avec les donateurs et les bénéficiaires. Elle favorise l'adaptation des propositions de la Fondation de France aux réalités de terrain.

France (hors délégations)

Programme Environnement
40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 83
E-mail: environnement@fdf.org

Nord Pas-de-Calais Picardie

Départements 02, 59, 60, 62, 80
29 Grand'Rue
59100 Roubaix
Tél.: 03 20 11 80 90
E-mail: nord@fdf.org

Bretagne

Départements 22, 29, 35, 56
8, rue du Pré Botté
35000 Rennes
Tél.: 02 99 38 24 22
E-mail: bretagne@fdf.org

Pays de Loire

Départements 37, 44, 49, 53, 72, 79, 85
5, rue Columelle
44000 Nantes
Tél.: 02 51 83 20 70
E-mail: loire@fdf.org

Aquitaine

Départements 24, 33, 40, 47, 64
16, rue Montesquieu
33000 Bordeaux
Tél.: 05 56 52 03 07
E-mail: aquitaine@fdf.org

**Pour la Corse et les départements
et territoires d'outre-mer,
les dossiers sont à adresser
au siège de la Fondation de France.**

Avec les 744 fonds et fondations qu'elle abrite, la Fondation de France a soutenu près de 140 000 projets d'intérêt général qui répondent à quatre grands enjeux : l'aide aux personnes vulnérables, le développement de la connaissance (recherche, culture, éducation, formation), l'environnement et le développement de la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention et ne peut agir que grâce à la générosité des donateurs.

Lorraine-Alsace

Départements 54, 55, 57, 67, 68, 88
10, rue Sainte-Marguerite
67083 Strasbourg cedex
Tél.: 03 88 22 78 68
E-mail: lorraine@fdf.org

Rhône-Alpes

Départements 01, 07, 26, 38, 42, 69, 73, 74
19, rue de l'Arbre Sec
69001 Lyon
Tél.: 04 72 10 92 30
E-mail: rhone@fdf.org

Provence - Côte d'Azur

Départements 04, 05, 06, 13, 30, 83, 84
42, rue Montgrand
13006 Marseille
Tél.: 04 91 90 08 77
E-mail: provence@fdf.org

40 avenue Hoche
75008 Paris
Tél.: 01 44 21 31 00
Fax: 01 44 21 31 01
fondationdefrance.org

**Fondation
de
France**

ANNEXE XXIII :
Réponse à l'appel à projet

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

Programme Environnement Gérons ensemble notre environnement 2015

Cadre réservé à la Fondation de France			
N° de dossier :		N° Tiers CRM :	
Date de réception du dossier :			
Nom de l'instructeur :		Date du rapport d'instruction :	
Informations sur l'instruction :	Date visite sur place :	Date entretien téléphonique :	
Personne(s) contactée(s) :	<i>(nom, fonction)</i>		
Date du comité d'attribution :			

I Fiche signalétique

Identification du demandeur

Nom : <i>Dénomination développée et sans abréviation</i>	Trivial'Compost			
Nom usuel : Trivial'Compost				
Sigle (<i>acronyme</i>) :	TC	Date de création de la structure :	12 mars 2010	
Activité principale (<i>2 lignes maximum</i>)	Promotion du compostage et de l'écocitoyenneté en général			
Statut juridique : <small>(association, collectivité territoriale, établissement public, autre à préciser)</small>	Association loi 1901			
Adresse :	31 rue Battant			
Code postal :	25 000	Ville :	Besançon	
Téléphone :	09 51 81 35 63	Courriel :	contact@trivialcompost.org	
Site internet :	www.trivialcompost.org			
Nom du président :	Guillemin Marie-Anne	Courriel :	marieanneguillemin@yahoo.fr	
Nom du directeur (ou responsable):	Touyard Jean	Courriel :	jean@trivialcompost.org	
Salariés (<i>nombre</i>) :	4	ETP*3,36	Dont contrats aidés :	
Bénévoles (<i>nombre</i>) :	15	ETP*	Adhérents (<i>nombre</i>) :	69
Total des produits de l'exercice N-1 :				
Réseau(x) d'affiliation	Réseau Compost Citoyen ; PFCEEDD ; ligue de l'enseignement, France Nature Environnement			

* équivalent temps plein

Organisme de rattachement

Si le demandeur n'a pas d'autonomie juridique, merci de renseigner les informations suivantes de la personne morale à laquelle il est rattaché. Sinon, supprimer cette partie.

Nom : <i>Dénomination développée et sans abréviation</i>			
Nom usuel :			
Sigle (ou acronyme) :			
Statut juridique : <small>(association, collectivité territoriale, établissement public, autre à préciser)</small>			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	

Téléphone :		Courriel :	
Nom du président :		Courriel :	
Nom du directeur (ou responsable) :		Courriel :	

Organisme gestionnaire de l'aide financière

Au cas où une aide serait accordée, si l'organisme qui gèrera les fonds est une autre personne morale que l'organisme demandeur, merci de renseigner les informations suivantes de la personne morale concernée, et de joindre le relevé d'identité bancaire correspondant (RIB):

Nom : Dénomination développée et sans abréviation			
Nom usuel :			
Sigle (ou acronyme) :			
Statut juridique : (association, collectivité territoriale, établissement public, autre à préciser)			
Adresse :			
Code Postal :		Ville :	
Nom et fonction du contact :			
Téléphone :		Courriel :	

Le projet

cases à cocher : double cliquer sur la case, puis choisir « case activée » pour cocher la case

Titre (1 ligne max.)	Accompagnement vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble		
Résumé (3 lignes maximum)	Ce projet consiste à accompagner des collectifs d'habitants vers une nouvelle gestion des espaces verts au pied de leur immeuble (encadrement de la concertation pour définir la nouvelle gestion de ces espaces, animations et chantiers participatifs sur ces espaces).		
Nom du responsable :	Jean Touyard	Fonction : salarié	
Téléphone fixe :	09 51 81 35 63	Téléphone portable :	
Courriel :	contact@trivialcompost.org		
Coût total du projet :	euros	Montant de la subvention sollicitée :	euros
<input checked="" type="checkbox"/> Aide au démarrage de l'action		<input type="checkbox"/> Aide au développement de l'action	
Destination précise de la subvention :			
Territoire du projet :		Besançon	
<input checked="" type="checkbox"/> Urbain		<input type="checkbox"/> Rural	
<input checked="" type="checkbox"/> Local		<input type="checkbox"/> Mixte	
		<input type="checkbox"/> Régional	
		<input type="checkbox"/> National	
Coordonnées GPS (si possible)* :	Latitude : 47.2411796		Longitude : 6.02036870000063
Aide méthodologique complémentaire			
(à renseigner si vous présentez une demande optionnelle  simultanément à cette présente demande)			
<input type="checkbox"/> Comment agir pour l'environnement :		Nombre de jours-consultants envisagé : jours	

* Les données GPS sont sollicitées pour permettre à la Fondation de France d'établir une cartographie des projets. Elles peuvent être trouvées par des sites tels www.itilog.com ou www.gpsfrance.net/adresse-vers-coordonnees-gps ; merci de renseigner les données en degrés décimaux (par ex : Lat : 41.45231 et Long. : 31.79632, et non en degrés-minutes-secondes) ; si le projet a plusieurs localisations, l'indiquer ici et préciser les coordonnées GPS des différents lieux dans le point 2.8 du projet « informations complémentaires ».

Comment avez-vous eu connaissance de cet appel à projets ?

<input checked="" type="checkbox"/> Fondation de France	<input type="checkbox"/> Site internet	<input type="checkbox"/> Courriel	<input type="checkbox"/> Courrier postal
<input type="checkbox"/> Media ou site internet	Lequel ?		
<input type="checkbox"/> Tête de réseau / Fédération / Autre organisme	Lequel ?		
<input type="checkbox"/> Autre (préciser)			

Avez-vous déjà été subventionné par la Fondation de France ?

Si oui, précisez ci-dessous les 3 derniers financements obtenus :				
Année	Appel à projets	Titre du projet :	Montant obtenu :	Statut :
2013	Gérons ensemble notre environnement	Accompagnement à la préservation de l'eau en habitat collectif	5731€	<input checked="" type="checkbox"/> En cours <input type="checkbox"/> Terminé

2010	Gérons ensemble notre environnement	Installations pilotes de composteurs collectifs	10 000€	<input type="checkbox"/> En cours <input checked="" type="checkbox"/> Terminé
Si ce n'est pas votre première demande de subvention à la Fondation de France, merci d'indiquer vos anciennes coordonnées (nom, adresse, ...) si elles ont changé depuis : Trivial'Compost, 15 rue du Grand Charmont, 25000 Besançon				
Si vous avez déjà sollicité une subvention et que votre projet n'a pas été retenu, merci d'indiquer la dernière demande (préciser l'année, l'appel à projets, et le titre du projet) :				

En cas d'opportunité, accepteriez-vous que votre dossier soit transmis à d'autres financeurs ?

<input checked="" type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non
---	------------------------------

II L'organisme

(maximum 1 page)

Objet statutaire

Promouvoir localement la pratique du compostage de proximité sous toutes ses formes afin de réduire la production de déchets et de valoriser la matière organique. Par extension, nous chercherons à concrétiser toutes autres pratiques de préservation de nos ressources et d'amélioration du cadre de vie.

- Elaborer une ingénierie de projets avec une inscription territoriale forte.
- Sensibiliser à l'émergence d'une conscience éco-citoyenne en proposant des animations et des formations.
- Accompagner et valoriser les démarches éco-citoyennes.
- Travailler en collaboration / partenariat avec les structures partageant nos finalités.

Quels sont vos grands principes d'intervention ?

Notre projet associatif s'oriente sur l'accompagnement des habitants de Besançon et ses alentours dans le développement et la participation à des actions éco-citoyennes qui permettront de changer peu à peu les consciences et d'améliorer nos cadres de vies. Pour y arriver, nous organisons différentes activités :

- Des animations, formations, publications, rencontres, ateliers, conférences, animation de réunion de concertation ;
- Des jeux et des malettes pédagogiques,
- L'organisation de manifestations et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association,
- La vente, la location ou la mise à disposition de tous produits ou services entrant dans le cadre de l'objet de l'association ou susceptibles de contribuer à sa réalisation,
- Co-animer ou soutenir d'autres structures (associations, fédérations, réseaux) partageant nos objectifs fondamentaux.

Décrivez vos activités générales

Nature et volume des activités ; publics concernés ; territoire(s) couvert(s) ; établissement(s) géré(s) s'il y a lieu ; agrément de l'établissement...

- **Mise en place et accompagnement du compostage collectif en pied d'immeuble** : plus de 200 sites installés depuis 2011, plus de 450 guides composteurs (=référénts de sites de compostage en pied d'immeuble), 3308 foyers participants sur 8161 foyers touchés (41% de participation), habitant des immeubles de 6 à 210 logements, en copropriété ou en habitat social, dans tous les quartiers de la ville de Besançon.

- **Constitution et animation du Réseau des Guides Composteurs, depuis 2012** : organisation de réunions pour réfléchir à l'amélioration de la pratique du compostage et l'essaimage de la démarche ; organisation d'événements (semaine du compostage, journées portes-ouvertes, concours de la plus grosse courge) ; animation d'un site internet et conception d'outils de communication en interne du réseau et à destination du grand public, etc.

- **Compostage en restauration scolaire** : accompagnement d'un projet de compostage dans 25 restaurants scolaires avec la Ville de Besançon (formation et accompagnement du personnel et du guide composteur en charge de l'entretien, animations pédagogiques pour les enfants, soutien technique etc.). Nous travaillons actuellement à l'essaimage sur les 61 restaurants scolaires gérés par la municipalité.

- **Sensibilisation et animations éco-citoyennes** : animation de stands d'information et d'activités adultes et enfants sur les thèmes des déchets, du compostage, de la lutte contre les toxiques, de l'alimentation durable ; animation d'ateliers de fabrication de meubles en palette de récupération, de cosmétiques et produits ménagers écologiques, etc ; conception d'outils pédagogiques divers (malette pédagogique, affiches et autres supports d'information, jeux etc.)

- **Préservation de l'eau** : accompagnement d'immeubles à l'installation de kits d'économies d'eau, étude de la possibilité de la production des kits en local (partenariat avec l'ENSMM)

- **Formation** : formations sur la gestion de proximité des biodéchets (l'association a été agréée par l'Ademe en tant qu'organisme de formation en 2014)

Décrivez vos modalités de gouvernance

Quelles instances régissent le fonctionnement de votre structure ? Précisez notamment si les publics de vos actions sont associés au fonctionnement de la structure (instances de décision, comité d'usagers, groupes de travail, ...). Si oui, comment ?

Le Conseil d'administration, élu par l'assemblée générale de l'association Trivial'Compost, régit le fonctionnement de la structure. Les décisions sont éclairées par les échanges réguliers avec les adhérents, les différents publics, les salariés et les partenaires sur les différentes actions menées par l'association. Aussi, depuis l'origine de l'association, nous encourageons l'adhésion du public et sa participation (cotisation à partir de 1€). Nous sommes donc heureux de pouvoir constater qu'aujourd'hui, Guides Composteurs et participants des différents ateliers s'investissent dans l'association. Toujours dans cet esprit, nous cherchons à faciliter l'implication des bénévoles notamment via des formulaires d'appel à bénévoles.

Etats financiers et commentaires

Si le projet est présenté par l'un des services d'une très grande organisation (Etat, collectivité publique, hôpital, université, grande institution,...), ne pas produire les comptes d'ensemble de l'organisation, mais uniquement ceux du service ou de l'établissement dans lequel sera menée l'action. Merci de ne pas mettre les centimes ; n'hésitez pas à insérer des lignes si nécessaire.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier, merci de joindre si possible le fichier sous format Excel (à télécharger sur le site internet) ou sous un autre format compatible ; vous devez copier-coller les images du compte de résultat et du bilan de l'onglet « budget de l'organisme » complété sur excel dans ce fichier word, à la place des deux tableaux ci-après.

Si vous ne disposez pas d'Excel ou si vous ne pouvez pas l'utiliser, merci de compléter le tableau ci-dessous et de bien vérifier les totaux.

Compte de résultat 2014 et budget prévisionnel 2015

Classe de compte	CHARGES / Dépenses (en euros)	2014*	2015**	Classe de compte	PRODUITS / Recettes (en euros)	2014*	2015**	
60	Achats, services extérieurs	10 270 €	11 052 €	70	Accompagnement compostage en pie d'immeuble	91 295 €	85 215 €	
					Animations grand public (compostage, lutte contre les toxiques, réemploi)	8 066 €	9 000 €	
					Accompagnement compostage dans les restaurants scolaire de la Ville de Besançon	7 635 €	3 000 €	
					Ventes maquettes pédagogiques et kits économie d'eau	2 149 €	1 680 €	
					Location toilettes sèches		3 000 €	
61	Services extérieurs	18 070 €	21 293 €	74	<i>Détail des subventions de fonctionnement acquises :</i> - Accompagnement à la préservation de l'eau en habitat collectif			
					- Fondation de France	4 000 €	4 000 €	
					- Fond social Européen	6 452 €		
					- Agence de l'eau		9 391 €	
62	Autres services extérieurs	7 124 €	3 935 €		- Animation du réseau des Guides composteurs (SVREPT)	18 000 €	20 000 €	
63	Impôts, taxes et versements assimilés	2 713 €	570 €		Sous-total subventions acquises :	28 452 €	33 391 €	
64	Charges de personnel	88 876 €	103 831 €	74	<i>Détail*** des subventions de fonctionnement demandées :</i> - Accompagnement vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble (Fondation de France)		5 000 €	
65	Autres charges de gestion courante	26 €				-		
66	Charges financières					-		
					Sous-total subventions demandées	- €	5 000 €	
				74	Sous-total subventions	28 452 €	38 391 €	
67	Charges exceptionnelles	144 €	150 €	75	Cotisations, dons	407 €	700 €	
				75	Autres produits divers	33 €		
68	Dotations aux amortissements et aux provisions et fonds dédiés (engagements à réaliser)	491 €	300 €	76	Produits financiers	145 €	145 €	
69	Participation des salariés, impôts sur les bénéficiaires et assimilés	1 081 €		77	Produits exceptionnels	555 €		
				78	Reprise sur amortissements et provisions et/ou fonds dédiés	353 €		
6	Total charges	128 795 €	141 131 €	7	Total produits	139 090 €	141 131 €	
	Résultat (excédent)	10 295 €			Résultat (déficit)			
	TOTAL	139 090 €	141 131 €		TOTAL	139 090 €	141 131 €	

* à défaut de disposer des données de l'année 2014, indiquez les données de l'année 2013

** y compris les charges et produits de l'action présentée dans ce dossier (ou la part pour l'année 2015 si le financement couvre plusieurs années)

*** détail par financeur et par dispositif de financement (préciser l'organisme financeur et le type de ligne de financement)

Bilan au 31/12/2014

Compte	ACTIF (en euros)	31/12/2014	Compte	PASSIF (en euros)	31/12/2014
20	Immobilisations incorporelles	- €	10	Fonds associatifs (capitaux propres)	32 291 €
			11	Report à nouveau	18 482 €
21	Immobilisations corporelles (nettes des amortissements)	76 €	12	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	10 295 €
			13	Subventions d'investissement	
27	Immobilisations financières	1 878 €	15	Provisions pour risques et charges	
			16	Emprunts (dettes moyen et long terme)	
			19	Fonds dédiés	
	Total actif immobilisé	1 954 €		Total ressources permanentes	61 068 €
3	Stocks et en cours				
4	Créances d'exploitation (dont subventions acquises à recevoir)	32 122 €	16	Dettes d'exploitation et hors exploitation (court terme)	28 870 €
5	Disponibilités	55 862 €	16	Dettes financières court terme	
486	Charges constatées d'avance		487	Produits constatés d'avance	
	TOTAL ACTIF	89 938 €		TOTAL PASSIF	89 938 €

* à défaut de disposer des données au 31 décembre 2014, merci d'indiquer les données au 31 décembre 2013 ; **ne pas mettre les centimes**

Appréciation des contributions en nature :

Précisez, le cas échéant, les différents postes, et si possible, leur chiffrage en valeur monétaire pour l'année n-1 et/ou l'année n.

1. Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :	h	Valorisation monétaire : base horaire : approximativement le salaire minimum interprofessionnel de croissance chargé (SMIC) brut	€
2. Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services... estimés au prix du marché) :			€

Les comptes sont-ils élaborés : en interne par un cabinet comptable extérieur, et si oui, lequel :
Nom du cabinet : La Comptabilité

Les comptes sont-ils certifiés ? : oui non
Si oui, par quel commissaire aux comptes ?

Commentaires éventuels sur les comptes et sur la situation financière de l'organisme :

III Le projet

Titre du projet (*maximum 1 ligne*)

Accompagnement vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble

Résumé du projet (*maximum 3 lignes*)

Ce projet consiste à accompagner des collectifs d'habitants vers une gestion écologique et participative des espaces verts au pied de leur immeuble (encadrement de la concertation pour définir la nouvelle gestion de ces espaces, animations et chantiers participatifs sur ces espaces).

1. Contexte et diagnostic

1.1 Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle

Quel est le territoire du projet ? Dans quel contexte local s'inscrit-il (préciser si besoin le type de territoire) ?

Notre projet concerne la Ville de Besançon, plus particulièrement les espaces verts en pied d'immeuble des copropriétés et de l'habitat social.

Notre association œuvre maintenant depuis bientôt 5 ans à la modification des comportements individuels et collectifs, pour répondre aux impératifs du développement durable. Les partenariats établis avec les collectivités, notamment la Ville de Besançon et le Sybert témoignent d'une volonté politique qui va en ce sens. Le compostage en pied d'immeuble, par exemple, continue à se développer, et la gestion écologique des espaces verts par les habitants en apparaît comme la suite logique et complémentaire. Les déchets verts représentent d'importants volumes de déchets organiques¹ qui pourraient être valorisés directement sur place, et devenir ainsi ressources, évitant ainsi le voyage à la déchetterie, et les frais de traitement que cela engendre. D'autre part la gestion écologique des espaces verts suppose la non-utilisation d'engrais, de pesticides et autres produits chimiques, participant ainsi à la préservation des ressources et de la biodiversité et réduction des pollutions.

D'autre part, la Ville de Besançon dispose d'importants espaces verts (classé Ville fleurie et première ville verte de France), et est engagée depuis de nombreuses années dans une démarche de gestion durable de ces espaces. L'élargissement de ces pratiques écologiques aux espaces verts privés de la ville ne pourra apporter que plus de cohérence et d'amplitude à cette volonté de faire de Besançon une ville verte exemplaire.

Quels sont les besoins auxquels votre projet entend répondre ?

Ces deux aspects (réduction et valorisation des déchets verts et réduction des toxiques) sont deux axes importants du Plan Local de Prévention des déchets engagés sur notre territoire. Les espaces verts privés en habitat collectif cependant apparaissent pour le moment peu concernés par les différentes actions de sensibilisation menées sur ces thématiques et présentent d'importantes marges d'amélioration, ainsi que d'intéressantes potentialités en termes de sensibilisation et d'éducation à l'environnement, et de lien social.

Pour finir, d'un point de vue plus global, la gestion écologique des espaces verts urbain constitue un véritable enjeu en matière de continuité biologique en milieu urbain, de maintien de la biodiversité, ainsi que d'amélioration du cadre de vie des résidents. Les espaces verts constituent un énorme potentiel pour renforcer la continuité de la trame verte dans des espaces où celle-ci peut-être très fragmentée.

De plus, la gestion plus écologique, qui rime souvent avec économie financière, répond à un besoin d'amélioration du cadre de vie et de connexion des citoyens avec une nature dont ils sont de plus en plus éloignés. En effet, le besoin de naturalité

¹ Les déchets verts en déchèteries occasionnent des volumes importants et en constante augmentation depuis une dizaine d'année. Ainsi, en 2013, 14 002 tonnes de déchets verts ont été déposées dans les déchetteries du syndicat mixte de Besançon et sa région pour le traitement des déchets (SYBERT).

est de plus en plus souvent exprimé par les citoyens.

*D'autres organismes se sont-ils impliqués localement sur cette même problématique ? Lesquels ?
Poursuivent-ils toujours leur action en ce sens ? Si non, pourquoi ?
Si oui, en quoi votre intervention est-elle complémentaire ?*

Différents acteurs œuvrent dans le domaine du verdissement et du jardinage urbain à Besançon. Nous pouvons notamment citer plusieurs Jardins partagés ; l'association des jardins et des vergers familiaux ; l'association semons en famille et le collectif des Incroyables comestibles. Mais ces structures œuvrent habituellement sur des espaces verts publics. Concernant les espaces verts privés de l'habitat collectif, il n'existe pas à notre connaissance d'initiatives significatives d'accompagnement des habitants à la mise en place d'action sur les espaces verts. Notre projet ne leur fait donc pas « concurrence ». Nous pourrions au contraire profiter des compétences et des ressources de chacun et, peut être, créer de nouvelles dynamiques de verdissement. Ainsi, par exemple, nous pourrions intégrer le groupement d'achat mis en place par l'association des jardins et des vergers familiaux de Besançon pour commander des plants ou des graines. Ces différents acteurs nous semblent donc pouvoir être des relais importants, et nous veillerons à les associer au projet dès le départ afin de travailler en bonne intelligence et complémentarité.

Par ailleurs, les entreprises de paysagisme chargées de l'entretien des espaces verts sont bien sûr concernées. Par exemple, dans le cas où un collectif souhaite remplacer son gazon par une prairie fleurie tout en continuant à faire appel à son prestataire habituel pour l'entretien du reste de l'espace, il nous faudra rencontrer ses prestataires pour les associer à la démarche. Cela constituera également une occasion de sensibiliser les entreprises de paysagisme à de nouvelles pratiques plus écologiques.

1.2 Genèse du projet

Comment le projet est-il né ? Qui en a eu l'idée ?

L'association travaille, depuis sa genèse, à l'essaimage de pratiques de proximité en faveur de l'environnement. Le compostage en pied d'immeuble nous semblait un tremplin pertinent pour commencer à nous aguerrir et mobiliser des habitants. Il nous semble aujourd'hui important de commencer à diversifier nos actions « via le compost ». L'animation du réseau des guides composteurs depuis 2011 nous a confirmé qu'une partie des acteurs du compostage en pied d'immeubles (habitants) souhaitaient travailler sur d'autres éco-gestes, comme nous avons pu le constater lors de la mise en place de notre projet d'accompagnement de l'habitat collectif à la préservation de l'eau.

Nous accompagnons ainsi depuis plusieurs années des collectifs d'habitants, en les sensibilisant, mais aussi en leur proposant des solutions pratiques afin de réduire leurs impacts environnementaux : installation de composteurs, installation de kit d'économies d'eau, ateliers de fabrication de produits ménagers et de cosmétiques écologiques... La gestion durable des espaces verts apparaît ainsi comme la prochaine étape d'une démarche environnementale cohérente et transversale. Les espaces verts urbains, qu'ils soient publics ou privés, sont des espaces partagés qui représentent d'intéressantes opportunités à la mise en place de projets collectifs, conviviaux et fédérateurs.

De plus, l'installation d'un site de compostage au pied de leur immeuble fait souvent naître chez les habitants une envie de se réapproprier ces espaces verts. Plusieurs nous ont fait part de leur souhait de mettre en place un jardin ou des plantations afin, d'une part, d'utiliser le compost produit et, d'autre part, de se rencontrer entre voisins. Nous avons déjà commencé à mettre en place des actions de ce type par le biais de l'organisation d'un concours de la plus grosse courge. Ainsi, tous les ans, nous distribuons des pieds de courge aux sites de compostage volontaires et le site qui obtient la plus grosse courge gagne un arbuste à planter au pied de l'immeuble.

Nous avons pu noter, cependant, des freins, des aprioris (la réaction des voisins, des propriétaires, sentiment d'illégitimité à utiliser certains espaces, manque de connaissances, peur de l'incivilité etc.) à la mise en place de tels projets. Notre association, de par son rôle de médiation et de concertation, de soutien technique et humain, pourra donc être un appui considérable partout où des volontés individuelles et collectives peinent à s'exprimer et se concrétiser.

2. Présentation détaillée du projet

2.1 Objectifs du projet

Précisez concrètement le ou les objectifs du projet (3 ou 4 au maximum)

1. Rendre les habitants acteur de la nature en ville en développant la médiation environnementale via des actions concrètes et participatives
2. Mobiliser collectivement les habitants d'un immeuble et par ce biais créer du lien social
3. Promouvoir une gestion différenciée des espaces verts permettant de favoriser la biodiversité et de préserver les ressources naturelles.

2.2 Actions mises en œuvre

Présentez concrètement toutes les actions qui seront réalisées.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de cet appel à projet consisteraient à expérimenter la démarche d'accompagnement dans quelques immeubles volontaires et à concevoir un modèle économiquement viable qui permettrait d'élargir l'accompagnement à la gestion écologique des espaces verts au maximum.

Etape 1 : identification et concertation des acteurs

- Identification et mobilisation des personnes ressources, des différents acteurs concernés par le projet, pour affiner la méthodologie en concertation avec toutes les parties prenantes:
 - des bailleurs, des syndicats et conseils syndicaux de copropriété ;
 - des autres acteurs du verdissement urbains, afin de travailler en complémentarité.
 - du service espace verts de la Ville de Besançon afin de définir les partenariats possibles
 - des instances de démocratie participative (conseil consultatif d'habitants, association de locataires, de quartier...)
 - des structures ressources en matière de jardinage et de paysagisme (Conservatoire botanique nationale de Franche-Comté pour ses connaissances sur la flore locale à privilégier et les plantes invasives, le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement du Doubs...) etc.
- Visite d'étude avec une structure ayant mené des actions similaires sur la thématique de la mise en place de jardin en pied d'immeuble pour un échange de pratiques et d'expérience (cf. 2.5 Moyens méthodologiques)
- Suivi de formations dans le domaine du jardinage écologique pour les salariés de Trivial'Compost (cf. 2.5 Moyens méthodologiques).
- Conception d'une brochure présentant le projet afin de « recruter » des immeubles volontaires.
- Conception d'un mini-catalogue présentant le panel d'aménagements, d'activités/animations en lien avec les espaces verts que l'association peut proposer ainsi que les modalités de mise en place et d'accompagnement des immeubles.

Etape 2 : mobilisation de collectifs d'habitants volontaires pour tester l'accompagnement (le nombre de collectif sera défini en fonction des moyens financiers alloués et de la superficie des espaces verts concernés)

- Diffusion de la brochure de présentation du projet dans notre réseau de guides-composteurs
- Identification d'immeubles volontaires (copropriété et habitat social) via le recrutement d'habitants référents
- Travail de médiation et de concertation puis validation du projet par les parties prenantes (validation en assemblée générale de copropriété ou par le bailleur) ; présentation du contenu de l'accompagnement proposé.

Etape 3 : mise en place des projets

- Conception d'un outil pédagogique qui permettrait une réflexion collective des habitants d'un immeuble autour de l'aménagement et de l'entretien de leurs espaces verts (il s'agirait de placer différents éléments et aménagements sur un plateau représentant le jardin et définir collectivement les nouveaux agencements, la nouvelle organisation des espaces verts et établir un plan).
- Accompagnement des habitants par la mise en place d'animations, d'ateliers et de chantiers participatifs en lien avec les espaces verts. Quatre thématiques seront principalement abordées :
 - la gestion des ressources (gestion des pelouses, plantation de haie à croissance lente et d'essence locale, mais aussi gestion de l'eau, etc.)
 - la limitation des pollutions (pesticides et engrais chimique, etc.)
 - le recyclage et la valorisation des déchets verts (compostage, paillage etc.)
 - la biodiversité (plantation de prairie fleuries, tas de pierre, d'hôtel à insecte etc.)

Ces différents aspects de la gestion écologique des espaces verts seront donc abordés avec les habitants des immeubles (adultes mais aussi enfants) à l'occasion d'ateliers pédagogiques et chantiers participatifs. Animés par notre association, ces interventions viseront à la fois à mettre concrètement en place une nouvelle organisation des espaces verts (ateliers plantations etc.) ; et à sensibiliser ce public aux enjeux environnementaux qui y sont liés (protection de la biodiversité, préservation des ressources, réduction des pollutions...). Tout cela dans le but de favoriser l'appropriation de nouvelles pratiques d'aménagement et d'entretien des espaces verts.

- Conception et édition de divers supports de communication et d'information pour accompagner ces actions (guides, plaquettes d'information, affiches à placarder dans les halls d'immeubles pour inviter les habitants à

participer aux ateliers, etc.)

Etape 4 : évaluation et pérennisation du projet

Une fois les actions mises en place dans les immeubles tests, un premier bilan permettra d'identifier les freins et moteurs à la mise en place de ce type d'action et d'affiner ainsi les modalités d'accompagnement. Nous concevrons également un modèle économique viable et pérenne (sans doute sous-forme de co-financements bailleurs/copropriétés –financements publics) dans le but d'élargir l'accompagnement à la gestion écologique des espaces verts à un maximum de collectifs d'habitants.

Si nous parvenons à toucher un nombre d'immeuble conséquent, nous embaucherons pour compléter l'équipe de salariés. Une formation de « jardiniers botanistes, paysagistes, gestion durable du patrimoine paysager et végétal en milieu urbain » existes au CFPPA de Châteaufarine à Besançon et pourrait correspondre à nos besoins.

2.3 Calendrier du projet

Indiquez les différentes étapes prévisionnelles de votre projet.

Date de démarrage (mois, année)	Durée (en mois)	Actions
Septembre 2015	4	Mobilisation et concertation des acteurs
Janvier 2016	3	Mobilisation de collectifs d'habitants volontaires pour tester l'accompagnement
Avril 2016	7	Réalisation des projets
Novembre 2016	3	Evaluation et pérennisation

Les aléas étant nombreux (date des assemblées générales de copropriétés, aléas de la concertation...), il ne s'agit que d'un calendrier indicatif.

2.4 Les parties prenantes et la concertation

Quels sont les usagers et les parties prenantes impliqués dans le projet ? Comment sont-ils repérés, intégrés dans la démarche ? que sera leur place et leur rôle ?

La mise en place d'une dynamique collective est l'un des fondements de notre projet : idéalement, toutes les décisions d'aménagement, de plantations, d'animations et de gestion du jardin sont prises par l'ensemble des habitants impliqués. Il s'agira dans tous les cas d'une démarche volontaire des habitants, selon le principe cher à notre association de « faire avec » et non « à la place de ».

Les usagers principaux de l'action sont donc les citoyens résidant en habitat collectif (copropriété et habitat social). Mais la méthodologie intègre de nombreuses parties prenantes. En copropriété, les conseils syndicaux et les syndicats seront sollicités pour valider la démarche (et peut-être la financer ou co-financer par la suite). En habitat locatif, ce sont des bailleurs qui seront impliqués (pour un soutien financier, de communication, de relais d'information).

Par ailleurs, le Réseau des Guides Composteurs et les réseaux associatifs seront parties prenantes de la démarche pour mobiliser des relais et co-animer avec l'association des accompagnements. Rappelons que les Guides Composteurs sont les personnes ressources qui "pilotent" les projets de compostage dans leurs immeubles. Ils sont en lien direct avec l'ensemble des foyers participant aux projets de compostage et sont donc de véritables vecteurs de l'information.

La Ville de Besançon, via son service espaces verts, pourra également être partenaire de ce projet. Elle pourra apporter un soutien technique et matériel, mais aussi son expertise en termes de gestion durable des espaces verts. Elle pourra également être amenée à négocier la mise à disposition d'espaces publics dans certain cas particulière-(par exemple dans le cas d'espaces verts en pied d'immeuble appartenant à la ville de Besançon).

Combien de personnes, directement et indirectement, devraient en bénéficier ?

Bénéficiaires directs : Environ 200 foyers

Bénéficiaires indirects : tous les habitants des immeubles où se dérouleront les actions.

Et grâce à la communication grand public, nous pouvons espérer sensibiliser de nombreuses personnes sur notre territoire d'action.

Comment allez-vous engager et conduire le processus de concertation ou de médiation ?

- Concertation avec les différentes parties prenantes du projet : conseils syndicaux, syndicats, bailleurs, services de la Ville etc., afin de bien définir la faisabilité du projet, les freins et les moteurs à sa mise en place. Après les avoir tous identifiés, il nous faudra rencontrer tous ces partenaires potentiels

- Information et concertation des habitants, notamment via le Réseau des guides composteurs, les associations de locataires et conseils syndicaux.

Après avoir communiqué auprès des habitants sur le champ des possibles, le cadre ayant été défini préalablement, il s'agit d'identifier les porteurs de projets : en effet, la démarche est basée sur le volontariat. Ces personnes référentes seront ensuite amenées à préciser la nature de leur engagement et à faire le lien entre l'association et le collectif d'habitants qu'ils représentent.

Les habitants et les acteurs institutionnels seront également invités à participer à la rédaction du bilan et à l'évaluation du projet afin de d'affiner notre démarche.

Quelles sont les instances opérationnelles et décisionnelles mises en place ?

Le Conseil d'administration de l'association assurera la coordination du projet et la médiation entre tous les acteurs.

Pour chaque collectif, des représentants des habitants, du conseil syndical ou du bailleur, ainsi que des représentants de Trivial'Compost constitueront l'instance décisionnelle des projets. Au niveau opérationnel, l'objectif est d'impliquer les habitants dans la gestion de leurs espaces verts.

Quels éléments du projet seront soumis au débat avec les personnes et feront l'objet d'une co-construction ?

Notre projet s'appuie sur une volonté d'implication forte des habitants, non seulement dans la réflexion préalable aux premiers aménagements, mais aussi dans leur participation concrète à son entretien et sa gestion. La co-construction est donc un axe fort du projet, notre association ayant un rôle d'accompagnement des habitants et de médiation entre les différentes parties prenantes du projet, afin de les aider dans ce travail collectif.

Quels obstacles pensez-vous rencontrer et comment pensez-vous les surmonter ?

L'utilisation d'espaces verts communs et la construction collective d'un projet de gestion écologique de ceux-ci feront nécessairement émerger des divergences entre les volontés de chacun. C'est pourquoi nous pensons que notre association aura un rôle de médiation important entre les habitants et autres acteurs impliqués. Nous chercherons donc à faire émerger une dynamique collective.

Nous pensons également rencontrer des difficultés au cours de la phase de concertation du projet avec les différents acteurs impliqués, notamment en termes de participation financière des copropriétés et des bailleurs.

Avez-vous identifié des groupes ou catégories de personnes pour lesquels il est plus particulièrement difficile de s'intégrer dans cette démarche ? qui risquent d'en être exclus ?

Si vous envisagez des actions spécifiques pour dépasser ces difficultés, précisez lesquelles

Ce projet s'adresse de prime abord à des personnes aimant le jardinage, et nous souhaitons que toutes les personnes intéressées puissent participer. Pour toucher les personnes isolées ou en difficultés sociales et économiques, nous devons travailler à multiplier les relais pour une réelle proximité. D'où l'intérêt d'une organisation décentralisée via le « recrutement » d'habitants référents (les participants sont sensibilisés par leur voisin). Il nous faut donc soutenir fortement ces relais, les former et les outiller au mieux.

2.5 Quels sont les moyens nécessaires à la réalisation du projet ?

Moyens humains

Quelles sont les compétences humaines mises en œuvre dans le projet et comment sont-elles organisées ?

Trois salariés de l'association, épaulés par des volontaires en service civique, travailleront à l'élaboration du projet et au travail de médiation et de concertation préalable à sa mise en place. Le pilotage en interne sera assuré par le salarié coordinateur, un salarié sera référent du projet. Tous les salariés seront parties prenantes au départ; ils pourront ainsi communiquer sur le projet auprès des différents acteurs partenaires et des habitants, dans le cadre de leurs missions actuelles.

De plus une stagiaire réalisera son stage sur ce projet, notamment au cours de la phase de concertation.

Diverses compétences seront mobilisées, qu'il s'agisse du travail administratif (suivi des dossiers, mises à jour des indicateurs), de communication, écrite et orale (facilités à la prise de parole publique, à la négociation), ou bien d'animation (capacités de médiation, de pédagogie, d'écoute). Comme à leur habitude, nos équipes se montreront enthousiastes et motivées ; il s'agira d'intéresser chacun à cette problématique environnementale, tout en créant du collectif, de la convivialité.

Quelles sont les personnes déjà impliquées ou sollicitées en interne ? Indiquez leur statut (salarié, vacataire, bénévole) et leurs compétences. Quels sont les besoins de formation ? Quels sont les besoins de recrutement ?

Les salariés, Jean Touyard (master développement local et ESS), Zoé Volta (master sociologie), et Aline Vieille (master sciences politiques) sont impliqués depuis le début dans l'accompagnement du compostage collectif et mènent le projet de développement des éco-gestes au sein de l'association.

Des compétences en jardinage et paysagisme seront également nécessaires à la mise en œuvre du projet : l'association devra donc faire appel à des personnes compétentes dans ces domaines, et former ses salariés afin d'acquérir toutes les connaissances et savoir-faire nécessaires à la gestion écologiques des espaces verts. Si l'équipe possède déjà de solides compétences concernant la gestion des déchets verts, elle est en effet moins compétente pour ce qui concerne les plantations. C'est pourquoi nous aurons à cœur de nous former et de nous entourer de personnes travaillant dans ce domaine.

Avez-vous des partenaires locaux associés en tant qu'opérateurs ? Lesquels ? Quelles sont leurs compétences ?

Nous travaillons d'ores et déjà dans le cadre de nos activités d'accompagnement du compostage collectif et de la préservation de l'eau avec les bailleurs et les syndicats de copropriété.

Moyens matériels

Quels sont les moyens matériels disponibles (locaux, équipements, ...) engagés pour la réalisation du projet ?

Le personnel dédié bénéficiera de l'ensemble des moyens matériels disponibles à l'association: bureau, salle de réunion, ordinateur, copieur, logiciels de graphisme, site internet / garages de stockage, si besoin, véhicules. En cinq ans, à force d'économies et de "débrouillardise", bonnes affaires, récup et enchères... l'association continue à s'équiper.

Quels sont les moyens complémentaires nécessaires à la réalisation de votre projet ?

D'un point de vue technique, il sera nécessaire de s'équiper en matériel de jardinage, mais aussi en plants, graines et arbustes.

Moyens méthodologiques (pour les appels à projets avec chèque consultant)

En dehors des aspects environnementaux traités dans l'option , avez-vous des besoins d'appui méthodologique pour mener à bien le processus de concertation ?

Ce complément de financement peut prendre plusieurs formes :

1 – l'intervention d'un consultant pour :

- l'aide à la mise au point d'une méthode de concertation adaptée, y compris pour les publics habituellement exclus

- l'animation de réunions de concertation

- la conduite d'une médiation en cas de conflit

2 – la formation des parties prenantes, pour garantir à chacune des connaissances et compétences équivalentes ;

3 – une visite d'étude, pour un échange de pratiques avec une structure ayant mené des actions similaires.

Sur quels aspects du projet souhaitez-vous une aide complémentaire ? précisez le type de complément de financement que vous sollicitez (consultant, formation ou visite) :

Nous souhaiterions rencontrer une association qui a mené des actions similaires sur la thématique de la mise en place de jardin en pied d'immeuble. Nous pensons à l'association Pirouette Cacahouète, basée à Dijon. En effet, une visite chez cette association pour un échange de pratiques et d'expériences nous semble tout à fait profitable.

De plus, comme nous l'avons évoqué, des formations dans le domaine du jardinage écologique pourraient être très profitables aux salariés afin de le mettre en capacité de former à leur tour les jardiniers en pied d'immeuble.

2.6 Aspects innovants du projet

Le cas échéant, indiquer le ou les caractère(s) innovant(s) de votre projet

Comme nous l'avons déjà évoqué, il n'existe pas à notre connaissance d'initiatives significatives d'accompagnement des habitants à la mise en place d'action sur les espaces verts en pied d'immeuble. Notre projet est innovant dans la mesure où il propose une nouvelle « porte d'entrée » à la mise en place de dynamique collective en faveur de la préservation de l'environnement, tout en créant du lien social. De plus notre démarche s'appuie sur un réseau de personnes et structures déjà engagés dans une démarche éco-citoyenne collective en pied d'immeuble, ce qui ne pourra lui donner que plus d'impact.

2.7 Valorisation du projet

Comment valoriserez-vous votre projet : communication sur site internet ou via les médias, publication, mutualisation dans un réseau, production d'outils... ?

Notre site internet, les lettres d'informations (papiers et web), médias locaux, journaux d'information de quartier, journaux d'information des bailleurs, affiches dans les halls d'immeubles.

2.8 Informations complémentaires que vous souhaitez apporter sur le projet

3. Budget prévisionnel du projet

Tableau de financement du projet (en euros)

Si votre projet couvre plusieurs années, répartir les dépenses et les financements par année. Si possible, merci de joindre le fichier Excel (à télécharger sur le site de l'appel à projets), et copier-coller l'image dans ce document. Si vous ne disposez pas de Excel, ou que vous ne pouvez vous en servir, merci de compléter le tableau ci-après. Ne pas mettre les centimes.

Vous pouvez indiquer le type d'unité (par ex. « mois » pour des personnels affectés au projet), le nombre nécessaire pour réaliser le projet, leur coût unitaire (par ex. salaire mensuel brut + charges patronales), ou bien renseigner la colonne « coût total ».

Classe compta	Dépenses pour le projet	Type d'unité	Nombre unités	Coût unitaire	Coût du projet (toutes années)	2015	2016	2017
60	Achats (à détailler : matières et fournitures)							
	Broyeur		1	4 500 €	4 500 €		4 500 €	
	Rotovator		1	2 000 €	2 000 €		2 000 €	
	Petits outillage		1	1 100 €	1 100 €		1 100 €	
	Désherbeur thermique		2	750 €	1 500 €		1 500 €	
	Tondeuse mulching		1	900 €	900 €		900 €	
61	Services extérieurs (à détailler : locations, assurances, documentations, études,							
					- €			
					- €			
62	Autres services extérieurs (à détailler : honoraires, déplacements, missions et							
					- €			
					- €			
64	Ressources humaines dédiées au projet (salaires et charges, à détailler par fonction)							
	Coordinateur	jours	74	140 €	10 360 €	2 520 €	7 840 €	
	Animatrice	jours	74	110 €	8 140 €	1 980 €	6 160 €	
		jours	74	84 €	6 216 €	1 512 €	4 704 €	
					- €			
65	Autres coûts (à détailler et préciser)							
	Charges diverses				- €			
					- €			
					- €			
					- €			
66	Charges financières				- €			
68	Amortissements et provisions				- €			
					- €			
Classe 6	Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			100%	34 716 €	6 012 €	28 704 €	- €
2	Equipements nécessaires (liste détaillée des investissements à réaliser)							
					- €			
					- €			
					- €			
Classe 2	Sous-total DEPENSES D'INVESTISSEMENT			0%	- €	- €	- €	- €
	Sous-total COUTS DIRECTS DU PROJET				34 716 €	6 012 €	28 704 €	- €
	Frais administratifs (somme forfaitaire intégrant une quote-part des frais de gestion de l'organisme affectée à ce projet)			15%	5 207 €	902 €	4 306 €	- €
	TOTAL des dépenses du projet				100%	39 923 €	6 914 €	33 010 €
	Plan de financement	Acquis	Demandé	% du total	Ressources (toutes années)	2015	2016	2017
74	Subvention demandée à la Fondation de France		X	50%	20 000 €	5 000 €	15 000 €	
75	Autofinancement (fonds propres associatifs)			12%	4 924 €	1 914 €	3 010 €	
70	Ventes de biens ou services, participation des usagers (à préciser)			0%	- €			
74	Autre subvention (5000€ du SYBERT : investissement broyeur et politique de réduction)		X	38%	15 000 €		15 000 €	
74	Autre subvention (préciser le bailleur et le dispositif, et cocher acquis ou demandé)			0%	- €			
74	Aides à l'emploi (CNASEA, ... : à préciser)			0%	- €			
75	Autres produits (à préciser)			0%	- €			
	TOTAL des ressources pour le projet				100%	39 924 €	6 914 €	33 010 €
								- €

Appréciation des contributions en nature

Précisez, le cas échéant, les différents postes et, si possible, leur chiffrage en valeur monétaire (précisez le mode de calcul dans les commentaires)

Bénévolat (nombre d'heures sur l'année) :	h	Valorisation monétaire : (base horaire : approximativement le SMIC)	€
Dons en nature (locaux, équipement, marchandises, services : à préciser)			€

Commentaires éventuels sur le budget prévisionnel du projet

4. Evaluation du projet

Tableau d'évaluation

Remplissez le tableau ci-dessous en reprenant les objectifs indiqués en 2.1 « Objectifs du projet », et les actions indiquées en 2.2 « Actions mises en œuvre ».

Objectifs initiaux *	Actions **	Résultats attendus ***	Indicateurs ****	Outils *****
Rendre les habitants acteur de la nature en ville en développant la médiation environnementale via des actions concrètes et participatives	<p>Identification et mobilisation des personnes ressources et des différents acteurs concernés par le projet ;</p> <p>Conception d'une brochure de présentation du projet.</p>	Participation des acteurs au projet et implication de ceux-ci dans le comité de pilotage	<p>Nombre d'acteurs impliqués</p> <p>Nombre de participants aux réunions du comité de pilotage</p> <p>Signature des accords entre les parties prenantes de la démarche</p>	<p>Feuilles d'émergence</p> <p>Compte rendu de réunion</p> <p>Conventions</p>
Mobiliser collectivement les habitants d'un immeuble et par ce biais créer du lien social	<p>Diffusion de la brochure de présentation du projet dans notre réseau de guides-composteurs.</p> <p>Identification d'immeubles volontaires (copropriété et habitat social) via le recrutement d'«habitants référents »</p> <p>Travail de concertation et de médiation pour valider le projet par les parties prenantes (assemblée générale de copropriété, bailleurs, habitants...).</p>	<p>Recrutement de 10 immeubles tests</p> <p>Recrutement de 20 « habitants référents» (2 par site)</p> <p>Validation des projets par les parties prenantes</p>	<p>Nombre d'immeubles impliqués et de « guides jardiniers » formés</p>	<p>Liste des habitants référents</p> <p>Liste des immeubles concernés</p>
Promouvoir une gestion	Réflexion collective des habitants	Mise en place	Nombre et diversité d'animations et	Feuille d'émergence Photos

différenciée des espaces verts permettant de favoriser la biodiversité et de préserver les ressources naturelles.	d'un immeuble autour de l'aménagement et entretien de leurs espaces verts afin d'établir un plan d'entretien. Mise en place d'animations, d'ateliers et de chantiers participatifs en lien avec les espaces verts. Diffusion de ressources documentaires et pédagogiques	d'aménagements écologiques dans les espaces verts Mise en place d'animations, diffusion de pratiques alternatives d'entretien des espaces verts	d'aménagements, Nombre de participants
---	--	--	--

* Objectifs prévus initialement

** Actions mises en œuvre

*** Impacts sur les comportements et/ou pratiques

**** Éléments quantitatifs ou qualitatifs qui permettront de juger, en fin de projet, si les objectifs sont approchés ou atteints.

***** Moyens de collecte des informations utilisés pour chaque indicateur (exemples : liste de présence, cahier de transmission, questionnaires, interviews, ...).

A quelle période sera-t-il pertinent d'évaluer l'impact de votre action (par impact, nous entendons l'utilité d'une action, son effet sur le public visé) ?

FIN DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION
(Les deux pages suivantes sont réservées à la Fondation de France)

Partie réservée à la Fondation de France

(à remplir par l'instructeur)

Indicateurs du projet

Pour dresser la cartographie des aides de la Fondation de France, chaque projet est qualifié par l'instructeur à l'aide de 4 indicateurs : merci de **ne conserver qu'une occurrence par ligne** (supprimer les choix qui ne correspondent pas au projet).

Zone géographique couverte :	France DOM TOM, Europe, International Hors Europe
Thématique	Agriculture, Connaissance et rayonnement tiers secteur, Culture, Droits de l'homme, Enseignement (primaire et secondaire), Environnement, Problèmes sociaux, Santé, Sciences et enseignement supérieur
Population visée	Enfants : < 12 ans, Jeunes : 13-25 ans, Adultes : 26-65 ans, Personnes âgées : > 65 ans, Tous publics
Nature du projet	Accueil-accompagnement des personnes, Création-spectacle vivant-diffusion d'œuvres, Emploi-activité productive, Entretien et restauration du patrimoine, Formation-éducation, Loisirs-sport-tourisme, Logement-hébergement, Outils d'information et prévention, Recherche et études, Soins.

Synthèse de l'instructeur

1. Commentaires sur l'organisme :

Activités générales et gouvernance :

Éléments financiers (indicateurs, compte de résultat, bilan et autres commentaires) cf. Guide de l'instructeur.

Principales forces et faiblesses de l'organisme :

Faiblesses de l'organisme	Forces de l'organisme

Quelles menaces ou opportunités externes à l'organisme peuvent avoir des conséquences sur son activité ?

Menaces	Opportunités

2. Commentaires sur le projet :

1/ Reformulation synthétique du projet :

2/ Pertinence du projet au regard du contexte et des besoins :

3/ Appréciation du projet au regard des critères de sélection de l'appel à projets (processus de concertation, protection de l'environnement) :

4/ Cohérence des actions et des moyens mobilisés au regard des objectifs du projet et du public visé :

5/ Appréciation du processus de concertation en tant que tel :

6/ Dimension innovante du projet :

7/ Éléments financiers (indicateurs budgétaires et commentaires, cf. Guide de l'instructeur) :

Si au cours ou à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son budget, copier ici le tableau modifié.

8/ L'évaluation de l'impact de l'action est-elle réellement intégrée à la démarche mise en œuvre ?

Si au cours ou à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son tableau, copier ici le tableau modifié.

9/ Commentaires sur les modalités et l'impact éventuel de l'instruction.

Si à la suite de l'instruction, le porteur de projet a fait évoluer son calendrier, copier ici le nouveau calendrier.

10/ Autres remarques :

Principales forces et faiblesses du projet

Faiblesses du projet	Forces du projet

Synthèse de l'analyse du projet au regard des critères généraux et spécifiques

Critères	Appréciation*			Commentaires
	+++	+	-	
Utilité et adéquation (pertinence)				
Protection de l'environnement				
Modalités de concertation, implication, co-construction				
Présence (identification et implication) de toutes les parties prenantes potentielles				
Ouverture du projet et mixité				
Pluridisciplinarité et travail en réseau				
Inscription dans le territoire local				
Innovation				
Durabilité				
Exemplarité, reproductibilité				

*Pour chaque critère, cochez la colonne correspondant au niveau d'appréciation

3. Proposition de l'instructeur au comité :

Appréciation globale de l'instructeur :

Quel impact aura la décision de la Fondation de France sur la réalisation du projet ?

Montant proposé pour le projet : euros

Le cas échéant, affectation de la subvention

Décision du comité d'attribution

Montant proposé pour le projet :		€
Affectation :		
Commentaires		
Conditions :		
Versements proposés :	ou en % du total	ou en montant (en euros)
1 ^{ère} tranche :		
2 ^{ème} tranche :		
Solde :		

ANNEXE XXIV :
Document pour les
partenaires



FREIBURG : Quartier durable Vauban. Licence CC (S.Corefec/ADEUPa de Brest)

Accompagner les habitants de Besançon Vers une gestion écologique de leurs espaces verts en pied d'immeuble



Trivial' Compost
Solutions pour un compostage urbain

Un projet qui s'inscrit dans la continuité de son territoire

Besançon, première ville verte de France

La Ville de Besançon s'est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de gestion durable des espaces verts. Tout usage de pesticide est proscrit au bénéfice de méthodes alternatives dans les parcs et les jardins urbains de la ville.

C'est dans ce contexte que Trivial'Compost souhaite poursuivre cette démarche dans les espaces verts en pied d'immeuble. En effet, en accompagnant les habitants dans la mise en place de compostage en pied d'immeuble, nous avons eu plusieurs demandes de la part des habitants pour les aider dans l'aménagement écologique de potager en pied d'immeuble par exemple. Notre association pourra être un appui pour que les volontés individuelles et collectives se concrétisent.

C'est pourquoi nous souhaitons les accompagner, en lien avec différents partenaires, dans l'aménagement et la gestion écologique et participative de leurs espaces verts.

Nous pourrions ainsi, dans la même démarche que la ville, valoriser les déchets végétaux des espaces verts en pied d'immeuble sur leurs lieux d'origine. Nous souhaitons également mettre en place des animations, des ateliers, et des chantiers participatifs sur la gestion des ressources, la limitation des pollutions, le recyclage et la valorisation des déchets verts, ainsi que sur la biodiversité.

Nous souhaitons pour ce projet effectuer un travail collaboratif avec les habitants, les bailleurs, les syndicats, les conseillers syndicaux, des professionnels des métiers du paysagisme, et des associations œuvrant pour des projets similaires. Il nous semble également qu'un partenariat avec la ville de Besançon pourrait nous être très profitable.

De plus nous avons la volonté de former nos salariés à la gestion écologique des jardins. Nous avons d'ailleurs pu participer récemment à la formation Ecojardin « la gestion écologique des jardins du Casino » proposée par la Ville.

Nous désirons, dans un premier temps, recruter dix immeubles volontaires qui pourraient tester la démarche. Un bilan avec l'ensemble des partenaires sera fait un an après l'aménagement écologique des espaces verts en pied d'immeuble. Il permettra d'améliorer la démarche au mieux afin de la reconduire sur d'autres espaces verts.

La structure porteuse du projet

L'association Trivial'Compost

Créée en 2010, elle vise l'accompagnement des habitants de Besançon et de ses alentours dans le développement et la participation à des actions écocitoyennes qui permettront de changer peu à peu les consciences et d'améliorer nos cadres de vies.

Nos principales actions s'axent surtout autour du compostage urbain. Nous accompagnons actuellement les citoyens de Besançon dans la mise en place de compostage en pied d'immeuble, mais également en restauration collective. Depuis quelques temps nous développons d'autres actions écocitoyennes. Nous proposons notamment d'accompagner les habitants bisontins dans leurs économies d'eau. En parallèle nous menons des ateliers écocitoyens et des animations sur ces thématiques.



Trivial'Compost
Solutions pour le compostage urbain

ARBRE A OBJECTIFS

Social

- Favoriser le lien social entre les habitants de Besançon
- Améliorer le cadre de vie des bisontins
- Recréer du lien entre l'Homme et la Nature

Economique

- Economies sur les frais d'entretien des espaces verts à moyen et long terme
- Economies sur les frais de transport à la déchèterie et les frais de traitement

Ecologique

- Garantir une cohérence avec la démarche de la ville de Besançon sur la gestion durable des espaces verts
- Assurer une continuité écologique (Trame verte)
- Préserver la biodiversité et les ressources en eau et en sol en limitant les polluants
- Valoriser les déchets verts sur place (compostage et paillage)

Objectifs Généraux

Objectif spécifique

Accompagner la population bisontine vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble

Résultats attendus

Résultat attendu n°1

Une dizaine d'habitats collectifs participent au projet

Actions n°1

- 1.1 Créer une brochure d'information à destination du grand public
- 1.2 Diffuser la brochure dans le réseau des « guides composteurs »
- 1.3 Identifier les immeubles volontaires
- 1.4 Valider le projet en assemblée générale de copropriété

Résultat attendu n°2

Les habitants sont acteurs du projet, ils s'impliquent et gèrent écologiquement leurs espaces verts en autonomie

Actions n°2

- 2.1 Identifier les référents « guides jardiniers » pour chaque site
- 2.2 Etablir une réflexion collective avec les habitants sur l'aménagement et la gestion durable de leurs espaces verts
- 2.3 Réaliser les aménagements et les animations avec les habitants

Résultat attendu n°3

Des aménagements écologiques, des pratiques alternatives et des animations sont mises en place sur les espaces verts

Actions n°3

- 3.1 S'entourer de partenaires ...
- 3.2 Former les salariés de Trivial'Compost sur la gestion différenciée des espaces verts et le jardinage biologique
- 3.3 Effectuer une étude de terrain sur chaque espace vert pour les aménager au mieux.

Les étapes de conception et réalisation du projet

Un choix ouvert à d'autres possibilités d'intervention et à d'autres initiatives

1

Constitution d'un partenariat

- Identifier des **partenariats potentiels**
- Construire le **cadre du projet** avec les partenaires
 - Cibler les objectifs généraux,
 - Repérer les freins et les leviers du projet,
 - Répartir les rôles respectifs des acteurs,
 - Identifier les démarches d'accompagnement à mettre en œuvre,
 - Identifier les moyens humains, matériels, et techniques,
 - Etablir un calendrier prévisionnel,
 - Etablir le cadre juridique.
- Rédiger le document cadre

1 Bis

S'inspirer, se former, et informer

- Effectuer une **visite d'étude** avec une structure ayant fait un projet similaire
- **Former** les salariés de Trivial'Compost sur le jardinage écologique
- Créer une **brochure** pour informer et inviter les habitants à participer au projet
- Créer un **catalogue** sur l'éventail d'aménagements, et d'animations que Trivial'Compost peut proposer
- Trivial'Compost montre l'exemple en verdissant sa cour en lien avec les copropriétaires

2

Recherche de volontaires pour tester le projet

- Diffuser de la brochure dans nos réseaux et dans les autres réseaux associatifs
- Identifier des **immeubles volontaires**
- Présenter plus précisément le déroulé du projet



3

Elaboration collective du projet avec les habitants

- **Etudier le terrain** avec l'appui d'un technicien et faire ressortir les potentialités et les contraintes de chaque espace vert
- **Organiser des sorties** pour présenter des projets similaires aux habitants. Une visite de l'un des dix espaces verts de la ville labellisés « Ecojardin » par exemple
- Animer une **réflexion collective** au sein des groupes d'habitants volontaires pour élaborer le projet :
 - Formalisation des attentes et des volontés des habitants,
 - Définition des usages et de l'agencement des espaces verts,
 - Conception collective des aménagements et modes de gestion grâce à un outil pédagogique consistant à placer différents éléments et aménagements sur un plateau représentant le jardin et définir collectivement les nouveaux agencements, la nouvelle organisation des espaces verts et établir un plan
- Elaborer un **budget prévisionnel** pour l'aménagement de chaque site et vérifier la faisabilité de l'aménagement
- Choisir les **critères de suivi et d'évaluation** des objectifs et de la méthodologie choisie
- Rédiger le **document projet** pour formaliser le projet
 - rappel du cadre du projet,
 - les objectifs,
 - les fonctionnements et usages,
 - le projet d'aménagement,
 - les moyens nécessaires,
 - le budget prévisionnel
 - le montage financier,
 - le calendrier,
 - les méthodes de suivi et d'évaluation

4

Validation du projet pour chaque habitat collectif

- Valider le projet pour chaque immeuble volontaire entre les parties prenantes en assemblée générale (bailleurs, syndics, et conseillers syndicaux)
- Identifier les référents « **Guides jardiniers** » pour chaque immeuble

5

Mise en œuvre

- Réunir les moyens humains, financiers et techniques
- Réaliser les premiers **aménagement**s : avec les partenaires techniques et les habitants
- Réaliser des **activités jardinières et éducatives**
 - sur la **gestion des ressources** (gestion des pelouses, plantation de haies à croissance lente et d'essence locale, gestion de l'eau avec la récupération d'eau de pluie, etc.) ;
 - sur la limitation des **pollutions** (pesticides, engrais chimiques, etc.) ;
 - sur le recyclage et la valorisation des **déchets verts** (compostage, paillage, etc.) ;
 - et sur la préservation de la **biodiversité** (plantation de prairies fleuries, tas de pierre, mise en place de nichoirs, d'hôtel à insecte, etc.)
- Communiquer autour du projet

6

Evaluation du projet

- Effectuer un **bilan** et une **évaluation** du projet avec tous les acteurs

Récapitulatif des étapes de conception et de réalisation du projet

Visualisation dans le temps



Répertoire de partenariat possible

Travailler ensemble

Relais

Réseau Guides Composteurs

Financier

- **La Fondation de France** (demande de subvention)
- **Bailleurs, Syndics, Syndicats de copropriété** (financement des aménagements et de la gestion de chaque espace vert)
- **L'Agence de l'eau** (lutte contre les phytosanitaires, jardins économe en eau, utilisation des eaux pluviales au jardin)
- **Le Conseil régional de Franche-Comté**
- **L'Agence française pour la biodiversité**
- **La ville de Besançon**
- **L'Agglomération du Grand Besançon**
- **SYBERT** (syndicat local de gestion des déchets)
- **L'ADEME** (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- **L'OPCA** (organisme paritaire collecteur agréé)

Technique

Jardinage, paysagisme, botanique, etc.

- **Entreprises de paysagisme** (qui entretiennent les espaces verts des copropriétés)
- **La Ville de Besançon** (la direction des espaces verts)
- **Les pépiniéristes et horticulteurs** (conseils, plants et graines)
- **Kokopelli** (graines)
- La fédération **France Nature Environnement Doubs** (animations « jardiner bio »)
- L'association **Semons en Famille** (Mutualisation d'un terrain cultivable pour renforcer le lien et la mixité sociale. Sensibilisation à des pratiques écologiques et au développement durable auprès des habitants et des écoles)
- L'association **Acanthe : Association comtoise des amis des jardins** (Promouvoir et favoriser la connaissance des jardins de Besançon et des environs. Mettre en synergie des jardiniers privés et des institutions publiques)
- **Les collectifs Incroyables comestibles de Besançon**
- **Tambour battant** (jardins partagés)
- **Jardin botanique de la ville de Besançon**
- **Le conservatoire botanique national de Franche-Comté** (connaissance sur la flore locale à privilégier et sur les plantes invasives)
- **L'association des jardins et des vergers familiaux de Besançon** (groupement d'achat de graines et de produits de traitements naturels)
- **Les jardins partagés de Marluaz, de la Pernotte, de Montrapon, et de la Grette**
- **La LPO** (conseil et formation sur la faune)
- **La Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles de Franche-Comté** (compétences en lutte contre l'usage des produits phytosanitaires)
- **Pirouette cacahuète** (conseil sur des projets similaires)
- **Le CFPFA de Châteaufarine** (formations : jardiniers botanistes, paysagistes, gestion durable du patrimoine paysager et végétal en milieu urbain)
- **Conseil d'Architecture et d'Urbanisme de l'Environnement du Doubs** (Architectes, paysagistes et urbanistes conseillers)

Médiation

- **Conseil consultatif des habitants**
- **Conseil de développement participatif du Grand Besançon**
- **Association de défense des locataires**

Le potentiel du projet

Aujourd'hui, il n'existe pas à notre connaissance d'initiatives significatives d'accompagnement des habitants à la mise en place d'action sur les espaces verts en pied d'immeuble. Notre projet est **innovant** dans la mesure où il propose une nouvelle « porte d'entrée » à la mise en place de dynamique collective en faveur de la **préservation de l'environnement**, tout en créant du **lien social**. De plus notre démarche s'appuie sur un réseau de personnes et structures déjà engagés dans une démarche éco-citoyenne collective en pied d'immeuble, ce qui ne pourra lui donner que plus d'impact.

Ce projet, s'il se généralise sur l'ensemble de la ville, pourrait développer davantage Besançon en tant que **ville exemplaire et innovante** en matière de gestion durable de ses espaces verts



FREIB URG : Quartier durable Voubaon. Licence CC (S.Corefec/ADEUPa de Brest)

Besoins et attentes

Nous aurions besoin de compléter nos compétences en matière d'animation et de médiation environnementale par **une formation** sur gestion différenciée des espaces verts et le jardinage biologique.

Il sera également primordial de s'entourer de **professionnels** dans le domaine de l'aménagement et la gestion durable des espaces verts.

L'association devra également **s'équiper** en matériaux de jardinage, graines et plants.

De plus nous espérons pouvoir faire **des échanges de pratiques** et une **visite d'étude** auprès d'une structure ayant mené un projet similaire (jardin partagé en pied d'immeuble par exemple)

Trouver un modèle économique qui couple participation des propriétaires des immeubles et subvention sur le même modèle que le compostage en pied d'immeuble est nécessaire pour ce projet.

Nous attendons que ce projet soit **collectif et participatif**. Notre association se positionnera en tant que médiateur entre les différents acteurs.

ANNEXE XXV :
Mails de la FDF



Trivial Compost <trivialcompost@gmail.com>

décision jury Fondation de France

1 message

##Environnement <Environnement@fdf.org>

6 juillet 2015 08:40

À : "contact@trivialcompost.org" <contact@trivialcompost.org>

Monsieur,

Trivial Compost a déposé auprès du Programme Environnement de la Fondation de France une demande de subvention concernant le projet "Accompagnement vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble" dans le cadre de notre appel à projets « Gérons Ensemble Notre Environnement ».

Celle-ci a été examinée avec le plus grand soin lors de la réunion de notre jury, le lundi 22 juin 2015.

Nous avons le regret de devoir vous informer qu'elle n'a pu être retenue, votre projet ne faisant pas la démonstration d'une démarche de concertation large incluant toutes les parties prenantes sur chaque territoire d'implantation des jardins (bailleurs sociaux, syndicats, collectivité locale, prestataires, etc). Il se situe dans le champ de l'éducation à l'environnement avec une nette dimension sociale et à cet égard, pourrait entrer dans les critères de l'appel à projet Habitat de la Fondation de France. Nous vous proposons donc de transmettre votre dossier au programme Habitat qui, sans préjuger des suites données, sera amené à prendre contact avec vous.

La notification de la décision du jury vous parviendra également par voie postale.

Espérant que vous trouverez les financements nécessaires à la poursuite de votre projet, Thierry Gissingier, responsable du programme Environnement, se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, le cas échéant.

Nous vous prions de croire, Monsieur, à l'assurance de nos salutations distinguées.

Programme Environnement

Fondation de France - 40 avenue Hoche

CS 30001 - 75008 Paris

Tél : 01 44 21 31 83



Trivial Compost <trivialcompost@gmail.com>

Votre projet "Accompagnement vers une gestion écologique et participative des espaces verts en pied d'immeuble"

1 message

##Environnement <Environnement@fdf.org>

21 juillet 2015 10:55

À : "contact@trivialcompost.org" <contact@trivialcompost.org>

Bonjour,

Comme nous vous l'indiquions dans notre dernier courrier, votre projet pourrait intéresser le programme Habitat.

Celui-ci vient de nous informer que votre projet passera en comité de présélection le 18 septembre prochain.

Pour plus de renseignements après cette date merci de contacter :

habitat@fdf.org

Cordialement,

Le Programme Environnement

ANNEXE XXVI :
Budget prévisionnel

Activités (groupées par résultats à reprendre dans cadre logique)	Détails (tâches et moyens prévus)	détail du calcul	Achats et fournitures	Documentation	Prestations Intervenants	Autres prestations	Locations	Frais de déplacement des personnels et intervenants	Frais d'hébergement et de restauration des personnels et intervenants
TOTAL DE L'ACTION									

	Frais de déplacement des participants
	Frais d'hébergement et de restauration des participants
	Publicité
total charges directes =	Animateur 1
	Animateur 2
	Assistant-e

ANNEXE XXVII :
Panneaux pédagogiques

LA MELISSE OFFICINALE

Médicinale

Une cure d'infusion de feuilles de Mélisse permet de calmer la nervosité, les palpitations et les migraines d'origines nerveuses. Un bain de Mélisse est tranquillisant, pris juste avant de dormir il permet un sommeil de qualité

Utile au jardin

La Mélisse est une compagne parfaite pour toutes les plantes et son parfum citronné repousse les moustiques, les pucerons, et les mouches.

Recette

En été vous pouvez vous faire une boisson désaltherante en mixant de l'infusion de mélisse, de l'infusion de thé noir et des glaçons

Sources : Livre : Anne IBURG, Les petites encyclos-Les plantes médicinales-Ingrédients, propriétés et utilisation, GRUND.
Site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr> et <http://jardinage.comprendrechoisir.com>

LA SAUGE OFFICINALE

Médicinale

La Sauge a des vertus médicinales. En infusion, elle permet de contrôler la production de transpiration. Deux tasses par jour permet de réguler les suées liées au stress et à l'angoisse. En gargarisme elle soulage les inflammations de la bouche et de la gorge. Les principes actifs combattent les germes.

Ecologique

Les fleurs de la sauge produisent beaucoup de suc que les abeilles transformeront en miel et elles divulguent un riche nectar.

Utile au jardin !

Pour le jardin elle est insectifuge contre les vers du chou et fongicide contre le mildiou de la pomme de terre.
Recette : faire fermenter 100g de feuilles fraîches dans 1L d'eau pendant 4 à 5 jours, puis pulvériser sur les plantes.

Sources : Livre : Anne IBURG, Les petites encyclos-Les plantes médicinales-Ingrédients, propriétés et utilisation, GRUND.
Site web : <http://champagne-ardenne.lpo.fr> ; <http://www.angers.fr> et <http://jardinage.comprendrechoisir.com>

ANNEXE XXVIII :

**Déroulé de la réunion du
verdissement de la cour**

Brouillon de déroulé de réunion

Réunion du 9 Juillet 2015

Intention : moment convivial et donner envie de verdir la cours

La cour est installée : table, chaises, table de doc avec livres sur les plantes et la gestion écologique, une feuille pour lister les mails, des feuilles d'adhésion, le vermicomposteur, boissons, gateaux,

Vers 19h15, on propose aux participants de prendre un moment pour mieux se connaître.

On leur demande de se mettre en cercle pendant ce temps on prend avec nous une pelote de ficelle. A tour de rôle chacun va se présenter puis transmettre la pelote à la personne de son choix tout en gardant le bout de la ficelle. Il explique alors le lien qui l'unit à la personne qu'il a choisie (un lien professionnel ou personnel) (ex : "je transmets cette pelote à cette personne car notre lien c'est que l'on est voisine, ou encore je transmets cette pelote à tel personne car notre lien c'est que l'on a la même couleur de chaussette). Le participant avec la pelote dans les mains recommence. On continue jusqu'à ce que tous les participants soient reliés entre eux avec la ficelle.

Si la personne qui vient de se présenter ne voit pas de lien avec les autres participants, on peut demander à ceux ci de prendre la pelote si ils estiment avoir un lien avec la personne qui vient de se présenter.

Ce jeu permet à chacun de se présenter, de briser la glace et de montrer que nous sommes tous liés les uns aux autres.

Le mieux serait que l'animateur de réunion commence a se présenter pour montrer l'exemple

Une fois les présentations finies on leur propose que trivial' Compost se présente davantage.

(Peut être qu'un salarié pourrait présenter l'asso ?)

En gros il faudrait dire qu'on est une association qui, en lien avec le SYBERT (centre de traitement des déchets de Besançon et ses environs), accompagne les habitants dans la mise en place du compostage en pied de leur immeuble. Actuellement on a plus de 200 sites mis en place. Elle accompagne également, en lien avec la ville, le compostage dans les écoles. "Vous pouvez d'ailleurs nous déposer vos déchets organiques que l'on mettra dans ce vermicompost ... "

L'association propose aussi des animations dans les écoles, les accueils de loisir, et lors des stands, sur la thématique du compostage mais aussi sur des thématiques associées comme le jardinage, les toxiques, l'eau, la récup, etc. en plus des animations elle propose des ateliers éco-citoyens comme les ateliers cosmétiques et atelier meuble en carton.

L'association a la volonté de développer d'autres projets pour améliorer le cadre de vie des habitants. Un projet à été lancé sur la réduction de l'eau (kit économie eau). Leur dire qu'ils peuvent d'ailleurs adhérer à l'asso et bénéficier de ces kits. Un autre projet est en cours, le projet d'accompagner les habitants sur la gestion écologique de leurs espaces verts en pied d'immeuble.

"En effet je ne sais si vous êtes au courant mais la ville de Besançon s'est lancée dans un programme zéro phyto, et présente le label éco jardin pour certains parcs de la ville. C'est pourquoi nous comptons aller dans ce sens en œuvrant dans les jardins privées."

Notre volonté est de ramener un peu de nature, un peu de biodiversité en ville et améliorer notre cadre de vie. Nous vous avons invité ce soir avant tout pour nous rencontrer mais aussi pour vous soumettre l'idée de verdir davantage notre cour de manière écologique et collectif.

En général les habitants n'osent pas s'approprier les espaces collectifs. A nous de les aider à faire ce pas.

Il y a déjà des initiatives qui ont été prise dans les deux cours, de belles plantes ont été installée et embellissent notre cour, etc.

De notre coté nous avons installé des jardinières avec des plantes aromatiques, comestibles, mellifères (produisent beaucoup de nectar pour le miel), des plantes hôtes pour les papillons, etc. Nous avons commencé à réfléchir sur d'éventuelles possibilités d'aménagement et de plantation (croquis), mais comme chacun d'entre nous a les compétences ou les connaissances sur certains domaines il est intéressant de réaliser ce projet collectivement et de se consulter mutuellement.

Un arbre à palabre :

Les participants écrivent sur un bout de papier prédécoupé un texte court, des mots clés, un dessin, une idée, une citation, un poème... sur une thématique donnée. Mettre en place l'arbre (pot dans lequel on plante des branches) et préparer un espace où les personnes pourront écrire ou dessiner. Cet espace peut être sur une petite table à part. Ensuite, il n'y a plus qu'à laisser s'exprimer et lire.



ANNEXE XXIX :

Affiche

Et si on se rencontrait
autour d'un

VERT?

en imaginant notre cour au naturel

Trivial'Compost
convie

Les habitants du 29 au 31 rue Battant

le Jeudi 9 Juillet

à 19h

dans la cour

à un apéritif partagé convivial

pour parler du verdissement
de la cour



Trivial' Compost